



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITÉ HADJ LAKHDAR BATNA



Institut de Génie Civil, d'Hydraulique et d'Architecture.

Département d'Architecture.

Mémoire de Magister en Architecture

Option : Ville, société et développement durable.

Présenté par:

BENAICHA ABDENNOUR

Dirigé par le docteur:

DIB BELKACEM

Pour obtenir le diplôme de Magister en Architecture

Thème

L'INADEQUATION DU CADRE BATI AUX PRATIQUES SOCIALES (Cas de l'habitat collectif à Batna).

Mémoire soutenu le : 06 JUILLET 2011.

Devant le jury composé de :

Jury	Grade	Affiliation	QUALITE
-Docteur : KHALFALLAH BOUDJEMAA	Maitre de conférences	Université de Msila	Président
-Docteur : DIB BELKACEM	Maitre de conférences	Université de Batna	Rapporteur
-Docteur : AICHOUB BOUDJEMAA	Maitre de conférences	Université de Batna	Examineur
-Docteur : AMRI BRAHIM	Maitre de conférences	Université de Batna	Examineur

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2010/2011.

DEDICACE

**A TOUS CEUX QUI MILITENT
POUR QUE LA SCIENCE REGNE EN ALGERIE**

REMERCIEMENTS

**Je tiens à remercier tous ceux qui
m'ont aidé à élaborer ce modeste
travail. Particulièrement mon
directeur de mémoire, le Docteur
DIB Belkacem, mon cher ami
Abdelaziz Rachid ainsi que tous
les membres de ma petite famille,
pour le soutien et la patience qu'ils
ont exprimés à mon égard durant toute
la période de la préparation du
mémoire.**

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

I – INTRODUCTION.....	01
II- PROBLEMATIQUE.....	03
III – HYPOTHESES.....	04
IV – OBJECTIFS.....	05
V – METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	05
VI – TECHNIQUES ET MOYENS DE TRAVAIL	06
VII- CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	07

CHAPITRE I « Logement, société et pratiques sociales »

I-LE LOGEMENT COLLECTIF ET LES PRATIQUES SOCIALES.....	11
II-PRINCIPES ET PHILOSOPHIE DE CONCEPTION DU LOGEMENT TRADITIONNEL.	13
- 2-1/Intérioriser l’extérieur :.....	13
- 2-2/La polyvalence de l’espace :.....	13
- 2-3/La régulation des entrées et sorties:.....	14
III-CE QUE LA SOCIETE A PERDU EN ABANDONNANT LA COUR	15
- 3-1/Espace pour activités féminines :	15
-3-2/Espace de repas, de détente et de regroupements familiaux :	16
-3-3/Source de confort :	16
-3-4/Espace de jeux pour enfants :	17
-3-5/Espace de rangement:	17

IV-PRATIQUES SOCIALES COMME SYSTEME :	18
-4-1/L'être humain :	18
-4-2/La matière :	18
-4-3/Le moyen :	18
-4-4/Le lieu :	18
-4-4-1/La forme :	19
-4-4-2/La surface:	19
-4-4-3/L'aménagement :	19
-4-4-4/L'équipement :	19
-4-4-4/Le temps:	19
4-5/La personne (sexe) et le nombre:	19
V-LA TECHNOLOGIE, LES MOYENS MODERNES ET L'ESPACE :	20
VI-RECENSEMENT DES PRATIQUES SOCIALES	22
-Consommation	22
-Moyens	22
-Culte	31
-Culture	22
-6-1/Moudre les grains	22
-6-2/Rouler le couscous	23
-6-3/Transformer le lait	23
-6-4/Maroquinerie	24
-6-5/Poterie	24
-6-6/Vannerie	24
-6-7/Travail de la laine	25

-La chaîne de production	25
-VII-CONSEQUENCES DES PERTES DES TRADITIONS	32
7-1/Perte d'identité :	32
7-2/Disparition de la solidarité au sein de la société :	32
7-3/Disparition de continuité entre les générations :	33
7-4/Paralysie de la majorité des activités féminines :	33
7-5/Esprit consommateur contre esprit producteur :	33
7-6/Perte de conditions d'hygiène de l'alimentation :	33
7-7/Disparition de l'apprentissage :	34

CHAPITRE II « L'HABITAT COLLECTIF EN ALGERIE »

-INTRODUCTION.....	35
-DEFINITIONS DE L'HABITAT :	36
-DEFINITION DE L'HABITAT COLLECTIF :	36
-HABITAT SOCIAL :	36
-SITUATION DE L'HABITAT EN ALGERIE.....	37
-AVANT 1962 :	37
-APRES L'INDEPENDANCE.	37
- PERIODE 1962 – 1967 :	37
- PERIODE 1967 – 1977 :	38
-L'HABITAT SOCIAL EN ALGERIE :	39
-STATUT JURIDIQUE DES O.P.G.I.	39
-NATURE JURIDIQUE DES OFFICES :	41
-LA PERIODE APRES 1977 ET LA CREATION DU MINISTERE DE L'HABITAT (M.U.C.H.)	42

-PLAN QUINQUENNAL : 1980 – 1984.	43
-FINANCEMENT DE L’HABITAT SOCIAL :	43
-LE LOYER.....	44
-NOUVEAUX MODES DE LOGEMENTS :	45
1) L’HABITAT PROMOTIONNEL :	45
2) L’HABITAT LOCATIF – VENTE :	45
A) TEXTES RELATIFS A LA CREATION DE CE TYPE DE LOGEMENT : ..	46
B) CRITERES D’ACQUISITION DU LOGEMENT- LOCATION- VENTE : .	47
3) L’HABITAT SOCIAL - PARTICIPATIF :	48
A) - Conditions permettant le bénéfice du logement :	48
B) – TEXTES ET REFERENCES APPLICABLES A LA PRESENTE	
PROCEDURE :	49
C) – SOURCES DE FINANCEMENT :	50
C1) – L’apport personnel :	50
C2) – L’aide assurée par l’état :	50
C3) – Le crédit bancaire :	50
C) – SCHEMAS DE LA PROCEDURE A SUIVRE POUR LA GESTION DE	
L’AIDE DE L’ETAT :	50
CONCLUSION.....	51
 CHAPITRE III –Etude d’un cas traditionnel « Vieux Mena»	
Introduction.....	53
2-LA DECHRA.....	55
3-BATIS ET MAISONS :	59
4-RELATION TISSU –STRUCTURE SOCIALE :	62

5-EXPLOITATION DE L'ESPACE :	63
------------------------------------	----

CHAPITRE IV – Etudes de cas récents « 150 et 1020 logements à Batna »

I-Introduction.....	65
II-CITE DES 150 LOGEMENTS – BATNA.....	69
2-1/Situation :	69
2-2/Analyse de la cité :	71
2-2-1/L'extérieur :	72
A): Le tissu :	72
A-1 : Type A :	73
A-2 : Type B :	73
A-3 : Type C :	74
A-4 : Type D :	74
B : La hauteur :	75
C :La hiérarchie des espaces :	75
D : Les accès :	77
E : Les façades :	77
F: Les terrasses :	77
G: Position des blocs :	78
2-2-2-L'INTERIEUR :	79
A: La consistance :	79
B: La cour :	79

C: Le caractère introverti des habitations :	81
D: La conception intérieure :	82
E: Forme d'ouvertures :	83
F: Inexistence des balcons et séchoirs :	84
2-3-Transformations.....	85

III-CITE DES 1020 LOGEMENTS – BATNA

3-1-Introduction.....	87
3-2-Situation.....	87
3-3/Analyse de la cité :	88
3-3-1/Au niveau de l'extérieur :	88
A) Le plan d'aménagement :	88
B) Le tissu :	89
C) Orientation :	89
D) Circulation mécanique :	91
E) Circulation piétonne :	91
F) Placettes :	91
G) Autres espaces :	92
3-3-2/Au niveau de l'intérieur :	93
A-L'appartement :	93
A-1)-La consistance :	93

A-2)-L'exigüité des appartements :	93
A-3)-La conception :	93
A-4)-L'orientation :	94
A-5)-Situation des sanitaires :	94
A-6)-Problèmes acoustique et thermique:	94
B-La cage d'escalier :	95
B-1)-Le vis-à-vis des portes :	95
B-2)- L'exigüité des paliers :	95
B-3)- La gestion :	95
3-4/Transformations :	97
A)-Transformation du F3 en F4 :	98
B)-Elargissement des séjours :	99
C)-Transformation du F3 en F5 :	100
D)-Suppression des cloisons :	101
E)-Transformation des locaux en logements :	102
F)-Fermeture des balcons et séchoirs :	103
TABLEAU COMPARATIF ET RECAPITULATIF.	104
CONCLUSION GENERALE	
-1-/ANALYSE DES REPONSES REMISES PAR LES CITOYENS :	109
-2-/RESUMES DES INTERVIEWS :	115
-2-1/SOCIOLOGUES :	115

-2-2/PSYCHOLOGUE :	117
-2-3/LES ARCHITECTES :	119
-3/ CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	121
BIBLIOGRAPHIE.....	134
-ANNEXE	

LISTE DES FIGURES

-FIGURE 01. Sacrifice d'un mouton en plein rue au niveau de la cité des 1020 logements.....	21
-FIGURE 02. Séchage de linge au niveau d'une façade d'un bloc au niveau de la même cité.....	21
-FIGURE 03. Image d'une femme qui roule le couscous.....	25
-FIGURE 04. Une meule traditionnelle fabriquée de la pierre.....	32
-FIGURE 05. Image d'une femme qui roule le couscous.....	32
-FIGURE 06. Image d'une femme qui fabrique de la vaisselle à partir de terre.....	33
-FIGURE 07. Image d'une femme qui fabrique de la vaisselle à partir de brin d'osiers.....	33
-FIGURE 08. Image d'une femme qui fabrique de la vaisselle à partir de brin d'osiers.....	33
-FIGURE 09. Un homme entrain de tondre.....	34
-FIGURE 10. Opération de dessuintage de laine.....	35
-FIGURE 11. Une femme entrain de battre la laine.....	35
-FIGURE 12. Opération de cardage de laine.....	35
-FIGURE 13. Opération de filage de laine.....	36
-FIGURE 14. Opération de filage de laine.....	36
-FIGURE 15. Opération de filage de laine.....	36
-FIGURE 16. Opération de filage de laine.....	36
-FIGURE 17. Opération de filage de laine.....	36
-FIGURE 18. Opération de coloration de laine.....	37
-FIGURE 19. Opération de fil de la chaine.....	37
-FIGURE 20. Opération de fil de la chaine	38
-FIGURE 21. Opération de fil de la chaine	38
-FIGURE 22. Opération de fil de la chaine	38
-FIGURE 23. Photo montrant la chaine dans sa position finale avant le commencement du tissage.....	39
-FIGURE 24. Vue sur les ruines romaines au niveau du lieu dit Tasrifte (Mena)	64
-FIGURE 25. Plan montrant la compacité des habitations de la déchera.....	65

-FIGURE 26. Vue générale sur la déchera montrant la réalisation de cette dernière sur un site accidenté dont la mosquée occupe le sommet.....	65
-FIGURE 27. Plan montrant les espaces de circulation et leur intégration au site.....	66
-FIGURE 28. Vue sur une ruelle couverte.....	66
-FIGURE 29. Vue sur une ruelle couverte.....	66
-FIGURE 30. Vue sur une ruelle couverte.....	66
-FIGURE 31. Vue sur une ruelle servant un ensemble d'habitations.....	67
-FIGURE 32. Vue sur une impasse.....	67
-FIGURE 33. Vue sur une impasse.....	67
-FIGURE 34. Vue sur la place du marché (déchera).....	68
-FIGURE 35. Plan montrant les différentes placettes des regroupements féminins au niveau de la déchera.....	68
-FIGURE 36. Vue sur la déchera à partir de l'extérieur (coté nord) montrant les boutiques de commerce.....	69
-FIGURE 37. Plan d'une habitation de la déchera (R.D.C.).....	69
-FIGURE 38. Plan d'une habitation de la déchera (1 ^{er} Etage).....	69
-FIGURE 39. Plan d'une habitation de la déchera (Sous sol).....	70
-FIGURE 40. Plan d'une habitation de la déchera (R.D.C.).....	70
-FIGURE 41. Plan d'une habitation de la déchera (1 ^{er} Etage).....	70
-FIGURE 42. Vue sur habitation de la déchera construite sur deux niveaux.....	70
-FIGURE 43. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des habitations de la déchera.....	71
-FIGURE 44. Vue montrant les différents types d'ouvertures des habitations de la déchera.....	71
-FIGURE 45. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des habitations de la déchera.....	72
-FIGURE 46. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des habitations de la déchera.....	72
-FIGURE 47. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des habitations de la déchera.....	72

-FIGURE 48. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des habitations de la déchera.....	72
-FIGURE 49. Vue montrant les matériaux de construction utilisés au niveau des terrasses des habitations de la déchera.....	72
-FIGURE 50. La carte de l'Algérie montrant la situation de la wilaya de Batna.....	76
-FIGURE 51. La carte de la wilaya de Batna montrant la situation du chef lieu	77
-FIGURE 52. Une vue aérienne sur une partie de la ville de Batna (cité des 150 logements).....	79
-FIGURE 53. Vue sur la rue des frères Chelaghma (cité des 150 logements Batna)	80
-FIGURE 54. Vue sur la rue Belehcene Mohamed (cité des 150 logements Batna)	80
-FIGURE 55. Vue sur la ruelle (cité des 150 logements Batna).....	80
-FIGURE 56. Vue sur les allées Salah Nezzar (cité des 150 logements Batna)	80
-FIGURE 57. Vue sur l'avenue de l'indépendance (cité des 150 logements Batna)	81
-FIGURE 58. Vue sur l'avenue de l'indépendance (cité des 150 logements Batna)	81
-FIGURE 59. Plan montrant la compacité du bâti au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	82
-FIGURE 60. Plan montrant un des quatre type d'unité de base constituant la cité des 150 logements Batna.....	83
-FIGURE 61. Plan montrant un des quatre type d'unité de base constituant la cité des 150 logements Batna.....	83
-FIGURE 62. Plan montrant un des quatre type d'unité de base constituant la cité des 150 logements Batna.....	84
-FIGURE 63. Plan montrant un des quatre type d'unité de base constituant la cité des 150 logements Batna.....	84
-FIGURE 64. Vue montrant les hauteurs des blocs au niveau de la cité des 150 logements à Batna.....	85

-FIGURE 65. Plan montrant la hiérarchie des espaces au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	86
-FIGURE 66. Vue montrant l'orientation des portes d'entrées au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	87
-FIGURE 67. Vue montrant une façade urbaine très linéaire au niveau de la cité des 150 logements à Batna.....	87
-FIGURE 68. Vue aérienne montrant les terrasses des blocs constituant la cité des 150 logements à Batna.....	87
-FIGURE 69. Plan montrant la position des cours par rapport au bâti au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	88
-FIGURE 70. Plan montrant la présence des cours au niveau tous les étages de la cité des 150 logements Batna.....	89
-FIGURE 71. Plan montrant la présence des cours au niveau tous les étages de la cité des 150 logements Batna.....	90
-FIGURE 72. Plan montrant la présence des cours au niveau tous les étages de la cité des 150 logements Batna.....	90
-FIGURE 73. Plan montrant le caractère introverti des habitations au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	91
-FIGURE 74. Plan montrant le caractère introverti des habitations au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	91
-FIGURE 75. Plan montrant le caractère introverti des habitations au niveau de la cité des 150 logements Batna.....	92
-FIGURE 76. Plan montrant le principe d'organisation intérieure au niveau des habitations de la cité des 150 logements Batna.....	92
-FIGURE 77. Plan montrant le principe d'organisation intérieure au niveau des habitations de la cité des 150 logements Batna.....	93
-FIGURE 78. Plan montrant le principe d'organisation intérieure au niveau des habitations de la cité des 150 logements Batna.....	93
-FIGURE 79. Vue montrant la forme des ouvertures donnant sur les cours au niveau des habitations de la cité des 150 logements à Batna.....	94
-FIGURE 80. Vue montrant l'inexistence des balcons et séchoirs au niveau des habitations de la cité des 150 logements à Batna.....	94

-FIGURE 81. Vue montrant les transformations au niveau de beaucoup d'habitations de la cité des150 logements à Batna.....	95
-FIGURE 82. Vue montrant les transformations au niveau de beaucoup d'habitations de la cité des150 logements à Batna.....	95
-FIGURE 83. Vue montrant les surélévations au niveau de beaucoup d'habitations de la cité des150 logements à Batna.....	96
-FIGURE 84. Vue montrant les surélévations au niveau de beaucoup d'habitations de la cité des150 logements à Batna.....	96
-FIGURE 85. Vue montrant la répartition des appartements et des locaux de commerce au niveau des habitations constituant la cité des1020 logements à Batna.....	97
-FIGURE 86. Vue aérienne montrant une partie de la ville de Batna dont la cité des 1020 logements.....	98
-FIGURE 87. Vue aérienne montrant le principe d'organisation des blocs formant la cité des 1020 logements Batna	99
-FIGURE 88. Vue aérienne montrant l'orientation dans diverses directions des blocs formant la cité des 1020 logements Batna	100
-FIGURE 89. Vue montrant la voie pénétrant la cité des1020 logements à Batna...	101
-FIGURE 90. Vue montrant la forme circulaire des placettes au niveau de la cité des1020 logements à Batna.....	101
FIGURE 91. Vue montrant des espaces non entretenus au niveau de la cité des1020 logements à Batna.....	102
-FIGURE 92. Vue montrant des espaces non entretenus au niveau de la cité des1020 logements à Batna.....	102
-FIGURE 93. Plan montrant le caractère linéaire des pièces au niveau des habitations de la cité des1020 logements Batna.....	103
-FIGURE 94. Plan montrant le vis-à-vis des salles de séjour et sanitaires au niveau des habitations de la cité des1020 logements Batna.....	104
-FIGURE 95. Plan montrant le vis-à-vis des portes d'entrées des habitations de la cité des1020 logements Batna.....	105

-FIGURE 96. Plan montrant la transformation d'un F3 à un F4 au niveau d'une habitation de la cité des1020 logements Batna.....	108
-FIGURE 97. Vue montrant la suppression d'une loggia au niveau d'une habitations de la cité des1020 logements Batna.....	108
-FIGURE 98. Plan montrant l'élargissement du séjour d'un F3 au niveau d'une habitation de la cité des1020 logements Batna.....	109
-FIGURE 99. Plan montrant la transformation d'un F3 à un F54 au niveau d'une habitations de la cité des1020 logements Batna.....	110
-FIGURE 100. Plan montrant la transformation d'un F3 en supprimant des cloisons au niveau d'une habitation de la cité des1020 logements Batna.....	111
-FIGURE 101. Plan montrant la transformation d'un local à une habitation de la cité des1020 logements Batna.....	112
-FIGURE 102. Vue montrant un décrochement en bas du bloc annexé à une habitation au niveau de la cité des1020 logements Batna.....	113
-FIGURE 103. Vue montrant la fermeture d'un séchoir à l'aide de claustra pour permettre à la femme de voir l'extérieur sans qu'elle soit vue, au niveau de la cité des1020 logements Batna.....	113
-FIGURE 104. Schéma montrant les différentes fonctions exercées par les habitants de la cité des1020 logements Batna.....	120
-FIGURE 105. Schéma montrant les différentes fonctions exercées par les femmes actives de la cité des1020 logements Batna.....	121
-FIGURE 106. Schéma montrant les différents niveaux d'instruction des habitants de la cité des1020 logements Batna.....	121
-FIGURE 107. Schéma montrant les différents niveaux d'instruction des habitantes de la cité des1020 logements Batna.....	122

INTRODUCTION

GENERALE

I – INTRODUCTION.

II- PROBLEMATIQUE.

III – HYPOTHESES.

IV – OBJECTIFS.

V – METHODOLOGIE DE RECHERCHE

VI – MOYENS DE TRAVAIL

VII- CONCEPTS ET DEFINITIONS.

I - INTRODUCTION

Jusqu'à la veille du 18ème siècle, la majorité écrasante de la population mondiale était rurale. L'invention de la machine à vapeur - cause principale de la révolution industrielle a bouleversé le monde commençant par le vieux continent. La nouvelle activité a attiré une grande partie de cette population vers les villes. Ce déplacement vers le monde urbain dont le but était de chercher un minimum de conditions assurant une vie digne, s'est passé selon un rythme très rapide ce qui a causé des extensions anarchiques des villes. Ces croissances non maîtrisées avaient de lourdes conséquences sur les sociétés et ceci sur les plans: social, économique, hygiénique, environnemental, psychologique...etc.

L'Algérie indépendante n'a pas échappé à ce phénomène, car les villes algériennes ont connu le même sort dès 1962 et ceci à cause de plusieurs facteurs entre autres :

- L'Exode rural, massif dû au début à la pauvreté, au faible rendement des terres, faute de moyens et de maîtrise et au phénomène du terrorisme par la suite.
- Le taux très élevé de la croissance démographique.
- La faiblesse et l'incompétence du peu d'institutions existantes appelées à gérer

les villes et réguler leur croissance. **« De surcroît, à l'instar des autres pays du Tiers-Monde l'Algérie s'inscrit dans un contexte de croissance démographique et urbaine particulièrement dynamique et d'une crise du logement qui rend apparemment difficile, et même pour certains utopique le rejet des formes standardisées d'habitat importées des pays industriels. »** (K.Mechta,

C.Beurret,N.Bboumaza.B.Pagand .1990).

Ces phénomènes ont engendré une crise terrible en matière d'habitat.

Devant cet état de fait, L'Etat Algérien s'est trouvé obligé d'intervenir pour mettre terme à ce problème. L'Habitat collectif était l'une des solutions adoptées, les autorités voyaient en ce mode la solution la plus adaptée et la plus adéquate, car c'est le type qui pouvait abriter le maximum de familles, qui se réalisait dans des délais plus ou moins courts et qui est relativement économique.

Bien qu'il ait absorbé des masses importantes de populations, ce genre d'habitat n'a pas répondu aux besoins de l'habitant comme il le souhaitait par le fait de ne pas avoir pris en considération beaucoup de pratiques que cet habitant exerçait là où il était avant qu'il soit logé dans ce genre d'habitation, notamment la femme. Ces pratiques qui touchent à tous les aspects de la vie et qui ont fait de l'habitat traditionnel, un habitat durable.

A l'instar de toutes les villes algériennes et pour faire face à un exode massif que Batna connaissait, les autorités ont eu recours à ce type d'habitat. Quatre Z.H.U.N. ont été réalisées pour abriter des milliers de familles, au niveau des quelles le dysfonctionnement précédemment évoqué se lit d'une manière claire à travers les différentes modifications. En dépit de ces réactions, les organismes concernés continuent toujours à réaliser ce type de logement. Ceci nous conduit à poser la question suivante : quel sera le sort des pratiques propres à la famille algérienne si ces institutions ne procèdent pas à une évaluation de ce produit ?

II - PROBLEMATIQUE :

Dans toute ville, l'habitat occupe la majeure partie de l'espace du fait qu'il constitue le lieu de vie du citoyen. En principe, il doit y trouver un minimum de conditions lui permettant d'exprimer sa culture, son savoir vivre et son comportement vis-à-vis d'autrui. Malheureusement le développement rapide des villes sous la pression des populations s'est fait et continue à se faire sans tenir compte de l'habitant.

Ce dernier est considéré comme un simple numéro exclu de toute discussion ou étude ce qui a donné naissance à un habitat stéréotypé.

« La somme des pratiques, des usages individuels et familiaux doivent être exprimés par l'habitant et pris en considération par tous les acteurs intervenants dans le secteur en les interprétant dans la conception. »(Architecture d'Aujourd'hui, 1983).

En Algérie, la réponse au besoin en matière de logement ne s'est basée que sur la quantité et ceci depuis l'indépendance, c'est-à-dire programmer le maximum d'opérations pour rattraper le déficit et loger par conséquent la population dans des conditions convenables, notamment les couches défavorisées.

L'Etat a fourni et continue à fournir des efforts colossaux pour résoudre ce problème, malheureusement ces diverses solutions et choix dans leur majorité ne répondaient pas aux aspirations et vœux du citoyen.

Si l'adoption de ce genre de solution a donné des résultats plus au moins satisfaisants sur le plan quantitatif, sur le plan qualitatif, le problème reste entier, ceci est dû paraît-il à l'exclusion de l'habitant de toute opération, durant tout le processus.

Cette approche quantitative contournant la culture du citoyen, ses traditions et son savoir vivre a sacrifié d'une manière volontaire ou involontaire beaucoup de pratiques sociales si ce n'est pas toutes à cause semble t-il de l'inadéquation de l'espace formant ce type d'habitat (collectif).

« La conception du logement ne peut être réduite à un simple besoin standard tels que : manger, dormir, se reposer qui sont nécessaires, mais elle doit se baser sur des spécificités culturelles propres au citoyen concerné » (Architecture d'Aujourd'hui, 1983).

III - HYPOTHESES :

Avant d'entamer ce travail il s'avère que les questions s ci-dessous s'imposent :

- Est-ce que les pratiques sont définies et font l'objet d'un consensus ?
- Est-ce qu'elles ont été prises comme critères lors de la conception de ce modèle ?
- Existe – t – il un habitat type aux algériens ?
- Le produit adopté répond – t – il aux pratiques ne serait ce que partiellement ?

Pour répondre à ces questions les hypothèses suivantes émergent :

- 1)- la culture de l'algérien, peut être la cause de l'inadéquation.
- 2)- L'habitat collectif peut priver l'algérien de l'exercice de ces pratiques.

IV – OBJECTIFS :

Bien qu'il soit très délicat de rendre l'habitat collectif plus adéquat au mode de vie des algériens compte tenu de la complexité de cette tâche, mais cela n'empêche d'œuvrer pour

qu'un rapprochement entre ces deux pôles soit mis en œuvre par la réalisation des deux objectifs suivants :

1-Participer dans la compréhension de la culture de l'algérien dans son rapport avec l'habitat.

Ceci contribue à l'acquisition de l'habitant de ces cités un mode de vie et comportement citoyen en l'incitant à mieux adhérer à la vie communautaire en harmonie avec sa culture.

2-Inciter les parties concernées à participer dans la conception et la production d'un habitat plus adapté au mode de vie de l'algérien en tenant compte de ses spécificités.

V – METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

L'importance de l'habitat d'une manière générale et le logement d'une manière particulière réside dans le fait qu'il soit le lieu où l'homme passe la plus part de son temps, exerce la majorité de ses activités. Cette particularité nécessitant une prise en considération pendant toute conception, semble être négligée au niveau de l'habitat collectif. Pour vérifier cette carence, faire ressortir ces traditions et démontrer leur inadéquation avec ce nouveau type d'habitat, la méthodologie suivante est adoptée:

-Le premier niveau : Identifier les caractéristiques d'un modèle comportant ces pratiques à travers l'analyse d'une maison traditionnelle selon trois critères:

-le rapport de l'habitation à son environnement.

-son organisation spatiale.

-les activités et aménagement intérieurs.

Le vieux Menaa a été choisi comme cas d'étude.

-Le deuxième niveau : Comparer l'habitation traditionnelle (individuelle) avec deux types d'habitation collective en tenant compte des trois critères précédents. Ceci nous permet de mesurer les écarts enregistrés entre eux. Les cités 150 et 1020 logements à Batna ont été choisis comme cas d'étude comparative.

-Le troisième niveau : Interpréter les résultats obtenus.

VI – TECHNIQUES ET MOYENS DE TRAVAIL :

Pour réaliser les objectifs précédemment définis selon la méthodologie évoquée avant, certains moyens et techniques s'avèrent nécessaires voir indispensables. Ces moyens constituent un support sur lequel le travail va être basé. Dans l'ensemble ils peuvent être classés comme suit:

- Le travail bibliographique : se résume dans la lecture et la consultation de tous sortes de documents tels que ; les livres, les revues, les thèses, les codes...etc.
- Le travail auprès des organismes spécialisés et professionnels ; qui peut se réaliser à partir de prises d'attaches avec :
 - les institutions concernées par ce sujet, notamment les établissements intervenant dans ce secteur.
 - Les spécialistes en la matière (professionnels, académiciens...etc).
- Le travail sur terrain ; peut se concrétiser en visant d'une part l'habitat par la production des relevés, des plans, des croquis, des photos...etc et d'autre part l'habitant. Pour ce dernier, un questionnaire ciblant différentes couches et catégories, constitue le moyen le plus efficace pour recenser le maximum d'informations, ceci permet une meilleure compréhension du problème.

VII – CONCEPTS ET DEFINITIONS

Compte tenu de la nature de cette recherche qui évoque dans l'ensemble la relation entre l'homme et l'espace au niveau duquel il exerce ses pratiques. Un certain nombre de termes exprimant cette relation ainsi que les spécificités de ses pratiques et lieux vont être utilisées. De ce fait, on a jugé utile qu'il faut se mettre d'accord sur des concepts et définitions permettant des lectures et interprétations rapprochées.

7– 1) La société : nf

1. Etat des êtres qui vivent en groupe organisé. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

2. Ensemble d'individus unis au sein d'un même groupe par des institutions, une culture, etc. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

3. Réunion de personnes qui s'assemblent pour le plaisir, la conversation, le jeu. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

4. Groupe organisé de personnes unies dans un dessein déterminé. (Dictionnaire de français : HACHETTE)

-Par société, on désigne en sociologie un ensemble d'individus qui partagent des normes, des conduites et une culture, et qui interagissent en coopération pour former un groupe ou une communauté.fr.(wikipedia.org/wiki/Société/sociologie)

Objet privilégié de plusieurs sciences humaines et sociales, le terme société se

rapporte à l'ensemble des mœurs et coutumes partagés par une population : les choix d'organisation sociale, des valeurs et normes.

(fr.wikipedia.org/wiki/Société/sciences/sociales)

-Une société en ethnologie désigne un groupe humain organisé et cohérent par le partage d'une culture, de normes et de valeurs communes.

(fr.wikipedia.org/wiki/Société/ethnologie)

7-2) l'exode : nm -Emigration de tout un peuple.

- Départ en masse d'une population, d'un lieu vers un autre.(Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

7 – 3) l'habitat : nm

1. SC NAT Lieu où l'on rencontre une espèce animale ou végétale.

2. Mode de peuplement d'une région par l'homme. Habitat urbain.

3.Façon dont sont logés les habitants d'une ville, d'une région, etc. Habitat collectif, individuel. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-L'habitat est un concept utilisé dans le domaine de l'écologie pour décrire l'endroit — ou plus précisément les caractéristiques du « milieu » — dans lequel une population d'individus d'une espèce donnée (ou d'un groupe d'espèces symbiotes ou vivant en guildes... ..)(fr.wikipedia.org/wiki/Habitat/écologie)

-Milieu géographique qui réunit les conditions nécessaires à l'existence de l'espèce animale ou végétale; Sol où certains végétaux croissent spontanément.

(fr.wiktionary.org/wiki/habitat)

7 – 4) pratiques sociales : Une pratique sociale désigne en sociologie une façon de faire, une action (individuelle ou collective) socialement transmise ou envisagée dans

un contexte social. Le terme fait l'objet de conceptualisations différentes, en fonction des diverses approches théoriques qui analysent ce phénomène. (Site web)

-Les pratiques sociales sont l'une des catégories des affaires humaines, les pragmata.

Les loisirs, le travail, l'activité domestique, l'acquisition des savoirs, le développement personnel et l'engagement comptent parmi les principaux domaines des pratiques sociales. (Site web)

7– 5) Chez soi : nm – Domicile, lieu où l'on habite. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-Foyer, maison de celui ou celle qui parle ou celui ou celle dont on parle; Ce mot peut se former avec tout pronom personnel qui s'accorde au sujet, au possesseur du foyer en question. (fr.wiktionary.org/wiki/le chez-soi)

7– 6) Voisinage : nm - 1-Proximité de quelqu'un, d'un lieu.

2-Alentours.

3-Ensemble des voisins. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-Proximité d'un lieu à l'égard d'un autre; Lieux situés à proximité; Espace, lieu, région qui se trouve à faible distance du point considéré et qui est ou non habité; Ensemble des personnes voisines; Ensemble des rapports existant entre les personnes habitant à proximité les unes des autres ..., (fr.wiktionary.org/wiki/voisinage)

7– 7) Cohabitation : nm – Etat de deux ou plusieurs personnes qui habitent sous le même toit.

2-Politiquement, coexistence dans un pays de régime présidentiel ou semi présidentiel, d'un chef de l'Etat et d'un Premier ministre élus par des majorités politiquement opposées.

(Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-cohabiter - Habiter avec un ou plusieurs autres; Vivre ensemble comme mari et femme.(fr.wiktionary.org/wiki/cohabiter)

7– 8) Entraide nf – entraider (s') vpr : s'aider mutuellement. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-Facteur de l'évolution des sociétés, l'entraide est une condition de la vie sociale et une

garantie contre son contraire, la lutte entre les espèces. Plus l'entraide est pratiquée, plus la société se trouve dans une situation de progrès moral, intellectuel et social. ...incroyables anarchistes.(org/rubriques/motsanars/lexiqanar.htm)

7 – 9) Modernité nf - moderne : Actuel, de notre époque ou d'une époque récente. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-Fait d'être moderne; Représentation sociale, politique ou culturelle qui désigne comme passéiste, ou conservateur, voire réactionnaire ce qui n'est pas désigné comme moderne.(fr.wiktionary.org/wiki/modernit%C3%A9)

7 – 10) Intimité : nf-1-Caractère de ce qui est intime, intérieur. L'intimité de la conscience. 2-Liaison étroite. Vivre avec quelqu'un dans l'intimité. 3- Vie privée, cercle étroit des intimes. Recevoir dans la plus stricte intimité. 4- Caractère de ce qui convient au confort de la vie intime. L'intimité d'un salon. (Dictionnaire de français : HACHETTE 2009)

-L'intimité réfère généralement au sentiment de d'association personnelle proche avec autrui. Elle se rapporte à une connexion familière et affectivement très étroite avec d'autres en résultat à un certain nombre d'expériences communes. ...
(fr.wikipedia.org/wiki/Intimité)

-intime - Ce qui est réservé à soi seul et ce dans une relation spéciale; Qui est profondément intérieur. Il se dit surtout de Ce qui fait l'essence d'une chose, ou de ce qui lie étroitement certaines choses entre elles; Amitié, attachement, confiance réciproque; Qui a et pour qui l'on a une affection. (fr.wiktionary.org/wiki/intime)

-une relation émotionnelle rapprochée, un lien fort, et une amitié.
(www.sacc.to/fr/glossary/glossary.htm)

CHAPITRE I

LOGEMENT, SOCIETE ET PRATIQUES SOCIALES

I-LE LOGEMENT COLLECTIF ET LES PRATIQUES SOCIALES

II-PRINCIPES ET PHILOSOPHIE DE CONCEPTION DU LOGEMENT TRADITIONNEL

- 1-1/Intérioriser l'extérieur :

- 1-2/La polyvalence de l'espace :

- 1-3/La régulation des entrées et sorties:

III-CE QUE LA SOCIETE A PERDU EN ABANDONNANT LA COUR

- 3-1/Espace pour activités féminines :

-3-2/Espace de repas, de détente et de regroupements familiaux :

-3-3/Source de confort :

-3-4/Espace de jeux pour enfants :

-3-5/Espace de rangement:

IV-PRATIQUES SOCIALES COMME SYSTEME :

-4-1/L'être humain :

-4-2/La matière :

-4-3/Le moyen :

-4-4/Le lieu :

-4-4-1/La forme :

-4-4-2/La surface:

-4-4-3/L'aménagement :

-4-4-4/L'équipement :

-4-4-4/Le temps:

4-5/La personne (sexe) et le nombre:

V-LA TECHNOLOGIE, LES MOYENS MODERNES ET L'ESPACE :

VI-RECENSEMENT DES PRATIQUES SOCIALES

-Consommation

-Moyens

-Culte

-Culture

-6-1/Moudre les grains

-6-2/Rouler le couscous

-6-3/Transformer le lait

-6-4/Maroquinerie

-6-5/Poterie

-6-6/Vannerie

-6-7/Travail de la laine

-La chaîne de production

-VII-CONSEQUENCES DES PERTES DES TRADITIONS

7-1/Perte d'identité :

7-2/Disparition de la solidarité au sein de la société :

7-3/Disparition de continuité entre les générations :

7-4/Paralysie de la majorité des activités féminines :

7-5/Esprit consommateur contre esprit producteur :

7-6/Perte de conditions d'hygiène de l'alimentation :

7-7/Disparition de l'apprentissage :

I-LE LOGEMENT COLLECTIF ET LES PRATIQUES SOCIALES

Depuis toujours l'activité essaye de répondre à des besoins matériels ou moraux.

En se concentrant sur ce qui se passe au niveau du logement collectif on constate d'une manière claire que la majorité des activités productives sont en voie de disparition telles que : la préparation d'ingrédients alimentaires, tissage, poterie.....etc. En dépit de cette relation sentimentale et de cette satisfaction morale qui apparaissent chez l'homme, en exerçant ces pratiques commencent à se renoncer à ces activités cédant devant diverses contraintes.

Bien que beaucoup d'observateurs croient que cet abandon est dû à l'occupation par l'homme d'un logement qui n'a pas la même conception, qualité et spécificités du logement d'antan. Une lecture attentive du phénomène peut aussi nous faire comprendre que d'autres causes peuvent être derrière cette renonciation comme :

-L'amélioration du pouvoir d'achat et la disponibilité de tous les produits, permettent aujourd'hui à la majorité des familles de se procurer ce dont elles ont besoin au moindre coût et sans efforts.

-L'introduction de la femme dans le monde du travail au même titre que l'homme et dans beaucoup de domaines autrefois exclusifs à l'homme ont pris beaucoup de son temps. Cette nouvelle tâche a limité ses activités domestiques au strict nécessaire tels que : préparation rapide de repas, lessive, ménage....etc.

-Ces pratiques citées plus haut, d'origine rurale ne sont plus compatibles avec le milieu urbain actuel.

Bien que logement collectif ne porte aucune caractéristique du traditionnel, de ce qui

précède on peut conclure que cela n'est pas l'unique handicap devant l'exercice de ces pratiques et la seule cause de leur disparition, car si l'Algérien a cédé sur de nombreux plans ; alimentaires, vestimentaires....etc, sur le plan rituel et cultuel il s'adapte d'une manière ou d'une autre aux contraintes du milieu urbain (cérémonies qui débordent sur la voie publique, sacrifice du mouton sur le trottoir,- (**figure1**),

Moutons sacrifiés sur le trottoir à cause du manque d'endroits réalisés spécialement pour ce genre de fêtes.



Figure 1- Source Auteur (2008)

séchage au niveau des façades-(**figure 2**).Preuve qu'il tient jalousement à la pérennité de ses traditions morales.

Linge séché au niveau des fenêtres à cause de la suppression des espaces conçus pour ça, annexés à l'intérieur pour augmenter la surface de l'appartement.



Figure 2- Source Auteur (2010)

II-PRINCIPES ET PHILOSOPHIE DE CONCEPTION DU LOGEMENT

TRADITIONNEL.

Les pratiques sociales, matérielles et morales, peuvent être classées sur le plan d'exercice, en intérieures et extérieures.

Si celles exercées hors habitations sont masculines dans l'ensemble compte tenu de la culture et des traditions de la société qui limitent l'activité de la femme au niveau de l'extérieur, les activités qui s'exercent au niveau de l'intérieur (individuelles ou collectives) lui sont réservées dans la majorité.

Cette exclusivité a fait que la philosophie et les principes de conception de l'habitation traditionnelle se basaient sur cette forte et efficace présence de la femme.

La société a tout fait pour réunir les conditions optimales pour que la femme ait le meilleur rendement possible étant donné que ses déplacements sont limités, conditionnés et même contrôlés quand il s'agit de l'extérieur :

-1-1/Intérioriser l'extérieur :

Par la présence indispensable et permanente de la cour, cet espace pivot dont aucune habitation traditionnelle ne peut se passer où la femme trouve toutes les conditions et les paramètres caractérisant l'extérieur tels que : le soleil, l'air, la végétation, l'ombre et la surface suffisante pour toutes les activités. Ce confort a fait de la femme un membre omniprésent, très actif dans la société.

-1-2/La polyvalence de l'espace :

Cette caractéristique a donné à la femme la possibilité d'exercer plusieurs activités à la fois dans un rayon très restreint, car avec un petit changement d'aménagement ou

de décor, l'espace se trouve prêt à contenir une activité autre ; ce qui permet à la femme en se déplaçant dans une surface limitée d'économiser ses efforts et par conséquent de faire un maximum de tâches dans un temps limité.

-1-3/La régulation des entrées et sorties :

Sachant que sa femme peut recevoir des visites de courtoisie ou d'affaires comme les traditions et les liens le dictent, le retour de l'homme chez lui est réglementé.

Il ne peut accéder à sa maison sans qu'il ne s'annonce en faisant un signe. **«Les hommes, qu'ils soient de la famille ou non, signalent leur arrivée par un appel, des toussotements, des coups contre la porte, car ils doivent laisser le temps aux femmes de se voiler ou de se cacher»** (C.et P.Donnadieu/ H.et J-M.Didillon,1986).

Cela permet aux femmes de prendre leurs précautions et à l'homme de se rendre dans la pièce qui lui est réservée juste le temps qu'il faut pour accomplir la mission pour laquelle il est venu avant de quitter les lieux. Ceci permet aux femmes de faire à l'aise leurs tâches collectives. De ce fait on peut conclure que l'habitation est un espace féminin par excellence **«....comme dans tous les pays où l'islam imprègne la vie quotidienne, le seuil de la maison figure la séparation entre le monde public des hommes et la vie secrète et protégé des femmes »** (C.et P.Donnadieu/ H.et J-M.Didillon,1986).

« (la maison) est un lieu féminin. Elle est le cadre normal de l'existence (de la femme). La maison est conçue pour elle, pour protéger son intégrité, pour qu'elle y soit à l'aise pendant son passage sur terre » (ZERDOUMI Nefissa,Enfants d'hier,Maspero,Paris).

III-CE QUE LA SOCIETE A PERDU EN ABANDONNANT LA COUR

Si on procède à une petite comparaison entre les différents types de l'habitat Algérien à travers le temps et le territoire, rural ou urbain, on constate que ces types sont soumis aux mêmes principes et ont des références communes malgré de légères différences sur le plan conception, dues à notre avis aux données climatiques et morphologiques.

Ces principes non seulement dictent aux occupants comment ils vivent au sein des espaces, mais ils sont derrière la définition et l'organisation de ces derniers.

Parmi ces espaces : la cour, ce lieu pivot, polyvalent, omniprésent qui offre dans la plus part du temps des solutions aux problèmes de tout ordre, fonctionnel, climatique, culturel et même économique.

Depuis qu'on a délaissé de la cour dans l'habitat de l'après guerre, notamment dans le collectif, plusieurs problèmes ont surgi et restent insolubles malgré l'utilisation des techniques les plus récentes.

Cette suppression a minimisé le rôle primordial de la femme à l'intérieur de l'habitation, car la cour était son territoire par excellence du fait qu'elle constituait le prolongement des chambres et cuisine, notamment sur le plan fonctionnel.

-3-1/ Espace pour activités féminines :

Quand les conditions climatiques le permettent ou l'exigent, cet espace constitue un prolongement des espaces intérieurs qui abritent les activités féminines quotidiennes (préparation de repas, vaisselle, lessive, séchageetc) ou occasionnelles nécessitant souvent une collaboration des voisines ou proches tels que :

préparation du couscous (**figure3**), tissage.....etc.

Pour que cet espace soit utilisé par la femme dans les meilleures conditions possibles, un minimum d'aménagement et d'équipement est nécessaire.

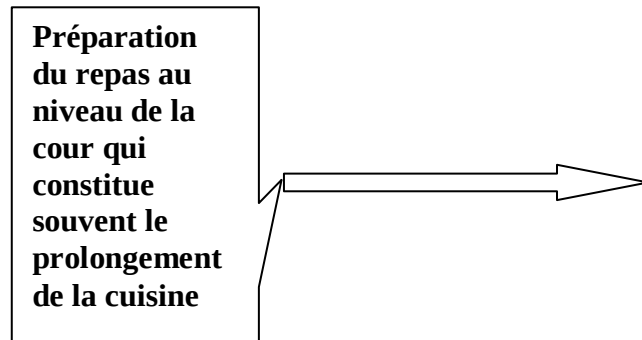


Figure 3-Source Thérèse Rivière (1935/1936)

-3-2/Espace de repas, de détente et de regroupements familiaux :

Après les activités journalières, les membres de la famille se rencontrent souvent au niveau de la cour. Généralement ces réunions ont lieu le soir. Elles se tiennent au tour d'un café et chacun expose à l'assistance son bilan de la journée, transmet et reçoit les nouvelles. Pour que ces réunions se passent bien, le meilleur coin de la cour leur est réservé.

-3-3/Source de confort :

En plus des paramètres de confort que la cour assure tels que : l'éclairage, l'aération, l'ensoleillement, elle permet la présence de la nature en pleine habitation (arbres, pots de fleurs...etc). Cette végétation qui offre aux habitants, en plus de l'agrément visuel, les fruits et l'ombre qui contribuent au bien être des habitants, notamment pendant la saison estivale.

-3-4/Espace de jeux pour enfants :

Après l'école, les enfants s'y rendent pour jouer. Un petit aménagement suffit pour toutes leurs ludiques ; un dessin sur le sol et voici une partie de marelle; une corde à une branche et voilà une balançoire.

Ayant leurs enfants sous leurs yeux minimise les contacts entre les enfants du quartier ce qui préserve les bonnes relations entre voisins.

-3-5/Espace de rangement:

Tout objet indésirable ou inutile ne serait ce que momentanément, trouve sa place au niveau de la cour, il est emballé ou rangé dans les meilleures conditions possibles.

« Pour pouvoir être investi par la femme qui y trouve un prolongement de la cuisine et un endroit adaptable aux travaux ménagers en général, un aménagement minimal du patio est nécessaire..... » (Moncef Ben Slimane, - Juin 2007.).

« La cour est aussi très utile pour venir à bout de chaleur sèche elle-même et à des implications climatiques de même que des implications sociales et psychologiques dont nous avons déjà parlé. Elle protège des tempêtes de sable .Quand elle est pourvue de verdure et d'eau et qu'elle est ombragée..... » (Amos Rapoport, 1972).

IV-PRATIQUES SOCIALES COMME SYSTEME :

Pour qu'une pratique s'exerce, la présence et la conjugaison d'un certain nombre d'éléments sont nécessaires voir indispensables. L'absence d'un de ces éléments peut causer un dysfonctionnement et un déséquilibre au niveau de ces pratiques, parmi ces éléments on peut citer :

-4-1/L'être humain :

Homme qu'il est ou femme, individu ou groupe, il est le pivot de toute activité et sans sa présence, la pratique ne peut avoir lieu, car c'est lui qui rassemble tous les autres éléments, détermine le besoin et les priorités et fixe les objectifs.

-4-2/La matière :

C'est ce que l'homme transforme en produit prêt à l'exploitation ou la consommation, sans cette matière l'homme ne peut avoir ce dont il a besoin.

-4-3/Le moyen :

C'est l'élément qui permet à l'homme de procéder aux transformations nécessaires de la matière. Cet élément doit comporter un certain nombre de critères et conditions pour que la pratique s'exerce comme il se doit.

-4-4/Le lieu :

C'est l'espace adéquat où la pratique doit s'exercer et sans lui cette dernière ne peut se produire même si l'homme a toutes les compétences et les facultés nécessaires.

Et pour que ce lieu puisse jouer son rôle, il doit posséder un certain nombre de caractéristiques à savoir :

-4-4-1/La forme : car chaque activité nécessite une forme adéquate pour qu'elle nous permette d'obtenir un résultat satisfaisant.

-4-4-2/La surface : chaque activité demande un minimum de surface pour qu'elle s'exerce ; sans cela elle ne peut avoir lieu.

-4-4-3/L'aménagement : le même espace ne peut contenir plus d'une activité si on ne l'aménage pas en conséquence.

-4-4-4/L'équipement : la majorité des activités nécessitent des équipements spécifiques même s'ils sont modestes.

-4-4-5/Le temps : d'une manière générale les activités se divisent en deux catégories :

*Activités qui peuvent s'exercer à n'importe quel moment et période.

*Activités qui ne peuvent s'exercer que pendant des périodes bien déterminées.

4-5/La personne (sexe) et le nombre: l'activité féminine ne peut être exercée par l'homme et le travail du groupe ne peut se faire par un individu et vice versa.

V-LA TECHNOLOGIE, LES MOYENS MODERNES ET L'ESPACE :

Quand on entend le mot technologie, il nous vient tout de suite à l'esprit tout ce qui est beauté, confort, génie, modernité....etc, mais en se concentrant avec objectivité sur les effets de ce nouveau moyen on déduit qu'il a aussi des conséquences néfastes. Cette technologie facilite la tâche à l'être humain en mettant à sa disposition les moyens adéquats qui lui permettent de réaliser son travail en un temps record avec un minimum d'efforts, lui permettant ainsi d'enrichir ses connaissances et d'être à jour, informé, être en liaison et en contact permanent avec le monde extérieur.

Cette même technologie peut être dans la plupart du temps la cause de perturbations psychologiques et sociales car elle bouleverse les traditions et coutumes du fait qu'elle a changé plusieurs activités et en a supprimé d'autres.

En se servant de la technologie, l'homme exploite l'espace autrement et par conséquent son comportement avec autrui a complètement changé.

Autrefois la famille aménageait et exploitait l'espace selon le besoin et l'activité envisagée qu'elle exerçait souvent collectivement, ce qui instaurait et favorisait les rencontres et le dialogue au sein de la famille d'une part et d'autre part minimisait le besoin aux grandes surfaces et aux nombreuses pièces.

L'apparition de cette technologie et son invasion des foyers a tout chamboulé.

Les chaînes satellitaires, l'internet, les jeux vidéo ont fait de chaque membre de la famille un esclave de sa passion qui a besoin de son appareil et de sa chambre personnelle ; résultat chacun s'enferme dans sa solitude. Cette nouvelle façon d'occuper l'espace a réduit les rencontres entre ces membres qui se passaient jadis

soit au niveau des cuisines autour des tables au moment de repas ou au niveau des salles de séjour devenus aujourd'hui, l'un simple labo culinaire et l'autre lieu de réception.

La téléphonie mobile de sa part a réduit les visites familiales à de petits messages ou dans le meilleur des cas à des appels qui ont remplacé la chaleur des rencontres et notre convivialité légendaire. Nos maisons s'aménageaient et se décoraient avec

le meilleur mobilier pour exprimer le chaleureux accueil qu'on réservait aux visiteurs. Ce nouveau moyen a rendu les visites virtuelles et a fait perdre aux foyers beaucoup de leurs vocations et de leur charme, ce qui a démotivé la femme et a fait de l'espace le dernier de ses soucis.

Outre la technologie, l'apparition de beaucoup de moyens modernes est aussi derrière ce sacrifice progressif de nombreuses pratiques. Parmi ces innovations l'organisation des cérémonies se déroule dans les salles de fêtes. Ceci a non seulement écourté la durée de la fête mais a fait naître chez l'hôte ce sentiment de non appartenance au lieu ce qui se traduit par un accueil froid de ses invités ; ces derniers ont perdu cette envie de rester le plus longtemps possible.

De ce fait il y'a lieu de conclure que se procurer la technologie ou se servir de nouveaux moyens est une arme à double tranchant, car en dépit des facilités qu'elle offre, la technologie impose de nouvelles manières de vivre, d'autres pratiques, d'autres façons d'exploiter l'espace et par conséquent un changement radical au niveau des relations aussi bien entre les membres de la même famille que de toute la société.

VI-RECENSEMENT DES PRATIQUES SOCIALES

Au début de notre travail, on s'est fixé le recensement de toutes les pratiques sociales au niveau de l'habitat traditionnel comme un de nos objectifs. Après avoir effectué notre recherche, on s'est rendu compte qu'il est presque impossible de les comptabiliser, elles sont très nombreuses et touchent pratiquement tous les domaines de la vie. Elles sont d'ordre moral et matériel, quotidiennes et saisonnières, diurnes et nocturnes ; les unes féminines, les autres masculines et elles se divisent aussi en individuelles et collectives. Dans l'ensemble, elles peuvent être réparties selon leurs fins sur quatre groupes à savoir :

-Consommation : telles que ; mouture, séchage, transformation, conservation...etc

-Moyens : comme ; l'habillement, les outils, les couvertures.....etc

-Culte : comme les fêtes religieuses.....etc.

-Culture : les mariages, rites dans les circoncisions, les célébrations de journées diverses.

Donc à cause de cette difficulté de procéder à une statistique, nous avons essayé d'énumérer les plus importantes dont aucun foyer ne pouvait se passer et qui sont aujourd'hui pour une raison ou une autre abandonnées. Parmi elles on cite :

6-1/-Moudre les grains : transformer les céréales en semoule en les broyant à l'aide d'une meule (**figure4**) qui les réduit en poudre «**ce moulin se compose de deux meules circulaires en pierre :la meule inferieure est fixe et offre un réservoir pour recueillir la farine, la meule supérieure comporte une ou deux manivelles en bois**

qui permettent de la tourner et ainsi de broyer le grain ; la farine se prépare par petites quantités, au jour le jour » (Fanny Colonna, 1935/1936).

Une meule traditionnelle
fabriquée de la pierre,
constituée de deux pièces
l'inférieure fixe et la
supérieure
Tourne à l'aide d'une



Figure 4-source maison de jeune Menaa (2008)

6-2/-Rouler le couscous : des que le stock se rapproche de l'épuisement, un bon nombre de femmes se réunissent chez la famille concernée pour entamer une opération de roulement de couscous dit **Aoula** (réserve) (**figure5**).

Rouler le couscous est une
opération qui nécessite
beaucoup d'outils et
d'effort.

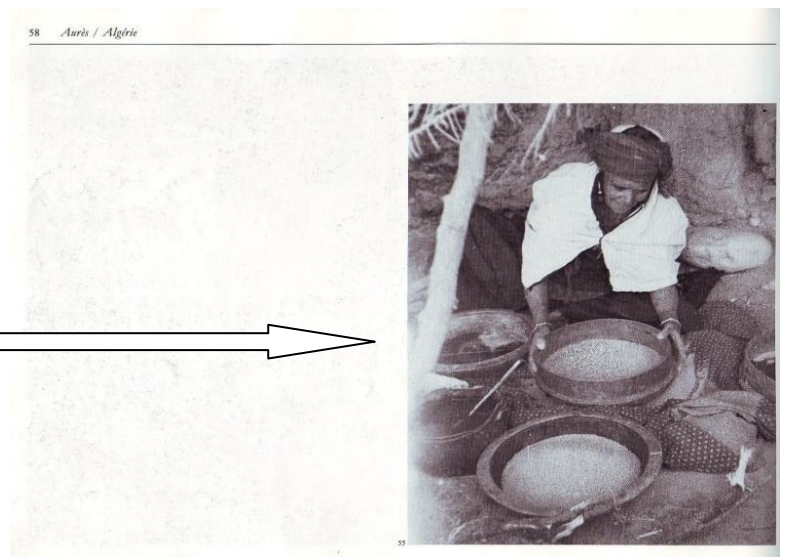


Figure 5- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

6-3/-Transformer le lait : une opération presque quotidienne, elle donne les dérivés du lait. Ces produits sont utilisés en majorité comme des ingrédients.

6-4/-Maroquinerie : elle sert à transformer les peaux des animaux domestiques en moyens de :

- stockage des céréales, de semoule, de graisse, de viande sècheetc.
- transformation du lait au petit lait à l'aide d'outres tannées.
- transport et stockage d'eau (outre goudronnée).
- matelas et instruments musicaux (bendirs).

6-5/-Poterie : fabrication d'objets à usage ménager à partir de la terre cuite (**figure 6**).

Une fabrication
qui demande
une précision et
un savoir faire.



Figure 6-Source Thérèse Rivière (1935/1936)

6-6/Vannerie : confection d'objets à partir de brin d'osiers, rotin de palmes.....etc
(figures 7 et 8).

Une fabrication
qui demande une
patience et un
savoir faire.

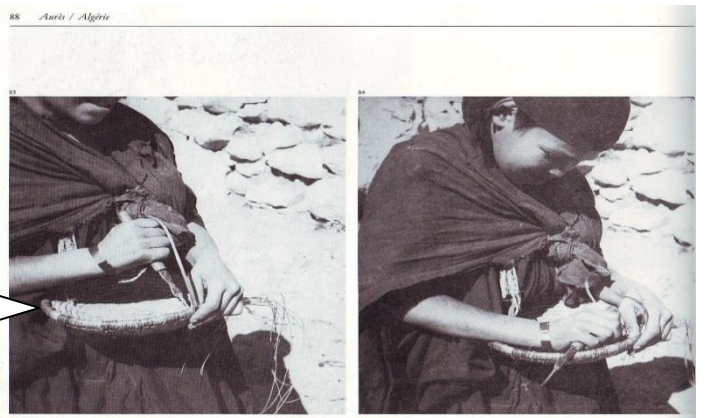


Figure 7 - Figure 8- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

6-7/-Travail de la laine : cette activité complexe que toutes les femmes exercent au quotidien notamment pour produire les couvertures appelées hambels connues également sous le nom de tapis à poils ras. Le métier exige de la tisseuse énormément de temps et de patience.

La laine est utilisée comme matière première dans la fabrication des produits du tissage traditionnel. Il y a au moins trois catégories de laine, elle dépend de ce que l'on peut en faire, la première fournit une belle laine blanche soyeuse, qui servira, principalement, à confectionner des tissus légers et fins (burnous) .

La deuxième qualité procure, une assez belle laine, très solide, mais un peu moins fine et moins soyeuse, et la troisième, inférieur aux autres, est employée pour les ouvrages les plus grossiers.

La chaîne de production : Le tissage s'effectue en plusieurs étapes, allant de la préparation de la laine au tissage.

« **Le tissage est précédé de plusieurs opérations de préparation à partir de laine brute du mouton ; lavage, cardage, filage, teinture** » (Fanny Colonna, 1935/1936).

Après la tonte qui constitue la première opération (**figure 9**).

La tonte (coupe de laine) se fait une fois par ans. Elle est considérée parmi les événements caractérisant la société. Elle permet les regroupements et l'entraide.



Figure 9-Source internet(2010)

la laine est lavée de la manière suivante :

pour éliminer la boue d'excréments, un nettoyage méticuleux est nécessaire.

Il se fait en plusieurs opérations qui sont : le dessuintage qui consiste à tremper la laine dans de l'eau bouillante dans un récipient, puis à l'aide d'un bâton, ensuite on bat la laine dans tout les sens (**figures 10 et 11**).

« **La femme dégraisse la laine dans l'eau courante et la bat d'un battoir** » (Fanny Colonna, 1935/1936).

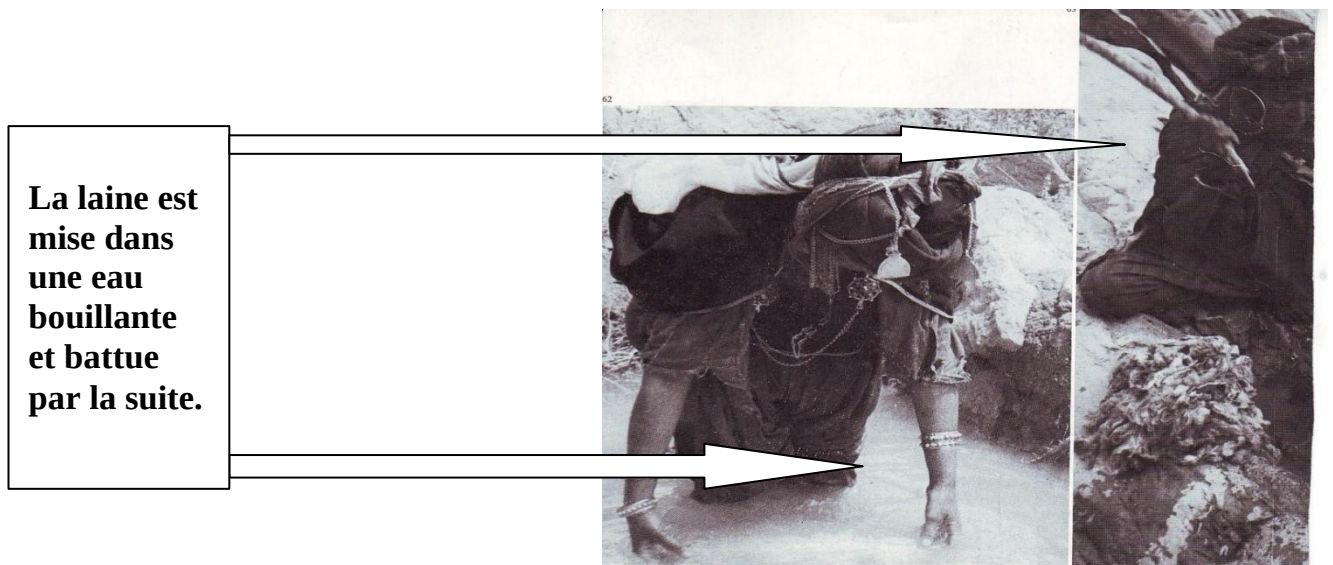


Figure 10 - Source Thérèse Rivière (1935/1936) -**Figure 11**

Après vient le cardage ; un bras plat immobile, un peu de laine sur une partie de l'outil, l'autre bras sert à tirer ainsi de suite on renouvelle l'opération (**figure12**).

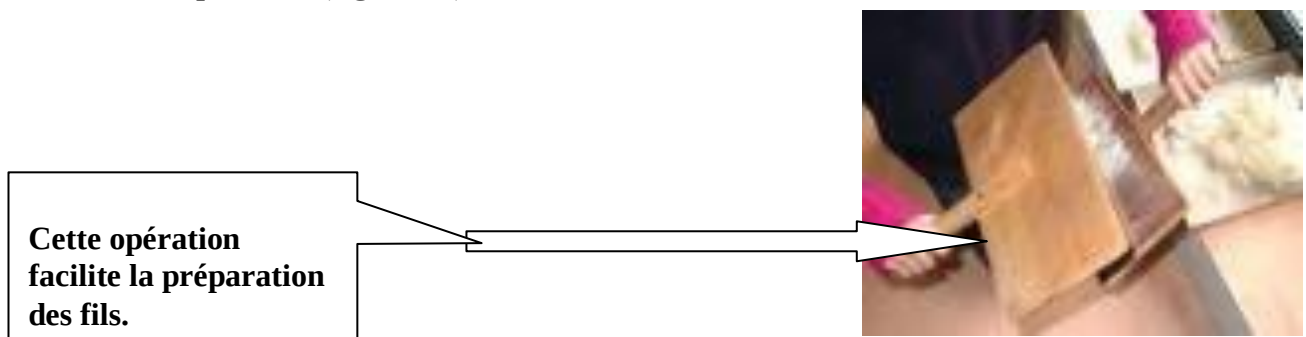


Figure 12-Source internet(2010)

Après le cardage on procède au blanchiment de la laine avant même le filage sur la quenouille, c'est une poudre qui vient d'une racine qu'on fait sécher au soleil sur

les terrasses des décheras, ensuite on l'écrase pour obtenir de la poudre ; puis vient le filage des fibres à l'aide d'un instrument léger (**figure13, 14,15 ,16 et 17**).

« les fils courts mis bout à bout, sont files avec le gros fuseau roulé sur la cuisse.

Les fils longs sont filés avec un petit fuseau et donnent un fil fin et solide» (Fanny Colonna, 1935/1936).

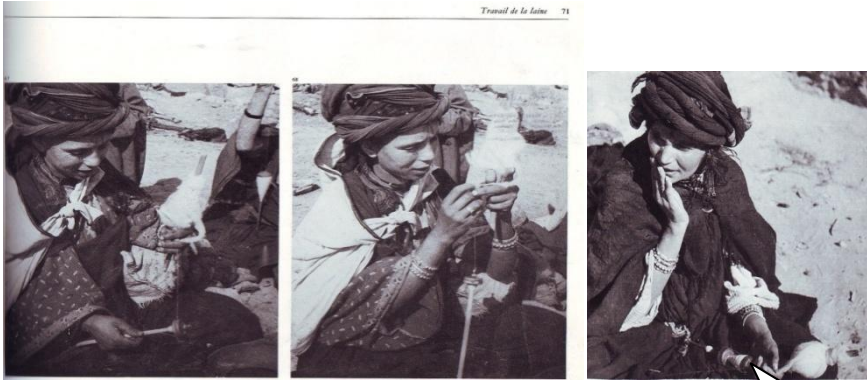


Figure 13

Figure 14

Figure 15

- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

**La préparation
des fils se fait
individuellement
et nécessite un
effort physique.**

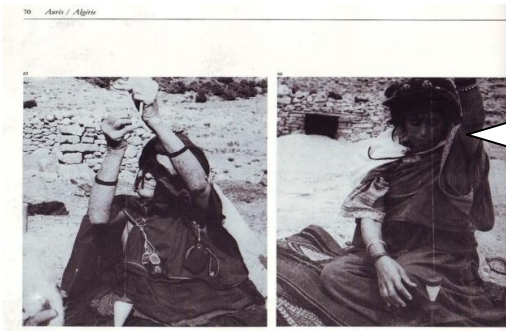


Figure 16

Figure 17

- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

elle est en suite teintée ; la coloration se fait à base de colorants naturels (**figure18**).

«Les couleurs sont pilées avant d'être délayées pour la teinture à chaud » (Fanny Colonna, 1935/1936).

La coloration
se prépare
dans des
récipients en
utilisant de
l'eau
bouillante

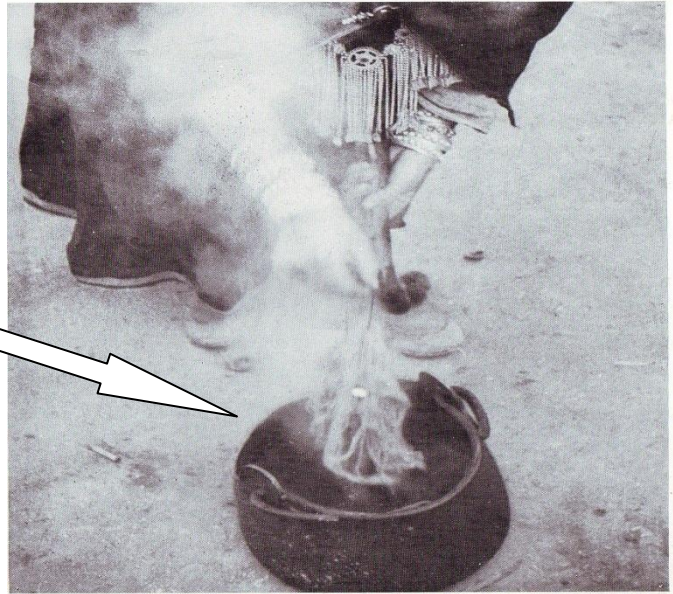


Figure 18- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

L'ourdissage ; consiste à préparer les fils de la chaîne avant de les monter sur le métier à tisser (figures 19, 20, 21, 22 et 23).

La première
opération de
préparation des
fils de la chaîne.

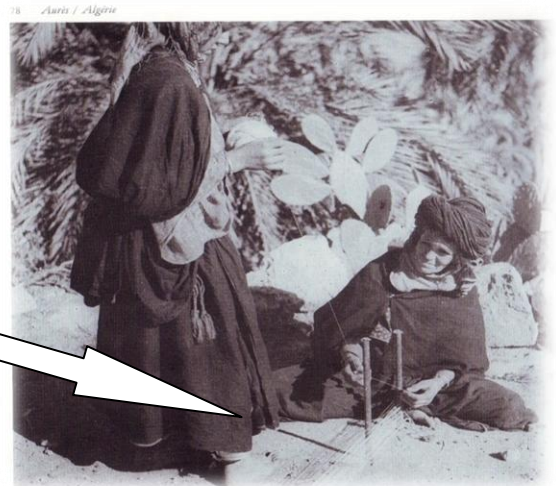


Figure19- Source Thérèse Rivière (1935/1936)

Les dernières retouches avant de mettre le cadre dans sa position verticale.



Figure 20-Source Internet(2009)

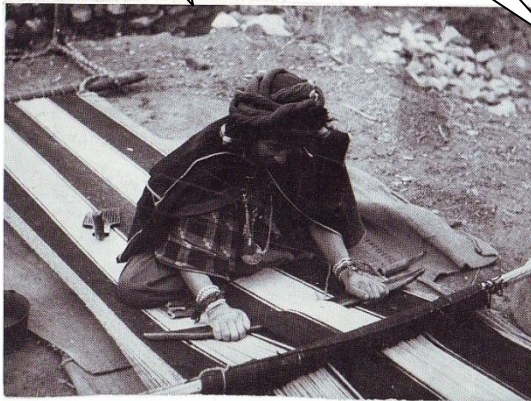


Figure 21

- Source Thérèse Rivière (1935/1936)



Figure 22

« Le métier à tisser se fait à l'aide d'instruments :

Un cadre de bois sur lequel la chaîne est tendue verticalement, les fils pairs sont maillés à des lisses fixées à une seule lame qu'une corde tire en arrière du métier. La tension est modérée et la chaîne est plutôt molle. Au dessus des lisses, une seule baguette assez forte, prend les fils impairs, il suffit d'élever la baguette pour ouvrir le pas (pairs dessous), de l'abaisser en le repoussant pour ouvrir le pas inverse (pairs dessus), la trame est passée à la main.....

La femme tisse sur un métier horizontal les bandes des tentes et les bissacs unis :

Phase 1 : La lice tient les fils impairs. La tisseuse passe le battant entre fils pairs et impairs puis le redresse.

Elle passe la navette de droite à gauche, couche le battant, tasse le tissu, enlève le battant.

Phase 2 : la tisseuse soulève les fils pairs près du roseau, met le battant en place, passe la navette de gauche à droite».

« L'emplacement du métier est reconnaissable à la rangée régulière de niches carrées ou les tisseuses rangent leurs outils (peignes, ciseaux, bouts de laine.....)et aux quelques anneaux scellés dans le mur pour fixer les lisses. Les femmes ; qui peuvent travailler à deux ou trois sur la même pièce suivant son importance, sont assises en tailleur le long du mur sur un petit tapis de la dimension du métier » (Fanny Colonna, 1935/1936).

Le cadre s'est
définitivement
installé,
la femme peut
désormais
entamer
l'opération de
tissage.



Figure 23-Source Auteur(2010)

Parallèlement à la réponse au besoin, ces pratiques expriment une culture et savoir faire, car beaucoup de produits se font avec technicités et finesses.

A travers de nombreuses activités les femmes font preuve de beaucoup d'imagination et d'un grand sens de créativité.

Aussi y'a -t-il lieu de rappeler qu'aucune pratique ne s'exerce sans qu'un espace adéquat ne lui soit réservé et aménagé.

Souvent les moments de l'exercice de ces activités offrent les meilleures occasions pour l'apprentissage et le transfert du savoir faire.

VII-CONSEQUENCES DES PERTES DES TRADITIONS

La constatation des conséquences néfastes de la disparition de nombreuses pratiques traditionnelles nous permet de dire qu'on a été induit en erreur en croyant que ces dites pratiques avaient des fins purement matérielles. Du fait que la société trouvait facilement et à bon marché, tout ce dont elle avait besoin, elle s'est complètement orientée vers les produits étrangers. Mais après un certain temps, elle s'est trouvée désorientée, dépersonnalisée, car ces pratiques étaient matérielles certes, mais surtout spirituelles et culturelles et reflétaient ses spécificités. Ce renoncement, parfois irréfléchi, lui a fait perdre une grande partie de ses particularités à savoir :

7-1/-Perte d'identité :

En consommant ce qu'elle ne produit pas, en portant ce qu'elle ne tisse pas et en habitant ce qu'elle ne conçoit pas, la société a perdu tout ce qui la caractérisait et de ce fait elle est menacée dans son existence et dans sa stabilité et son identité devenue précaire et risque d'être perdue.

7-2/-Disparition de la solidarité au sein de la société :

La majorité des pratiques s'exerçait collectivement ce qui nécessitait la présence de beaucoup de personnes. Cette manière a instauré une culture de coopération et de prise en charge de l'individu par l'ensemble ; notamment l'indigent qui ne dispose pas de moyen. Avec la perte de cette tradition et l'apparition de l'esprit individualiste, l'algérien est livré à son propre destin et la société trouve énormément de difficultés pour surmonter à ses problèmes.

7-3/-Disparition de continuité entre les générations :

Parmi les phénomènes négatifs qui caractérisent la société aujourd'hui, l'égoïsme ; chaque individu ne s'occupe que de ses affaires en profitant ou se cachant derrière ce que la technologie lui offre.

Cet esprit individualiste a mis fin à beaucoup de pratiques collectives et a minimisé les chances du transfert d'un certain savoir faire.

7-4/-Paralysie de la majorité des activités féminines :

Notamment celles exercées par la femme au foyer, celle-ci et après avoir assuré jadis un rôle très important en produisant beaucoup de ce que la famille consommait et utilisait est devenue consommatrice par excellence, son rôle s'est réduit à quelques activités ménagères.

7-5/-Esprit consommateur contre esprit producteur :

En abandonnant beaucoup de pratiques, la société est devenue consommatrice dans tous et surtout improductive. Cet esprit de consommer tout produit quel qu'il soit a fait d'elle un marché fabuleux pour la majorité des nations productrices.

7-6/-Perte de conditions d'hygiène de l'alimentation :

Quand la société produisait ce qu'elle mangeait, sa nourriture était naturelle, se conservait dans des conditions très hygiéniques. En passant à l'état de consommation, la société se trouve confrontée à beaucoup de problèmes d'ordre sanitaire, à la contrefaçon, au fardage, et aux additifs douteux.

7-7/-Disparition de l'apprentissage :

Depuis que la société a arrêté et pour diverses raisons l'exercice de beaucoup d'activités traditionnelles, elle n'est plus motivée comme avant pour transférer son savoir faire aux descendants. De leur part, ces nouvelles générations n'expriment aucune volonté d'apprendre ces pratiques en croyant qu'elles ont perdu leur raison d'être.

CONCLUSION :

En plus du contournement des pratiques pendant la conception de l'habitat collectif, beaucoup de facteurs exogènes ont contribué aux conflits couramment constatés entre ce type d'habitat et ses occupants.

CHAPITRE II

L'HABITAT COLLECTIF EN ALGERIE.

-INTRODUCTION

-DEFINITIONS DE L'HABITAT :

-DEFINITION DE L'HABITAT COLLECTIF :

-HABITAT SOCIAL :

-SITUATION DE L'HABITAT EN ALGERIE

-AVANT 1962 :

-APRES L'INDEPENDANCE.

- PERIODE 1962 – 1967 :

- PERIODE 1967 – 1977 :

-L'HABITAT SOCIAL EN ALGERIE :

-STATUT JURIDIQUE DES O.P.G.I.

-NATURE JURIDIQUE DES OFFICES :

-LA PERIODE APRES 1977 ET LA CREATION DU

MINISTERE DE L'HABITAT (M.U.C.H.)

-PLAN QUINQUENNAL : 1980 – 1984.

-FINANCEMENT DE L'HABITAT SOCIAL :

-LE LOYER

-NOUVEAUX MODES DE LOGEMENTS :

1) L'HABITAT PROMOTIONNEL :

2) L'HABITAT LOCATIF – VENTE :

D) TEXTES RELATIFS A LA CREATION DE CE TYPE DE LOGEMENT :

E) CRITERES D'ACQUISITION DU LOGEMENT- LOCATION- VENTE :

3) L'HABITAT SOCIAL - PARTICIPATIF :

A) - Conditions permettant le bénéfice du logement :

B) – TEXTES ET REFERENCES APPLICABLES A LA PRESENTE

PROCEDURE :

C) – SOURCES DE FINANCEMENT :

C1) – L'apport personnel :

C2) – L'aide assurée par l'état :

C3) – Le crédit bancaire :

F) – SCHEMAS DE LA PROCEDURE A SUIVRE POUR LA GESTION DE

L'AIDE DE L'ETAT :

- CONCLUSION

INTRODUCTION

Assurer un toit pour chacun de ses citoyens est un objectif que chaque pays tend à concrétiser.

L'Algérie est l'un des pays qui a fait de cette fin noble son cheval de bataille depuis l'indépendance jusqu'à ce jour.

Des investissements colossaux ont été alloués à ce secteur depuis les années 60 afin d'assurer un logement décent pour chaque citoyen.

Le logement collectif a toujours été le type dominant, à cause des avantages qu'il présente tel que l'exploitation rationnelle des terrains ; les coûts économiques des viabilisations,.....etc.

Au début et compte tenu des orientations politiques (socialisme), l'état a détenu le monopole du secteur en matière d'investissements et réalisations en produisant l'habitat social ; mais malgré les efforts fournis, l'écart se creusait entre l'offre et la demande, ce qui a poussé l'Etat à chercher d'autres solutions.

Avec l'ouverture à l'économie de marché, le pouvoir a autorisé le secteur privé à investir dans ce domaine.

A partir des années 1990 d'autres formules ont été introduites pour renforcer la production du logement tels que : la location – vente et le social – participatif.

A travers ce modeste travail, on va essayer d'exposer tout ce qui a été fait dans ce domaine depuis l'indépendance jusqu'à ce jour.

DEFINITIONS DE L'HABITAT :

- 1)- Milieu de vie dans lequel évolue un individu ou un groupe d'individus.
- 2)- Un habitat est un espace de vie typique pour une espèce donnée.
- 3)- Le lieu ou le type de site dans lequel un organisme ou une population existe à l'état naturel.
- 4)- L'ensemble des conditions environnementales d'un lieu spécifique qui est Occupé par un organisme, une population ou une communauté.

DEFINITION DE L'HABITAT COLLECTIF :

Forme d'habitat comportant plusieurs logements (appartements) locatifs ou en propriété dans un même immeuble, par opposition à l'habitat Individuel qui n'en comporte qu'un (pavillon).

La taille des immeubles d'habitat collectif est très variable : il peut s'agir de tours, de barres, mais aussi le plus souvent d'immeubles de petite taille.

Quantitativement, l'habitat collectif se rencontre presque uniquement en milieu urbain. C'est un mode d'habitat qui consomme moins d'espace et permet une meilleure desserte (infrastructures, équipements.....) à un coût peu élevé.

HABITAT SOCIAL :

Edifiés pour la plupart durant les années 1950 et 1960 pour répondre à la Pénurie de logements alors que les besoins croissants en main d'œuvre imposaient de répondre rapidement à la demande, les grands ensembles cristallisent malheureusement aujourd'hui la plupart des problèmes liés à la crise économique.

SITUATION DE L'HABITAT EN ALGERIE

AVANT 1962 :

Jusqu'en 1954 la réalisation du logement collectif était destinée aux Européens, tandis que les autochtones étaient exclus de tout programme.

Après le déclenchement de la guerre de libération, l'autorité française en Algérie, et pour détourner la population de son objectif (l'indépendance) a fait Semblant de s'intéresser à elle en essayant d'améliorer sa situation, notamment en matière de logement. Le plan de Constantine de 1958 est venu dans cette perspective en prévoyant la construction durant une période de cinq (05) années de 220.000 logements collectifs (aux milieux urbains).

Un nombre important de logement du dit programme a été réalisé sous forme de grands ensembles. Un nombre conséquent d'organismes a été installé pour financer et gérer ces logements.

APRES L'INDEPENDANCE.

- PERIODE 1962 – 1967 :

Durant cette période la priorité a été accordée à la construction des différents appareils de l'état, par conséquent l'intervention en matière de logement se limitait uniquement au niveau de l'achèvement des carcasses héritées de l'époque coloniale ainsi que l'attribution et la gestion d'un nombre de trois cents (300000) mille logements vacants abandonnés par les colons. Ce parc s'est révélé rapidement insuffisant à cause de :

- 1) L'exode rural massif au lendemain de l'indépendance.
- 2) Le taux de natalité très élevé.
- 3) Le retour des réfugiés du Maroc et de la Tunisie.

Ces paramètres ont submergé les villes et ont donné naissance à de nombreux Bidonvilles (constructions illicites et souvent précaires).

Les conséquences néfastes de ce phénomène ont interpellé l'état et l'ont poussé à dégager des solutions plus adéquates.

- PERIODE 1967 – 1977 :

Pour remédier à ce problème, l'état a accordé plus d'importance à ce secteur en prévoyant des programmes considérables dépassant le seuil de quatre cents (400 000) mille logements dans le cadre des trois plans de développement économique à savoir :

- 1) Le plan triennal : 1967 – 1969.
- 2) Le plan quadriennal : 1970 – 1973.
- 3) Le plan quadriennal : 1974 – 1977.

Durant cette période l'Etat était le seul pourvoyeur de fonds et il ne réalisait que le logement social en mettant en place des organismes dotés de moyens nécessaires pour une prise en charge de ce secteur. Parmi ces organismes l'office de promotion et gestion immobilière (O.P.G.I.) héritier de l'O.P.H.L.M. qui a continué à réaliser et à gérer ces habitations jusqu'à ce jour.

L'HABITAT SOCIAL EN ALGERIE :

C'est un type d'habitat qui permet d'améliorer les conditions de vie et de logement dans les milieux urbains ainsi que dans d'autres zones à faibles revenus, Il est caractérisé par :

- * Une importante modification de la politique de logement en faveur des pauvres en appliquant des prix abordables.
- * Une réorganisation institutionnelle de grande envergure afin d'accroître la responsabilité des promoteurs immobiliers qui permet une meilleure qualité et maîtrise des coûts.
- * Un nouvel accent sur les aspects environnementaux et sociaux des projets.

STATUT JURIDIQUE DES O.P.G.I.

Les O.P.G.I. ont connu diverses périodes ; chacune étant régie par des décrets et lois spécifiques aux objectifs et missions assignés en matière sociale et économique .Ces textes ont fait évoluer le statut des O.P.G.I. en matière d'autonomie financière.

La naissance des O.P.G.I. remonte d'avant l'indépendance et nous pouvons résumer leur naissance et leur évolution à trois périodes distinctes :

1962 – 1976.

Après l'indépendance, toutes les lois contraires à la souveraineté nationale ont été abrogées, les autres ont été laissées en application jusqu'à nouvel ordre (Loi 157/62 du 31/12/1962), et parmi elles celles relatives aux entreprises publiques chargées de la promotion immobilière.

Le premier redressement a été la création des offices publics d'habitation à loyer modéré (O.P.H.L.M.) suivant le décret N°53/68 Du 05/03/1968 portant création des O.P.H.L.M. dans quelques wilayas.

Cette procédure a entraîné dissolution de la totalité des entreprises publiques et privées du secteur de la promotion immobilière, ainsi que le transfert de tous leurs biens, droits et obligations aux O.P.H.L.M.

Durant cette période, les O.P.H.L.M. ne disposaient pas de lois spécifiques à leur gestion à part quelques dispositions contenues dans la loi relative à l'urbanisme Français ; ils étaient des offices publics à caractère administratif, avaient leur propre patrimoine et leur autonomie financière, coiffés par un conseil d'administration qui s'occupait de la gestion de l'office en collaboration avec une direction nommée par décret du ministère de tutelle « Des travaux publics et de la construction ».

Le décret n° 144/76 dU 23/10/1976 portant création des offices de promotion et de gestion immobilière de wilaya; a entraîné la dissolution des O.P.H.L.M. ainsi que le transfert de biens, droits et obligations à ces organismes publics à caractère administratif.

1976 – 1985.

Durant cette période, aucun changement notable n'a été constaté. En 1984, un transfert de biens vacants aux O.P.G.I. a été effectué suivant la circulaire N°207 du 24/02/1984 ; ce transfert ne concernait que la gestion de ces biens, droits et obligations tel que propriété et droit de l'Etat.

NATURE JURIDIQUE DES OFFICES :

Les O.P.G.I. exercent leur activité dans un cadre juridique bien déterminé et Organisé, déterminant principalement sa nature juridique ; ses prérogatives et Ses fonctions .Etablissement public à caractère administratif :

Sa nature juridique est déduite des conditions politiques adoptées pendant cette période ; sa mission principale était la satisfaction des besoins de la société en logements sociaux.

Le législateur Algérien a placé ces offices dans un statut social à caractère administratif suivant l'ordonnance 93/76 du 23/11/1985, fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des O.P.G.I.

Ces offices jouissent d'une indépendance financière, d'une personnalité civile et leur champ d'action porte sur l'ensemble du territoire de wilaya.

Etablissement public à caractère économique : le premier changement effectué sur la nature juridique des offices a été établi 9ans après leur création, il s'est avéré important de laisser tomber l'ancien système et d'engager un autre nouveau ajusté aux nouvelles données économiques et sociales suivant le décret n° 270/85 du 05/11/1985 portant transformation de l'organisme, du fonctionnement des O.P.G.I. de wilaya. Cette situation a prévalu jusqu'à 1991 ; les O.P.G.I. ont alors connu une transformation radicale dans tous les domaines en application du decret91/147 du 12/05/1991 portant transformation de la nature juridique des statuts des offices et détermination des modalités de leur organisation et de leur fonctionnement.

1991 à ce jour.

Dans le cadre de l'ouverture à l'économie de marché basée sur la compétitivité et la qualité, les O.P.G.I. dont les missions économiques et sociales sont fondamentales (la réalisation des programmes de logements ,produit très sensible et facteur de régulation économique et sociale) ; se devaient être dotés d'outils juridiques pour leur permettre de prendre les mesures adéquates dans leurs nouvelles missions.

L' O.P.G.I. s'est délesté du caractère administratif et même économique d'avant 1991 pour devenir un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et soumis aux règles du droit commercial (code du commerce).

LA PERIODE APRES 1977 ET LA CREATION DU MINISTERE DE L'HABITAT (M.U.C.H.)

Après l'expiration du deuxième plan quadriennal (1974-1977) l'Etat s'est rendu compte que la situation en matière d'habitat est devenue très préoccupante. A cause de la pénurie du logement, la vétusté, la précarité et le surpeuplement du parc existant. Pour mieux organiser et prendre en charge le secteur ; un ministère de l'habitat vient naître en février 1977.

Après son installation, un constat est rapidement dégagé et a relevé ce qui

Suit :

*Les difficultés relatives à l'acquisition des terrains au niveau des communes.

*L'inefficacité des entreprises de réalisation malgré l'introduction de

l'industrialisation.

- *La faiblesse constatée au niveau de la maîtrise de l'ouvrage.
- * L'insuffisance des matériaux de construction.
- *Les insuffisances enregistrées au niveau du transport et du stockage.
- *Le manque de bureaux d'études.

Pour améliorer la situation et rattraper le retard enregistré, le ministère de l'habitat s'est fixé les objectifs suivants :

- *Réalisation de 100 000 logements par an.
- *La décentralisation et la restructuration des bureaux d'études et des entreprises
- *pour permettre à chaque wilaya de se doter de ses propres moyens.
- *L'organisation du secteur privé afin de le préparer à prendre une part des programmes.
- *L'introduction de l'industrialisation.
- *La typification des études pour réduire les délais.
- *La réorganisation de la commercialisation des matériaux de construction.

PLAN QUINQUENNAL : 1980 – 1984.

Pour concrétiser tous ces objectifs, un programme ambitieux (100 000 logements par an) est prévu dans le cadre du plan quinquennal 1980-1984 en lui accordant un investissement très élevé, estimé à 8,55 milliards de dinars.

FINANCEMENT DE L'HABITAT SOCIAL :

Le financement de ce type de logement était assuré directement par le trésor public Jusqu'en 1972, date des nouvelles procédures de financement des investissements

Planifiés en matière d'habitat et qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions de l'ordonnance portant loi de finance pour l'année 1972.

A partir de cette date, les investissements de l'habitat collectif ont été confiés en Matière de financement à la C.N.E.P. (caisse nationale d'épargne et de prévoyance) érigée en banque de l'habitat.

Les modalités des prêts du trésor aux organismes d'habitat pour les programmes collectifs varient selon le caractère de l'opération financière.

Pour ce type d'habitat un taux d'intérêt de 01% est accordé sur une durée de 45 ans. Pour assurer le financement la C.N.E.P. devait utiliser, soit les fonds de l'épargne collective, soit les fonds mis à sa disposition par le trésor public.

LE LOYER :

La détermination du taux de loyer dans le secteur public doit être supportable par les locataires et rentable, pour l'Etat pour qu'il puisse couvrir :

- i. Le remboursement des sommes avancées par l'état ou ses Organismes pour la construction des logements.
- ii. La rémunération des organismes gestionnaires du patrimoine.
- iii. l'Entretien et les réparations nécessaires au maintien des Immeubles en état d'habitation.

Malgré l'insignifiant taux d'intérêt et la durée de remboursement très longue, une Large couche de citoyens n'arrive pas à payer ce loyer, ce qui s'est répercuté sur la gestion des organismes et l'état du patrimoine.

Ces conséquences ont poussé l'Etat à vendre une grande part de ce parc à ses

occupants, ce qui lui permettait de lancer de nouvelles opérations.

NOUVEAUX MODES DE LOGEMENTS :

1) L'HABITAT PROMOTIONNEL :

A partir de 1986 et pour permettre aux classes aisées de se procurer des logements de haut standing, l'Etat a permis la production du logement promotionnel par

La loi N°86/07 du 04 mars 1986 complétée par le décret législatif

N°93/03 du 01mars1993.

Un grand nombre de logements a vu le jour dans le cadre de cette formule permettant de loger un nombre important de citoyens.

2) L'HABITAT LOCATIF – VENTE :

Pour permettre à une large catégorie exclue du système d'attribution

de l'habitat social, d'accéder au logement, l'état a introduit d'autres modes de

Logement, ainsi que d'autres moyens qui ont permis :

iv. La solvabilité des ménages qui ne disposent pas de ressources financières immédiates suffisantes.

v. L'incitation du système bancaire (qui était loin du financement du logement) à intervenir d'une manière efficace dans la production du logement.

La mise en application de cette réforme s'est accompagnée de la restructuration de certaines institutions et la création d'autres à savoir :

b. LA C.N.L. (caisse nationale du logement)-décret exécutif n° 91/146 du 19/05/1991.

c. L'ordonnance n°95/07 du 25/01/1995 relative aux assurances.

d. Le décret exécutif n°97/406 du 03/11/1997 portant création

Du fond de Garantie et de caution mutuelle.

H) TEXTES RELATIFS A LA CREATION DE

CE TYPE DE LOGEMENT :

- Décret exécutif n° 01/105 du 23/04/2001 fixant les conditions

Et les modalités d'acquisition dans le cadre de la

Location – vente de logements réalisés sur fonds publics.

- Décret exécutif n° 91/145 du 12/05/1991 portant statuts de

La caisse nationale du logement, modifié et complété par

Le décret exécutif N°94/111 du 18/05/1994.

- Décret exécutif n° 91/148 du 12/05/1991 portant statuts de

l'agence de L'amélioration et de développement du logement.

a. Arrête ministériel n° 10 du 23/07/2001 portant modalités

d'application des articles 04,15 et 16 du décret exécutif

n°01/105 du 23/04/2001.

b. Arrête ministériel du 17/07/2001 portant approbation du

cahier des charges fixant les normes de surfaces et de confort

applicables aux logements destinés à la location – vente.

c. Décision ministérielle n°115/SPM du 29/01/2002 portant

répartition du programme de logements réalisés dans le cadre

de la location – vente pour l'année 2002.

d. Décision ministérielle n°08/SPM du 01/07/2001 portant désignation de l'A.A.D.L. en qualité de promoteur du programme de logements destinés à la location – vente.

e. Décision ministérielle n°159/SPM du 16/06/2001 portant répartition du programme de logements réalisés dans le cadre de location – vente pour l'année 2001.

I) CRITERES D'ACQUISITION DU LOGEMENT-

LOCATION- VENTE :

La location - vente permet l'accès à un logement avec option préalable pour son acquisition en toute propriété au terme d'une période fixée dans le cadre d'un contrat écrit.

La location – vente est consentie à toute personne remplissant les conditions Suivantes :

- Ne possédant pas ou n'ayant pas possédé en toute propriété un bien à usage d'habitation.
- N'ayant pas bénéficié d'une aide financière de l'Etat pour la construction ou l'acquisition d'un logement.
- Ayant un revenu n'excédant pas cinq (05) fois le S.N.M.G.
- N'étant pas inférieur au S.N.M.G.

Le postulant doit s'acquitter d'un apport initial de 25% minimum du prix du logement – (F3 :1.400.000 DA et F4 : 1.700.000 DA) indiqué dans la demande d'acquisition qu'il doit formuler auprès de l'agence A.A.D.L.

Cette demande sera traitée selon les conditions et les modalités définies par l'arrête ministériel.

Le bénéficiaire retenu versera 10% du prix du logement, les 15% restants exigibles au titre de l'apport personnel seront versés comme suit :

- a. 05% à la remise des clefs.
- b. 05% durant l'année qui suit la date de remise des clefs.
- c. 05% durant l'année qui suit la date de versement de la dernière tranche de l'apport initial.
- d. Pour les 75% du prix du logement ; ils seront réglés à l'Etat sous forme de loyer sur une durée n'excédant pas 25ans et sans intérêts.

3) L'HABITAT SOCIAL - PARTICIPATIF :

A) - Conditions permettant le bénéfice du logement :

Pour permettre au citoyen demandeur d'un logement de pouvoir bénéficier simultanément de l'aide de l'Etat à l'accession à la propriété « A.A.P. » et d'un crédit Immobilier accordé par une banque, la réglementation ; notamment l'article 04 de l'arrête interministériel du 15/03/1998 fixant des conditions que le postulant doit satisfaire pour qu'il puisse bénéficier du financement et par conséquent d'un logement de ce type à savoir :

- Ne possédant pas en toute propriété, une construction à usage d'habitation.
- Non logé ou mal logé.
- Justifiant d'un revenu inférieur à cinq (05) fois le S.N.M.G.

B) – TEXTES ET REFERENCES APPLICABLES

A LA PRESENTE PROCEDURE :

- Le décret exécutif n°94/308 du 04/10/1994.
- L'Arrête interministériel du 15/03/1998, abrogé et remplacé par l'Arrête interministériel du 15/11/2000 définissant les modalités d'application du décret exécutif n°94/308 du 04/10/1994 portant modalité d'intervention de la caisse nationale du logement en matière de soutien financier des ménages pour l'accession à la propriété du logement, publié au journal officiel n°16 du 11/03/2001.
- L'Arrête ministériel n°38 du 21/09/1998 portant création d'un comité de wilaya chargé de la répartition par commune des programmes de logements et des Aides publiques en matière d'habitat.
- L'Arrête ministériel n°39 du 21/09/1998 portant création d'un comité communal chargé de la localisation des programmes de logements et des aides publiques.
- L'Instruction ministérielle n°01/SPM du 08/04/1997 relative aux modalités de mise en œuvre de l'aide de l'état à l'habitat – cas des programmes de logements évolutifs.
- L'Instruction ministérielle n°340/SPM du 07/10/1997 relative aux programmes de logements évolutifs.
- La note circulaire n°005/DG/97 du 22/06/1997, relative aux modalités de mise en œuvre de programmes de logements évolutifs – tranche 1997.

C) – SOURCES DE FINANCEMENT :

C1) – L’apport personnel :

Le postulant doit assurer un minimum de 30% du prix du logement.

C2) – L’aide assurée par l’état :

Selon ce revenu le postulant sera affecté sur une des trois (03) catégories

Ci-dessous, par conséquent l’aide offerte par l’état sera celle qui correspond à

La catégorie choisie.

CATEGORIE	REVENU MENSUEL (DA)	MONTANT A L’AIDE
I	Revenu < 2,5 S.N.M.G.	500.000,00 DA
II	2,5 S.N.M.G. < Revenu < 4 S.N.M.G.	450.000,00 DA
III	4 S.N.M.G. < Revenu < 5 S.N.M.G.	400.000,00 DA

-Ces conditions ont été modifiées récemment. La notion de catégorie est supprimée et l’aide est ramenée à 700.000,00 dinars à condition que le revenu du ménage ne peut dépasser 90.000,00 dinars.

C3) – Le crédit bancaire :

Ce crédit sera assuré par une banque et il est remboursable sur des périodes de 10 – 15 ou 20 ans selon le revenu et l’âge avec un taux d’intérêt de 6,5%.

D) – SCHEMAS DE LA PROCEDURE A SUIVRE POUR LA GESTION DE L’AIDE DE L’ETAT :

1-Le ministère de l’habitat notifie à la wilaya un quota d’aides dans le cadre du PLAAP.

2-La wilaya procède à la répartition (de tout ou partie) de ce quota entre différentes localités et le notifie à chaque A.P.C. concernée.

3-La C.N.L.signe avec la wilaya (D.L.E.P. ou D.U.C.) une convention

d'attribution du programme d'aides de l'Etat.

4-La wilaya sélectionne pour chaque site un promoteur immobilier et en informe la C.N.L.

5-La wilaya ; l'A.P.C. concernée et la C.N.L.signent avec le promoteur sélectionné une convention de projet portant cahier des charges qui précisera les engagements de chaque partie.

6-Le promoteur procède à la sélection des futurs acquéreurs sur la base d'une liste qui lui est communiquée par l'A.P.C.

7-La C.N.L.signe avec le promoteur une convention de liquidation précisant notamment le montant de l'aide de l'Etat et les modalités de son versement.

8-Le promoteur signe avec les bénéficiaires un contrat de V.S.P.

9-Le promoteur engage les travaux.

10-L'état d'avancement est attesté par la D.L.E.P. ou la D.U.C.

12-La C.N.L.libère l'aide de l'Etat par tranches, selon l'état d'avancement des travaux.

13- Prise de possession du logement par le bénéficiaire.

CONCLUSION

Malgré les efforts considérables déployés en matière d'habitat, les objectifs fixés par l'Etat restent loin d'être atteints aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif et ceci pour des raisons qui incombent à tous les acteurs et que nous résumons dans ce qui suit :

- Sur le plan quantitatif :

a-La faiblesse des entreprises de réalisation, ce qui est souvent la cause des retards dans les délais de réalisation.

b-L'incompétence enregistrée au niveau du corps technique, ce qui engendre des problèmes au niveau des chantiers et par conséquent un rythme lent en matière de réalisation.

c-L'ambiguïté, les interférences et la lenteur au niveau des procédures administratives ce qui démotive dans la plus part des cas les partenaires et ceci se répercute négativement sur le projet.

d-L'impuissance du citoyen à bénéficier de ces opérations à cause des bas salaires et parfois du chaumage.

e- La réticence des institutions financières notamment les banques, ce qui s'est répercuté d'une manière négative sur les financements des projets.

- Sur le plan qualitatif :

Compte tenu de la concentration de toutes les opérations sur le nombre en ignorant ainsi les spécificités de la société, l'inadéquation entre le produit et l'occupant est clairement constatée.

CHAPITRE III

Etude d'un cas traditionnel « Vieux Menaâ »

Introduction

2-LA DECHRA

3-BATIS ET MAISONS :

4-RELATION TISSU –STRUCTURE SOCIALE :

5-EXPLOITATION DE L'ESPACE :

1-Introduction :

Pour démontrer que les pratiques sociales dont on regrette la disparition, existaient et s'exerçaient dans un cadre communautaire, de manière réglementée, dans des espaces adéquats, le vieux Menaa ; une des décheras de la vallée de oued Abdi a été choisie comme cas d'étude pour témoigner de cette manière de vivre démentant ainsi l'hypothèse disant que ces activités sont issues des milieux ruraux et par conséquent ne peuvent être transférées dans des milieux urbains.

La vieille cité de Menaa fait partie d'un ensemble de décheras qui s'étendent tout le long d'oued Abdi. Cette vallée se situe au cœur des Aurès, un massif qui s'étend de l'est en ouest sur une distance d'environ 100 kilomètres.

La vallée d'oued Abdi est à 35kilometres au sud de la ville de Batna chef lieu de la wilaya et Menaa se situe au point de rencontre de deux vallées : oued Abdi et oued Bouzina. L'Histoire de la cité ne peut être dissociée de l'histoire de la vallée. Cette région était sous le règne de Massinissa comme tous les territoires berbères jusqu'à l'an 46 avant J.C, début de l'occupation romaine et les ruines de Tasrifte témoignent de cette époque.(figure 24).

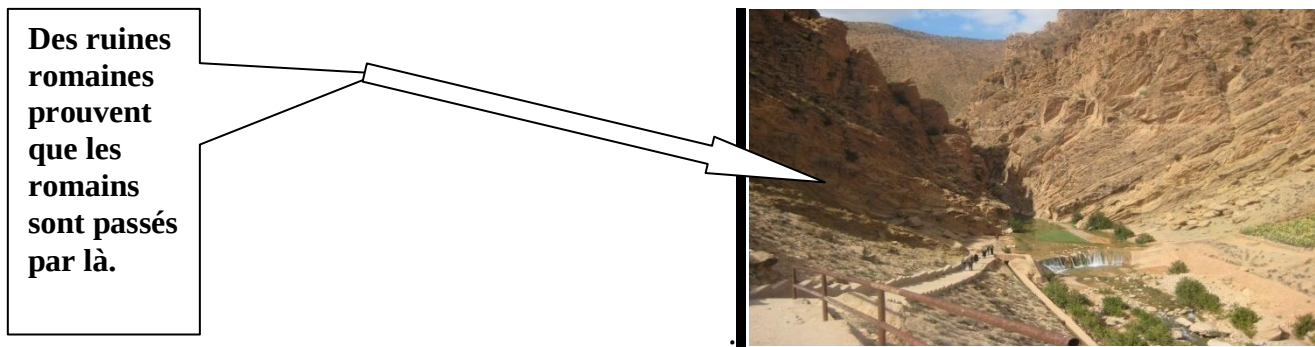


Figure 24-Source Auteur(2008)

Au septième siècle après J.C, la région a été conquise par les musulmans. Pendant l'époque Ottomane, la région servait de passage vers Biskra, et était sous l'autorité du beylik de l'est. En 1848, la région a été occupée comme tous les Aurès par la colonisation Française. En 1894 la vallée a été annexée à la commune mixte d'Arris. En 1963, Menaa a acquis Le statut de commune qu'elle a gardé jusqu'à 1991 pour devenir daïra comprenant deux communes qui sont Menaa avec une superficie de 187,88 kilomètres carrés et Tigharghar avec une superficie de 229,87 kilomètres carrés.

Le relief de la région se compose dans sa majorité de montagnes d'une altitude moyenne de 700 mètres. La vallée d'Oued Abdi est la source la plus importante en matière d'hydrographie permettant l'irrigation des vergers, source de vie des habitants de la déchera.

La région est caractérisée par un climat semi aride avec un hiver rigoureux et un été sec. Les précipitations varient entre 200 et 350 mm.

Compte tenu de la nature du relief très accidenté dans l'ensemble et par conséquent de la rareté des terrains cultivables, l'activité agricole s'est limitée à l'arboriculture et à

un degré moindre aux cultures maraichères destinées dans leur majorité à la consommation locale.

2 - LA DECHERA

Le vieux Menaâ comme les différentes décheras s'étendant sur le long d'Oued Abdi
Constitué d'un tissu urbain très dense. Implanté sur la partie la plus haute, la mosquée
constitue le point de départ, elle est perchée au niveau du sommet autour duquel
s'organise le reste du tissu compact (**figures 25 et 26**).

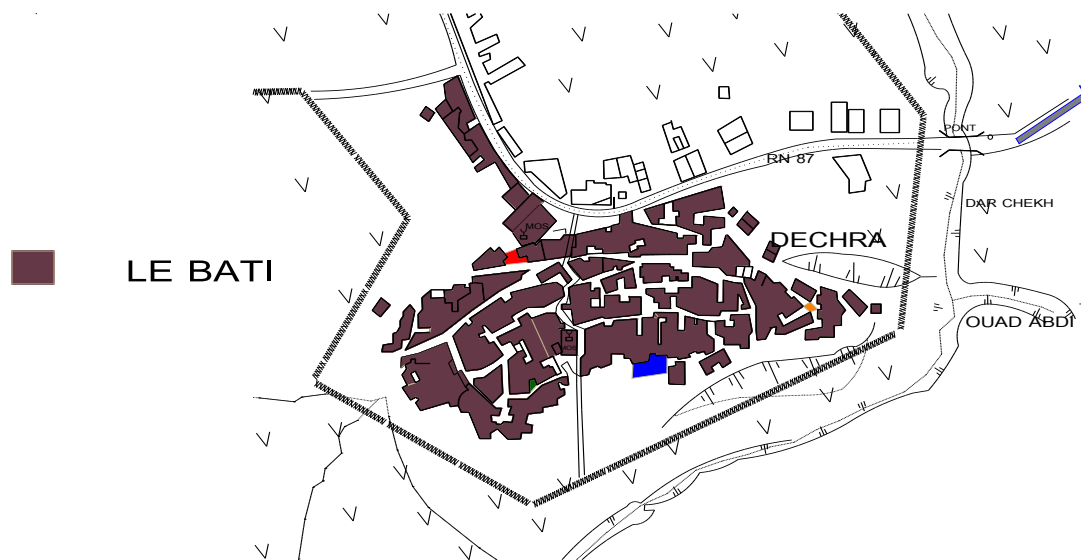


Figure 25- Source O.N.S :RGPH(2008)

La
mosquée
est réalisée
dans la
partie la
plus haute.



Figure 26-Source Auteur(2008)

La circulation se passe au niveau de voies plus au moins étroites épousant la forme du

relief et suivant les courbes de niveaux, qui présentent une hiérarchie claire partant d'une rue principale reliant la porte de la cité aux grandes placettes telles que la place du souk et de la mosquée (**figure 27**).

D'un endroit à l'autre ces ruelles tortueuses passent au dessous des premiers étages d'habitations formant des zones ombragées (**figures 28, 29 et 30**)

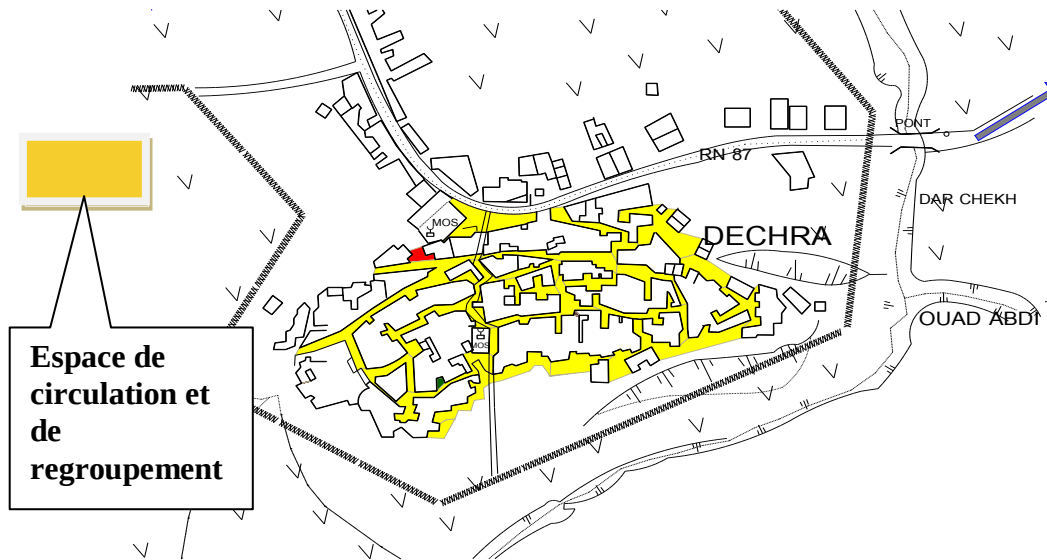


Figure 27- Source O.N.S :RGPH(2008)



Figure 28 -Source Auteur (2008)



Figure 29-Source Auteur(2008)



Figure 30-Source Auteur(2008)

Pour des raisons climatiques, les ruelles sont couvertes dans plusieurs endroits.

Les rues secondaires ont un rôle de desservir des groupements d'habitations
(figure31).

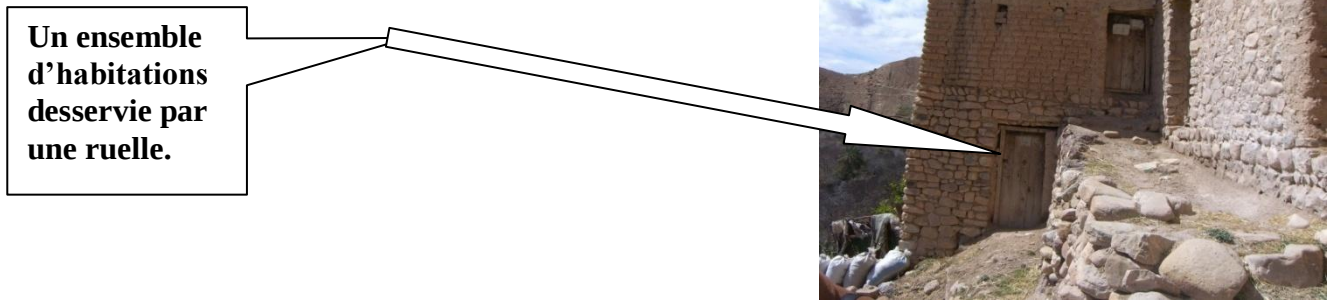


Figure 31-Source Auteur(2008)

Les impasses : elles sont souvent semi privées, elles permettent l'accès aux maisons
(figures 32 et 33).

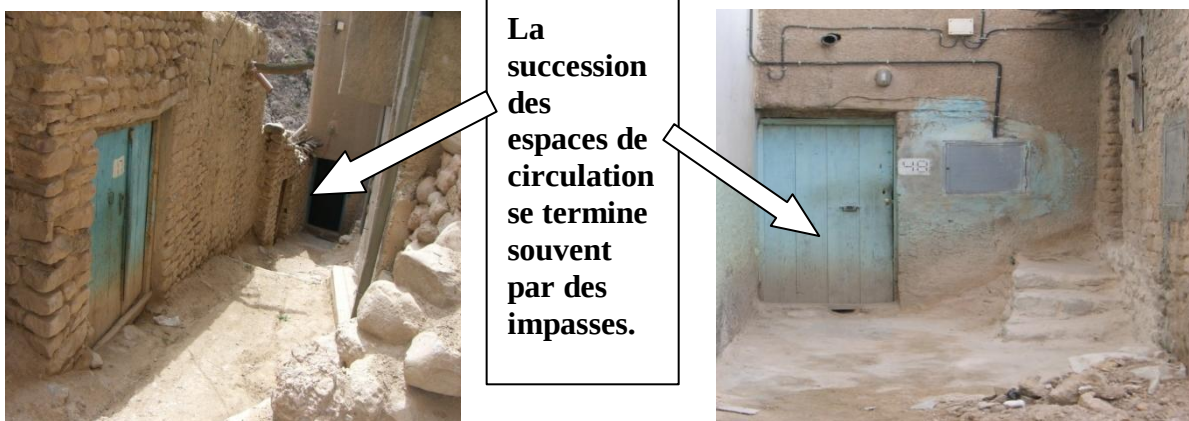


Figure 32 -Source Auteur(2008)

Figure 33-Source Auteur(2008)

en plus de la circulation, des placettes figurent ici et là pour contenir des regroupements masculins ou féminins ainsi que des activités, parmi elles on peut citer :

la place du marché (souk) : elle se situe à la limite de la cité, structurée par des magasins, elle a un rôle économique permettant les rencontres et les échanges.

(figure 34).

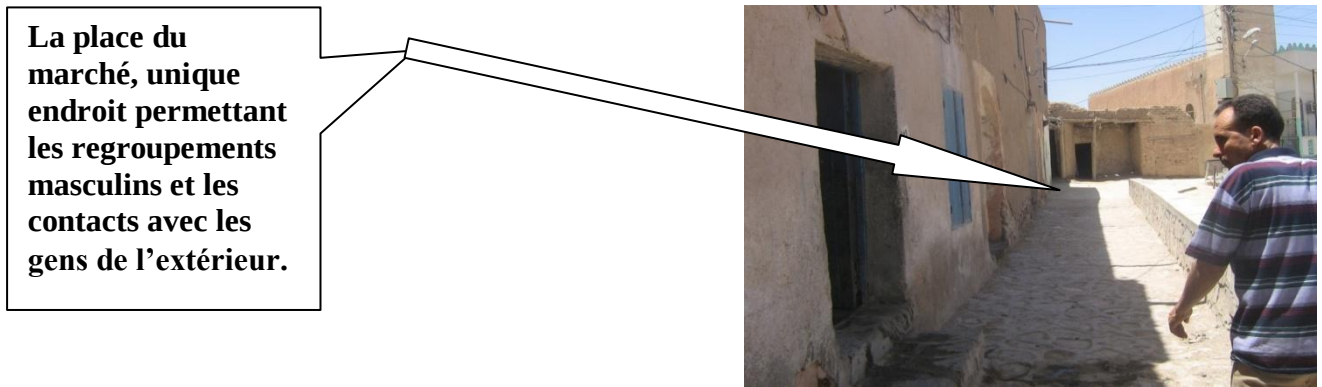


Figure 34-Source Auteur(2010)

Les places de :sammar, thsammarth, aghazdis,.....etc (**figure 35**).

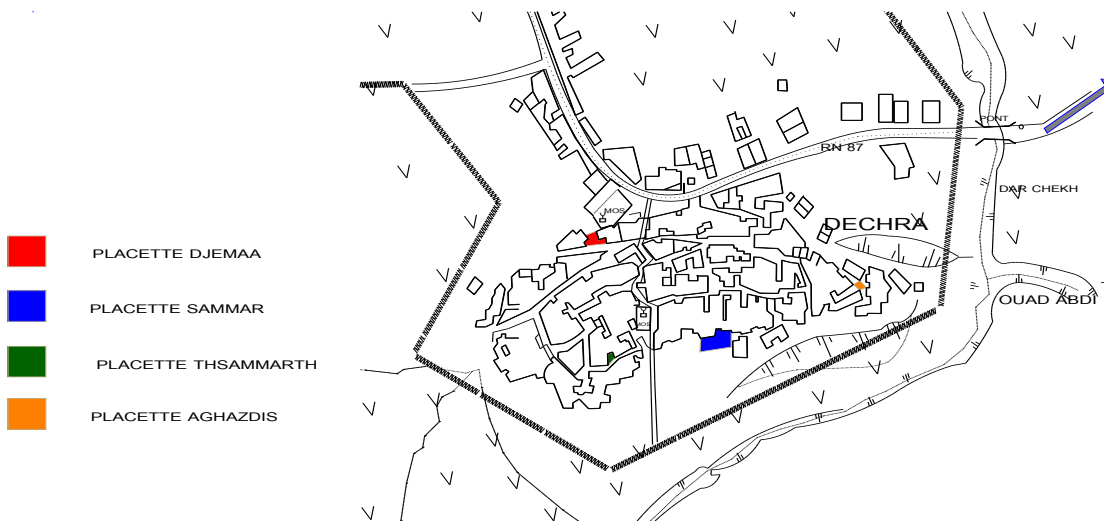


Figure 35- Source O.N.S :RGPH(2008)

Elles se trouvent à l'intérieur de la cité, elles sont à vocation féminine, elles permettent les rencontres et les pratiques de quelques activités notamment celles qui s'exercent collectivement.

Contrairement aux vieilles villes, on remarque l'absence de murailles délimitant et protégeant la cité, seules quelques maisons juxtaposées forment les remparts et permettent l'accès à la cité par une porte principale assurant aussi la relation avec le marché (souk) et la seconde mosquée (**figure 36**).

Une série de magasins orientés vers l'extérieur empêchant ainsi toute personne étrangère à pénétrer à l'intérieur de la



Figure 36-Source Auteur(2010)

En plus de ça d'autres accès considérés secondaires permettent le passage aux vergers.

3 - BATIS ET MAISONS :

La partie bâtie de la cité est constituée d'un tissu compact, caractérisé par l'organisation autour d'espaces clos assurant intimité, homogénéité et cohésion

(figures 37, 38, 39, 40 et 41). Dans leur majorité les maisons sont construites sur deux niveaux (un rez de chaussée+étage)(figure 42).

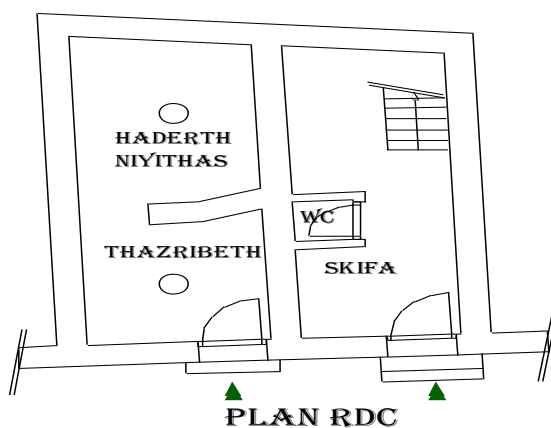


Figure 37 -Source Auteur(2010)

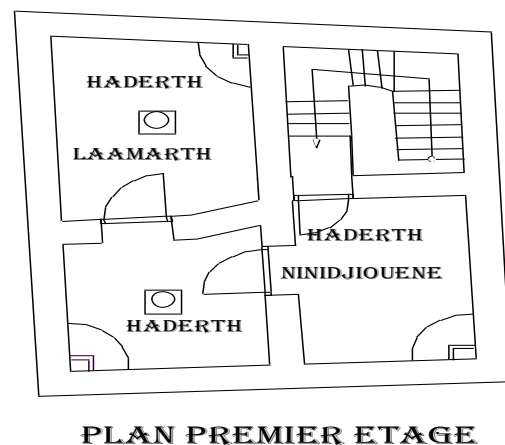


Figure 38-Source Auteur(2010)

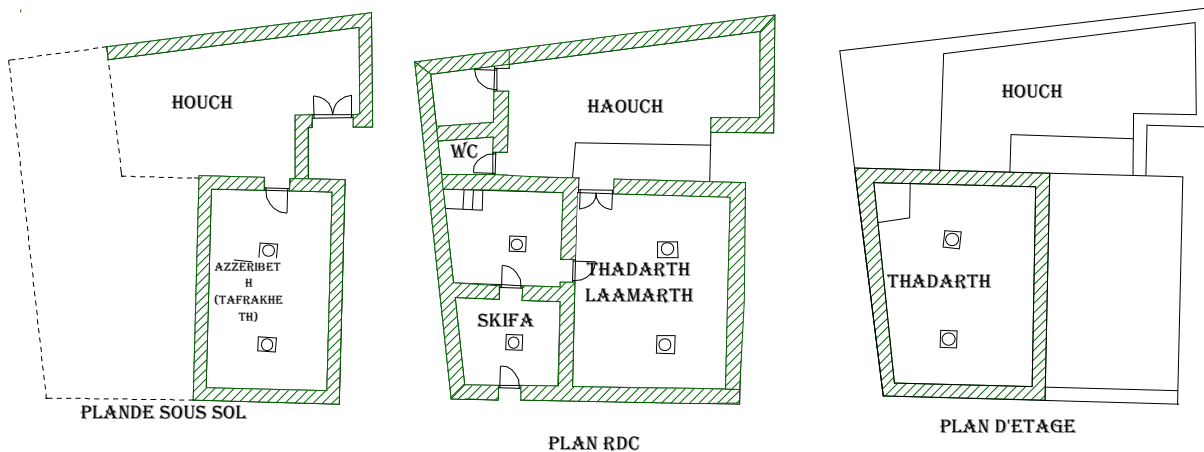


Figure 39

-Source Auteur(2010)

Figure 40 -Source Auteur (2010)

Figure 41-Source Auteur(2010)

Les
habitations
sont
réalisées sur
deux
niveaux.



Figure 42-Source Auteur(2008)

elles s'articulent autour de la cour qui est un espace principal. Cette cour est souvent entourée de pièces à divers usages : habitation, sanitaire et bergerie.

Ces maisons sont généralement accessibles par des portes placées de manière à empêcher le regard direct sur l'intérieur ainsi que les courants d'air.

« Même quand la porte est ouverte, le regard n'entre pas dans la maison.

L'intimité du foyer est préservée par une entrée en chicane dont la seconde ouverture comporte par fois encore un rideau» (Fanny Colonna, 1935/1936).

Les maisons de la déchera sont réalisées avec des matériaux locaux, elles s'appuient sur des fondations constituées de pierres liées entre elles avec un mortier de terre;

ces fondations s'étendent verticalement jusqu'à une hauteur dépassant un(01) mètre par rapport au niveau de la rue pour empêcher l'effondrement de la bâtisse qui peut être causée par les eaux pluviales. Au dessus de la pierre le mur continue à être réalisé avec du parpaing local (toub) renforcé de troncs d'arbres posés horizontalement (**figure 43**).

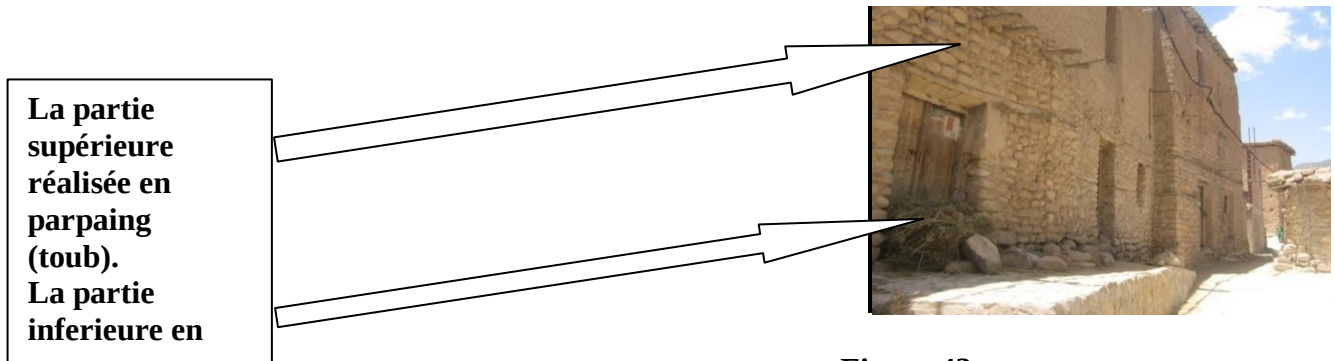


Figure 43-Source Auteur(2008)

Les maisons de la cité sont introverties, seules quelques petites ouvertures de formes triangulaires apparaissent sur les murs extérieurs. Cette réduction de dimensions permet aux habitants une meilleure protection contre le climat et les éventuelles agressions. Il y'a lieu de signaler que plus ces ouvertures sont élevées, plus leurs dimensions sont importantes(**figure 44**).

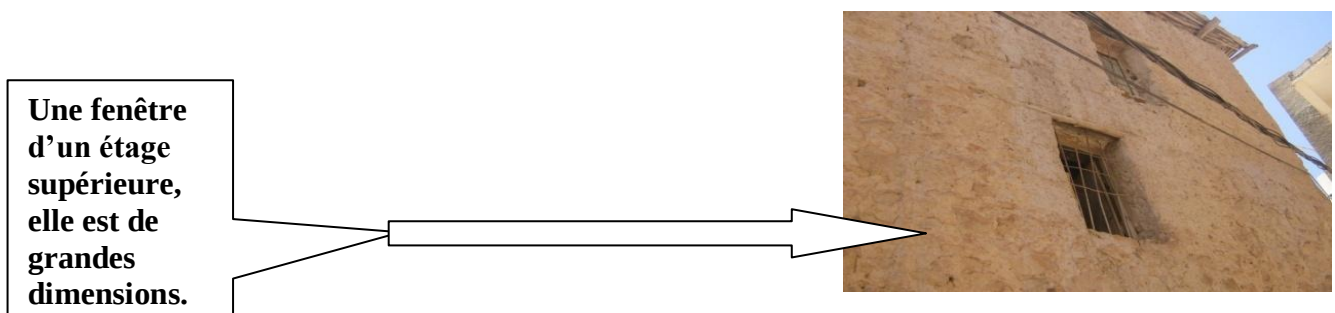
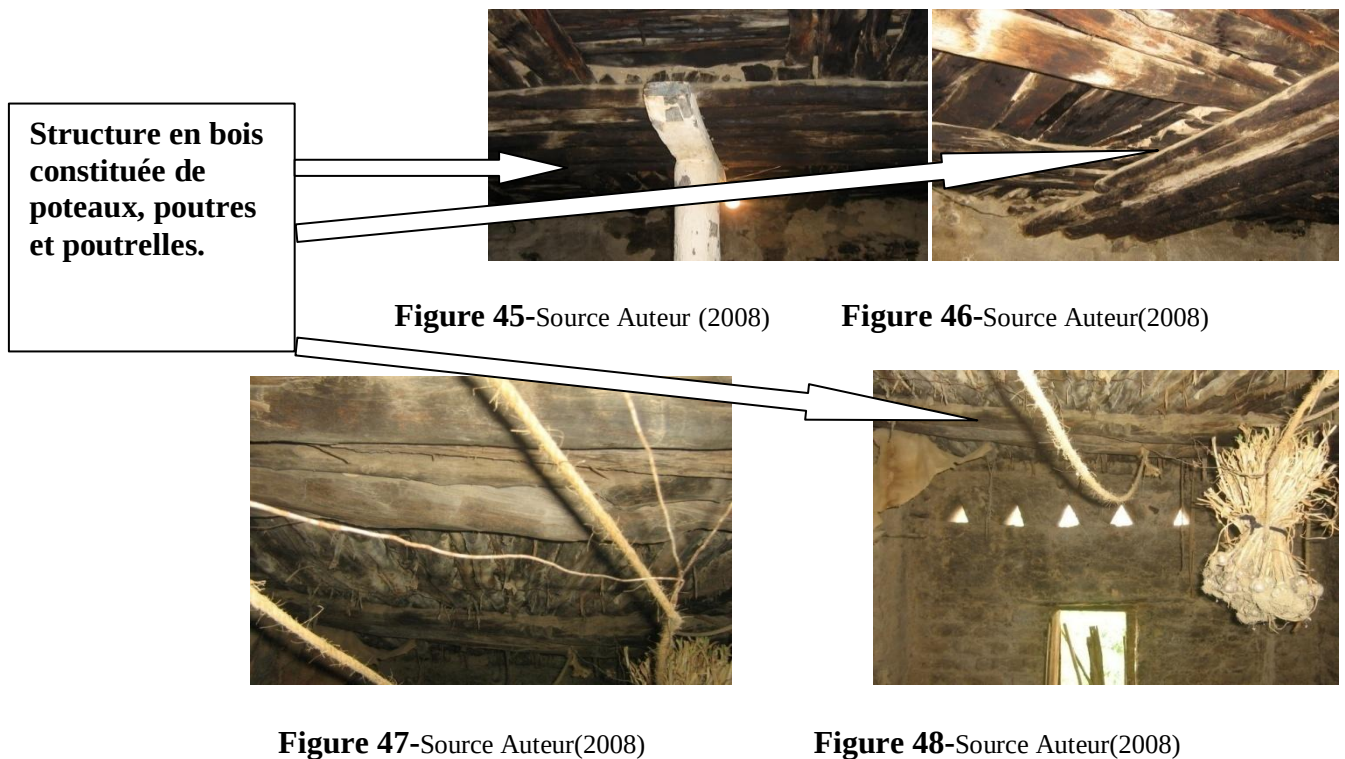
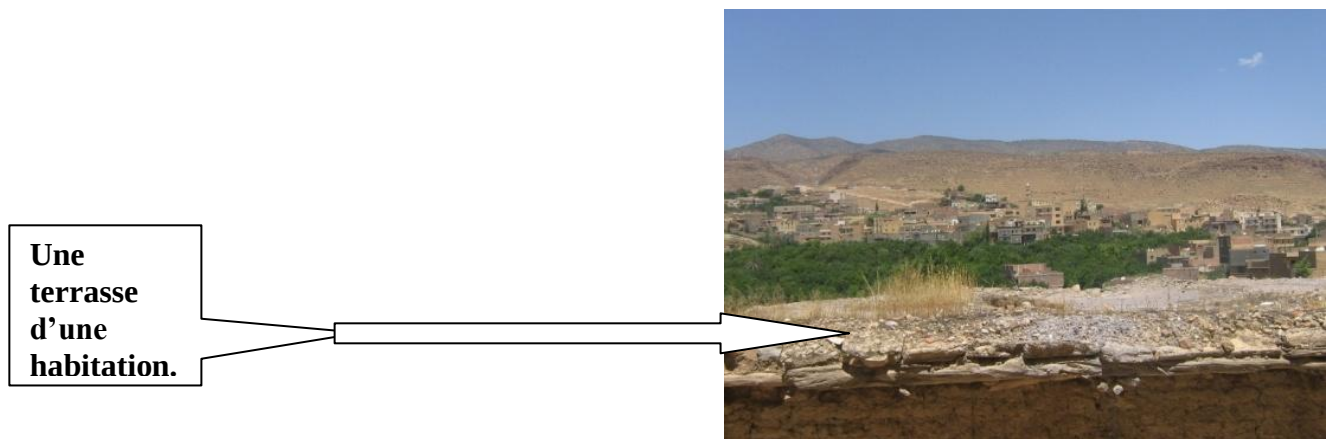


Figure 44-Source Auteur(2010)

Les habitations sont couvertes par des terrasses constituées de structures en bois verticales et horizontales, couvertes d'argile assurant l'étanchéité et de sable assurant (**figures 45, 46, 47 et 48**).



l'isolation thermique. Elles sont légèrement inclinées pour permettre l'évacuation des eaux pluviales (**figure 49**).



4 - RELATION TISSU –STRUCTURE SOCIALE :

A Menaïa comme dans les autres décheras, l'occupation du tissu est soumise à une certaine logique qui est généralement d'ordre social.

La déchera est habitée par une population constituée de quatre groupes familiaux

descendant du même ancêtre, chaque groupement est constitué d'un certain nombre de familles ayant des liens de parenté. Généralement l'affectation des quartiers et l'occupation du tissu sont faites selon des groupements de familles qui forment des rues entières en occupant les deux cotés. Ces habitations débouchent sur des impasses formées de deux habitations minimum.et appartiennent à des familles ayant le même nom.

5 - EXPLOITATION DE L'ESPACE :

Suite aux différentes visites effectuées sur les lieux et après avoir eu plusieurs entretiens avec les habitants de la déchera et même avec ceux qui y reviennent par nostalgie, nous avons appris qu'en plus de l'intérieur, la femme exploite la majorité des espaces extérieurs, à part la placette dite « Djemaa » réservée aux notables de la cité et qui sert de lieu de réunions pour examiner les différentes affaires et régler les divers problèmes de la tribu, toutes les autres placettes sont destinées aux femmes.

De ce fait l'homme n'utilise ces espaces que Pour passer chez lui car les traditions lui interdisent de s'y arrêter.

Il ne lui reste que la placette du souk ou l'esplanade de la mosquée. Chaque groupement de famille a pratiquement sa placette qui constitue un lieu de rencontres féminines. Ces rencontres presque quotidiennes permettent aux femmes de renforcer les liens déjà existants, de profiter du soleil, de l'air frais et d'exercer plusieurs activités, notamment celles qui nécessitent L'entraide. En fait, ces placettes constituent le prolongement de l'intérieur.

Donc aucun espace soit à l'intérieur de l'habitation ou à l'extérieur n'est laissé au

hasard, tout est exploité d'une manière efficace et rationnelle, néanmoins il y'a lieu de signaler que cet investissement optimal de la cité est en voie de disparition, cela est due selon ces gens à plusieurs facteurs à savoir :

-La croissance démographique importante qui fait que la cité ne supporte plus ce nombre d'habitants, ce qui a engendré un passage de la famille étendue à la famille nucléaire ; ceci a donné naissance à d'autres quartiers hors cette cité et qui n'ont plus ses caractéristiques et par conséquent ces pratiques. Cette extension a contribué à la désertion de cette cité notamment par les jeunes couples.

-L'introduction de familles étrangères par l'opération d'achat de quelques habitations a créé des ruptures entre les familles ce qui a fait disparaître les rencontres, ceci a dévalorisé l'espace et a changé sa vocation et son statut.

-L'abandon de l'activité agricole par la majorité et l'orientation vers les secteurs secondaire et tertiaire a influé sur les activités et les pratiques en éliminant un nombre important d'entre elles ce qui a réduit les besoins de rencontres et d'espaces.

-L'évolution de la société et l'introduction de paramètres de confort au sein de la cité et les moyens technologiques ont minimisé le besoin d'entraide par les autres et par conséquent le besoin de l'espace.

CONCLUSION :

La prise des pratiques comme système au niveau de l'habitat traditionnel a permis une appropriation claire et une exploitation rationnelle de l'espace. Ceci a engendré une durabilité de ces pratiques.

CHAPITRE IV

Etudes de cas récents

« 150 et 1020 logements à Batna »

I-Introduction

II-CITE DES 150 LOGEMENTS – BATNA

2-1/Situation :

2-2/Analyse de la cité :

2-2-1/L'extérieur :

A): Le tissu :

A-1 : Type A :

A-2 : Type B :

A-3 : Type C :

A-4 : Type D :

B : La hauteur :

C :La hiérarchie des espaces :

D : Les accès :

E : Les façades :

F: Les terrasses :

G: Position des blocs :

2-2-2-L'INTERIEUR :

A: La consistance :

B: La cour :

C: Le caractère introverti des habitations :

D: La conception intérieure :

E: Forme d'ouvertures :

F: Inexistence des balcons et séchoirs :

2-3-Transformations

III-CITE DES 1020 LOGEMENTS – BATNA

3-1-Introduction

3-2-Situation

3-3/Analyse de la cité :

3-3-1/Au niveau de l'extérieur :

A) Le plan d'aménagement :

B) Le tissu :

C) Orientation :

D) Circulation mécanique :

E) Circulation piétonne :

F) Placettes :

G) Autres espaces :

3-3-2/Au niveau de l'intérieur :

A-L'appartement :

A-1)-La consistance :

A-2)-L'exigüité des appartements :

A-3)-La conception :

A-4)-L'orientation :

A-5)-Situation des sanitaires :

A-6)-Problèmes acoustique et thermique:

B-La cage d'escalier :

B-1)-Le vis-à-vis des portes :

B-2)- L'exigüité des paliers :

B-3)- La gestion :

3-4/Transformations :

A)-Transformation du F3 en F4 :

B)-Elargissement des séjours :

C)-Transformation du F3 en F5 :

D)-Suppression des cloisons :

E)-Transformation des locaux en logements :

F)-Fermeture des balcons et séchoirs :

TABLEAU COMPARATIF ET RECAPITULATIF.

Introduction

Pour l'étude de cas, on a opté d'une part à l'habitat collectif du fait qu'il est le type officiellement adopté par l'Etat pour faire face à la crise apparue dès l'indépendance pour des raisons précédemment évoquées. Ce type au niveau duquel d'énormes problèmes sont vécus. D'autre part on a choisi deux quartiers au niveau de la ville de Batna du fait que cette agglomération, à l'instar de toute l'Algérie a connu un exode massif d'une population venant des quatre coins de la wilaya, caractérisée par un habitat spécifique et des pratiques traditionnelles, notamment la région sud (les deux vallées) connue avec ses décheras où le citoyen contrairement au nouveau milieu, trouvait ses repères.

Batna, une des 48 wilayas de l'Algérie, se situe à l'est du pays, elle couvre une superficie de 12038,76 Km². Elle est limitée par les wilayas suivantes :
au Nord par les wilayas d'Oum El Bouaghi, de Mila et de Sétif, à l'Est par la wilaya de Khenchela, au Sud par la Wilaya de Biskra et à l'Ouest par la wilaya de M'sila.

Elle compte 1 128 030 habitants d'après le recensement de 2008 . Elle est constituée de 21 daïras et 61 communes.

L'emplacement du mausolée Madghacen non loin de la ville, prouve que Batna faisait partie de la Numidie , royaume Berbère.

La ville de Batna, chef lieu de la wilaya, est implantée dans une vallée qui était sous domination de Lambèse du temps des Romains.

CARTE DE L'ALGERIE

SITUATION DE LA WILAYA DE BATNA



المصدر: المخطط الوطني لتهيئة الاقليم

(figure 50) –Source :Plan national de l'aménagement du territoire.

Elle a été créée par un décret daté le 12 septembre 1848 signé par Napoléon III.

Elle se forma progressivement, autour d'un camp crée pour protéger la route entre le nord et le Sud et domina les montagnes des Aurès .Un centre de population nommé Batna au début, puis nouvelle Lambèse, en 1848, et par décret du 20 juin 1849, le nom de Batna a lui été définitivement attribué. En 1957, Batna devient le chef-lieu

Avec une population estimée à 375 000 habitants, elle est la cinquième ville d'Algérie et capitale des Aurès depuis sa création. Située à 1058 mètres d'altitude, construite sur un relief en cuvette entourée de montagnes au Nord par Djebel Bouaarif au Sud-est par Djebel Ich Ali à L'Ouest, par Djebel Belezma.

— Limite de wilaya
 - - - Limite de daïra
 ····· Limite de commune

0 8 16 km

● Chef-lieu de wilaya
 ● Chef-lieu de daïra
 • Chef-lieu de commune

-67-

Elle est habitée par les berbères (chaouis) bilingues dans leur majorité parlant chaoui et arabe ainsi que des arabes.

Sur le plan aménagement et réalisation et à part les habitations réalisées dans le cadre du programme Aurès, les constructions individuelles illicites dans leur majorité, caractérisaient Batna.

Ce n'est qu'en 1978 que le premier plan d'urbanisme directeur est élaboré, dont l'objectif est de définir les zones d'extension de la ville, en matière d'habitat.

Deux zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN I et ZHUN II) ont été projetés pour le long terme.

Une extension très importante de la ville est enregistrée entre 1978-1984, caractérisée par l'éclatement de l'agglomération dans tous les sens. Plusieurs cités collectives ont été lancées et réalisées. Vers 1996, à cause de la cadence rapide du développement, la ville a connu une saturation de son tissu urbain.

Dans le but de réorganiser et de rééquilibrer ce tissu, un plan d'urbanisme a été établi en 1985.

A part les programmes ZHUN I et ZHUN II, cette période a connu le lancement de 3821 logements, dont 2398 collectifs en promotion immobilière, privée et étatique.

L'année 1994 a connu la naissance du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) approuvé en 1998.

LA CITE DES 150

LOGEMENTS A

BATNA

2-1/Situation :

2-2/Analyse de la cité :

2-2-1/L'extérieur :

A): Le tissu :

A-1 : Type A :

A-2 : Type B :

A-3 : Type C :

A-4 : Type D :

B : La hauteur :

C :La hiérarchie des espaces :

D : Les accès :

E : Les façades :

F: Les terrasses :

G: Position des blocs :

2-2-2-L'INTERIEUR :

A: La consistance :

B: La cour :

C: Le caractère introverti des habitations :

D: La conception intérieure :

E: Forme d'ouvertures :

F: Inexistence des balcons et séchoirs :

2-3-Transformations

II - CITE DES 150 LOGEMENTS – BATNA

La cité des 150 logements à Batna fait partie de 375 logements répartis sur la

Ville comme suit :

84 logements au niveau du centre ville, 114 logements (cité du 20 Aout) ,27

Logements Bouzourane et 150 logements, objet de l'étude.

Ces logements conçus par un bureau d'études suisse, réalisés par l'entreprise

Hamza (une entreprise Algérienne ; privée) dans le cadre du programme spécial

Aurès, accordé à la wilaya en 1970.

2-1/SITUATION : la cité se situe au sud du vieux centre ville (noyau colonial), elle s'inscrit parfaitement dans un ilot rectangulaire de 200 mètres de longueur et de 125 mètres de largeur (**figure 52**).

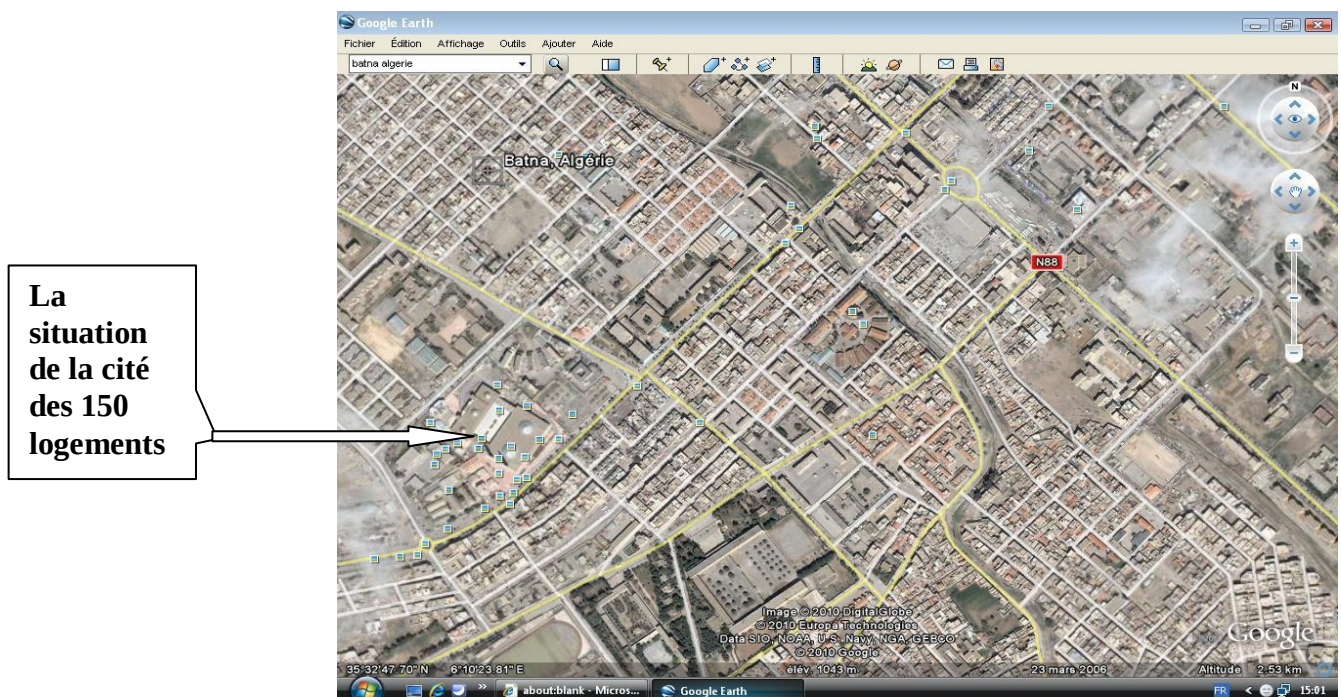


Figure 52-Source Internet(2010)

Elle est limitée du coté nord par la rue des frères Chelaghma (**figure 53**),

La rue des
frères
chelaghma



Figure 53-Source Auteur(2010)

du coté sud par la rue Belahcene Mohamed (**figure 54**),

La rue
Belehcene
Mohamed



Figure 54- Source Auteur(2010)

du coté Est par une rangée d'habitations Individuelles et les allées Salah

Nezzar (**figure 55 et 56**)

Les allées
Salah
Nezzar



Figure 55- Source Auteur(2010)

Figure 56- Source Auteur(2010)

et du côté Ouest par l'avenue de L'indépendance (Route de Biskra)(figures 57 et 58).

L'Avenue de
l'indépendance.



Figure 57- Source Auteur(2010)



Figure 58- Source Auteur(2010)

La cité est réalisée sur une surface de 25000m^2 , elle est constituée de 150

Logements de type semi – collectif, repartis sur 25blocs de rez de chaussée plus deux étages chacun. Le bloc contient deux logements de type F5 au niveau du rez de chassée, deux logements de type F4 au niveau du 1^{er} étage et Deux logements de type F3 au niveau du 2^{eme} étage.

2-2/ANALYSE DE LA CITE :

En lisant bien la cité dans ces deux volets, intérieurs et extérieurs et ceci à travers les documents dont nous disposons, on constate d'une manière claire que le concepteur a essayé de reconduire au niveau d'un tracé orthogonal de type colonial qui caractérise le vieux centre ville, beaucoup de paramètres caractérisant l'habitat de la région des Aurès, ces facteurs qu'on peut résumer dans ce qui suit :

2-2-1/l'extérieur :

A): Le tissu : Il est compact, composé de 4 types d'assemblage (figure 59).

Le schéma montre bien la supériorité du bâti par rapport au vide.

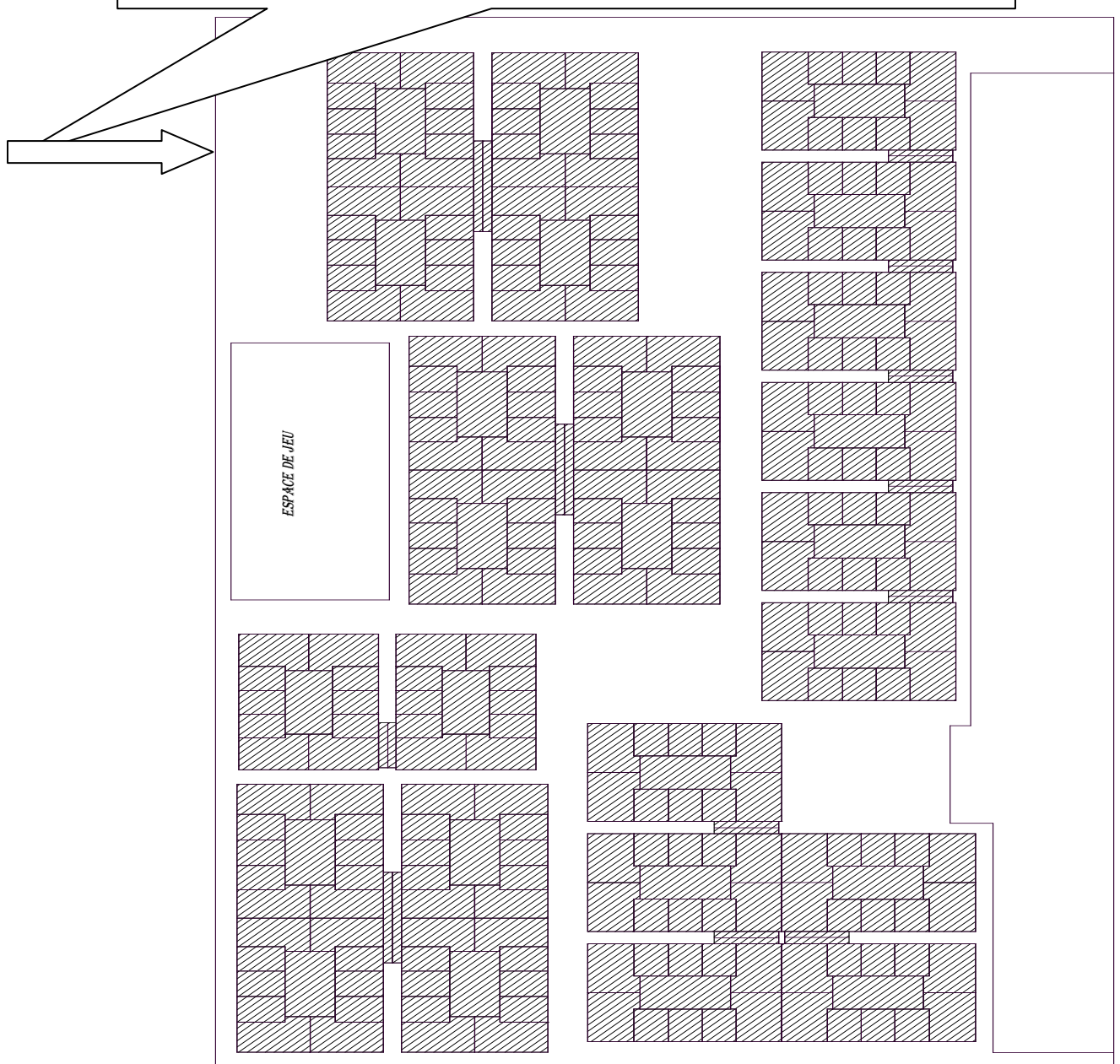


Figure 59-Source Etudiant (2009)

Chaque type se compose d'un assemblage d'unités juxtaposées et bien serrées

A-1 : Type A : (figure 60).

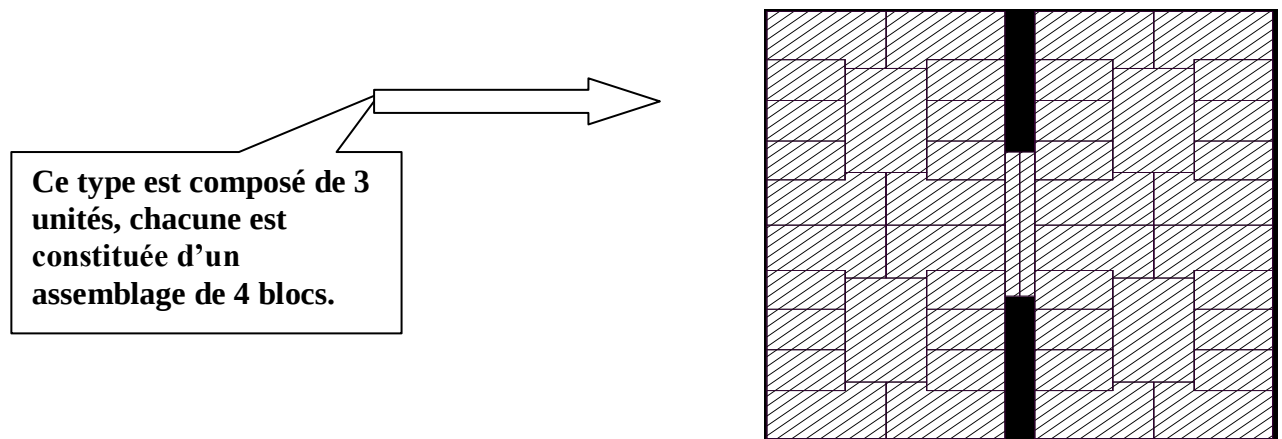
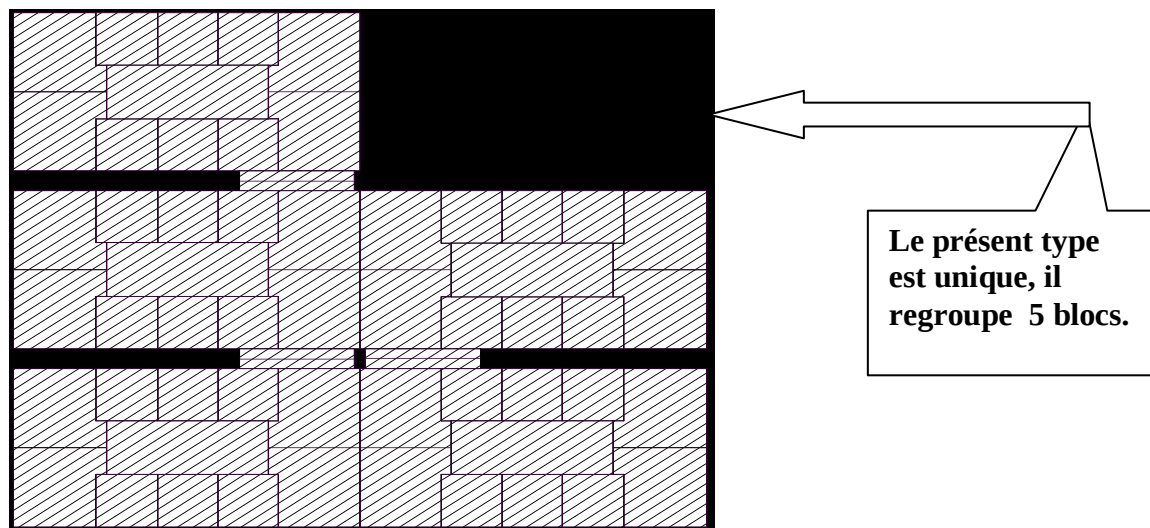


Figure 60- Source Etudiant (2009)

A-2 : Type B : (figure 61).



Le présent type est unique, il regroupe 5 blocs.

Figure 61- Source Etudiant (2009)

A-3 : Type C : (figure 62).

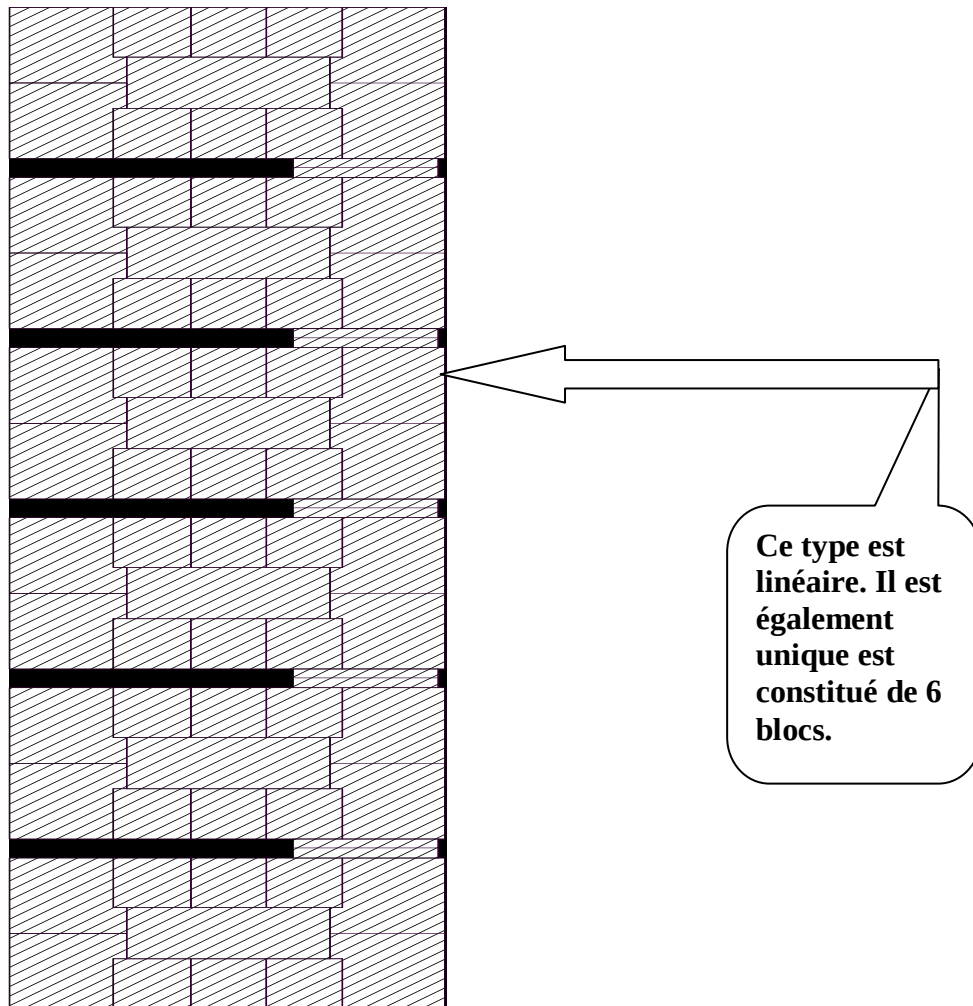


Figure 62- Source Etudiant (2009)

A-4 : Type D : (figure 63).

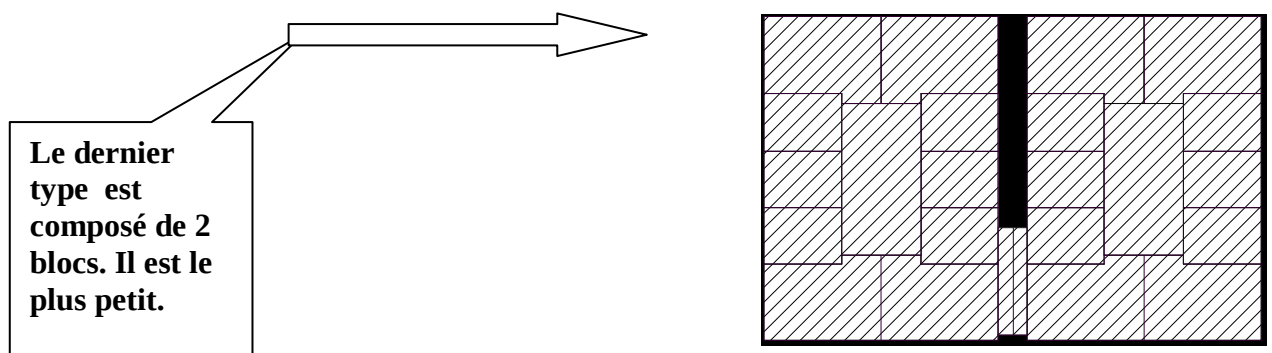


Figure 63- Source Etudiant (2009)

B) : La hauteur : Limitée à un rez de chaussée +deux étages, une hauteur qu'on trouve couramment au niveau des habitations traditionnelles, notamment au niveau des groupements (décheras). (**figure 64**).

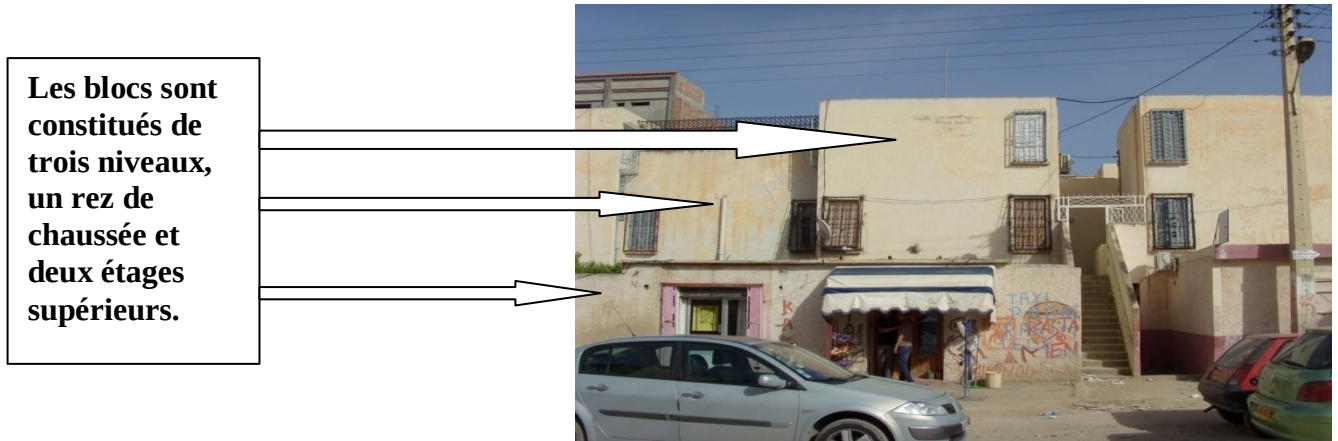


Figure 64-Source Auteur(2009)

C) : La hiérarchie des espaces : Elle est très claire, soit au niveau de la circulation soit au niveau des regroupements. La circulation mécanique est affectée à la périphérie de la cité pour éviter tous risques, seul deux pénétrantes sont prévues sur les cotés ouest sud pour permettre l'accessibilité des véhicules d'intervention.

Les voies piétonnes dominant et caractérisent la cité, ces voies débouchent dans l'ensemble sur des impasses qui mènent vers l'intérieur des habitations.

Des placettes pour jeux et regroupements se trouvent en plein milieu du tissu, elles sont bien structurées par le bâti (**figure 65**).

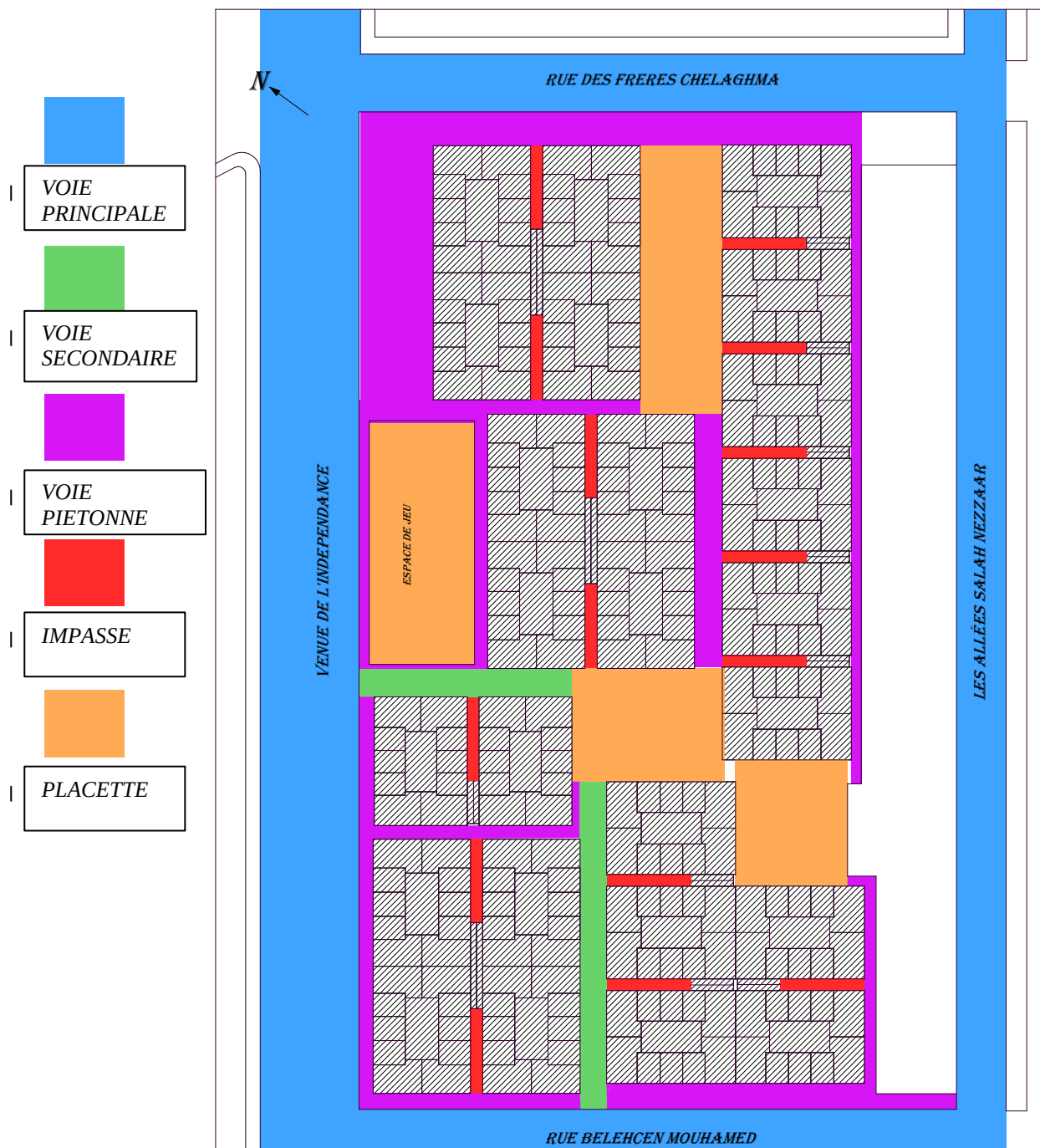


figure 65Source Auteur (2010)

D): Les accès : Eloignés les uns par rapport aux autres et ceci dans l'esprit d'éviter le vis-à-vis ce qui préserve l'intimité des habitations (**figure 66**).

L'orientation des portes d'entrée dans la même direction.



Figure 66- Source Auteur (2010)

E) : Les façades : s'étendent horizontalement avec un traitement très simple exprimant ainsi la simplicité des habitations Auresiennes (**figure 67**).

L'horizontalité de la façade urbaine



Figure 67- Source Auteur (2010)

F) : Les terrasses : Les logements des derniers étages sont couverts par des planchers rappelant les terrasses de l'habitat vernaculaire (**figure 68**).

Les toits terrasses.

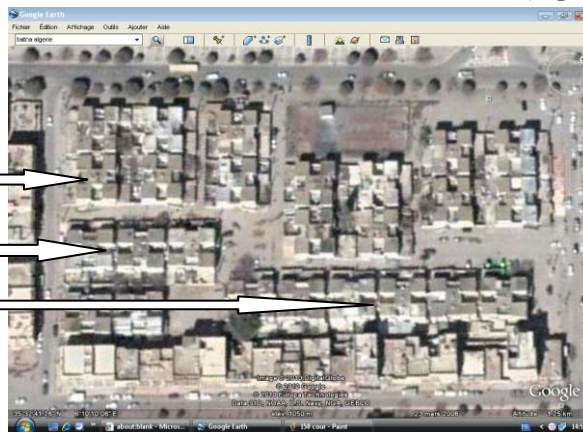


Figure 68-Source Internet(2010)

G): Position des blocs : Eloignés par rapport aux voies en mettant dans les façades les cours de part et d'autre, ce qui préserve à notre avis l'intimité des habitations et leurs assure un minimum de confort (**figure 69**).

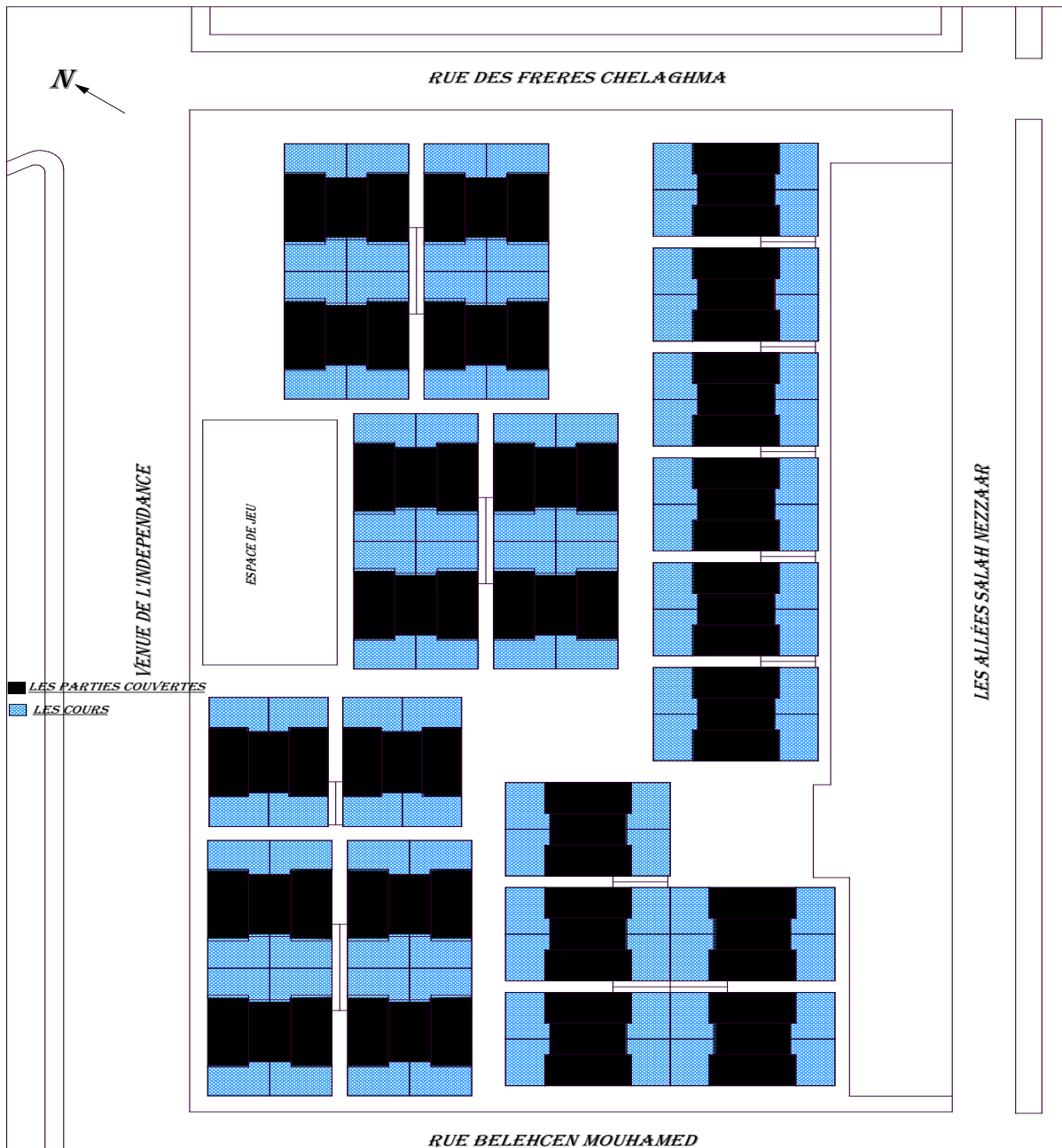
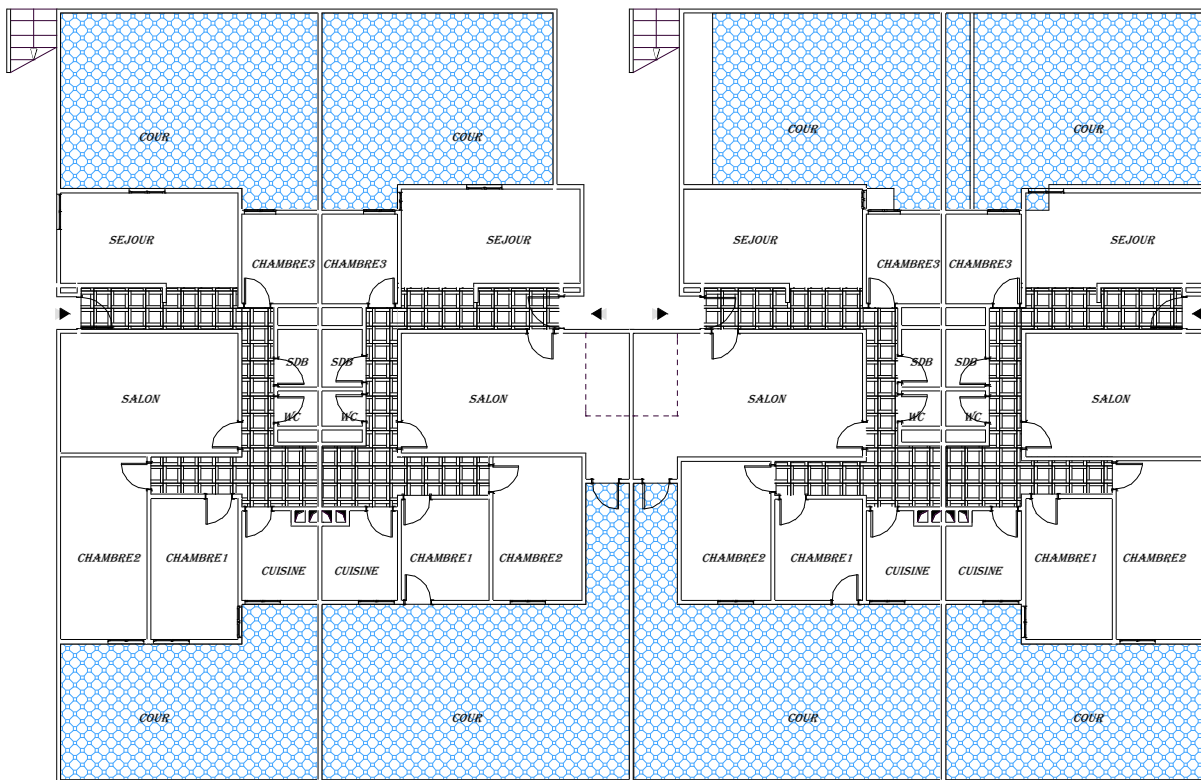


Figure 69- Source Auteur (2010)

2-2-2-L'INTERIEUR :

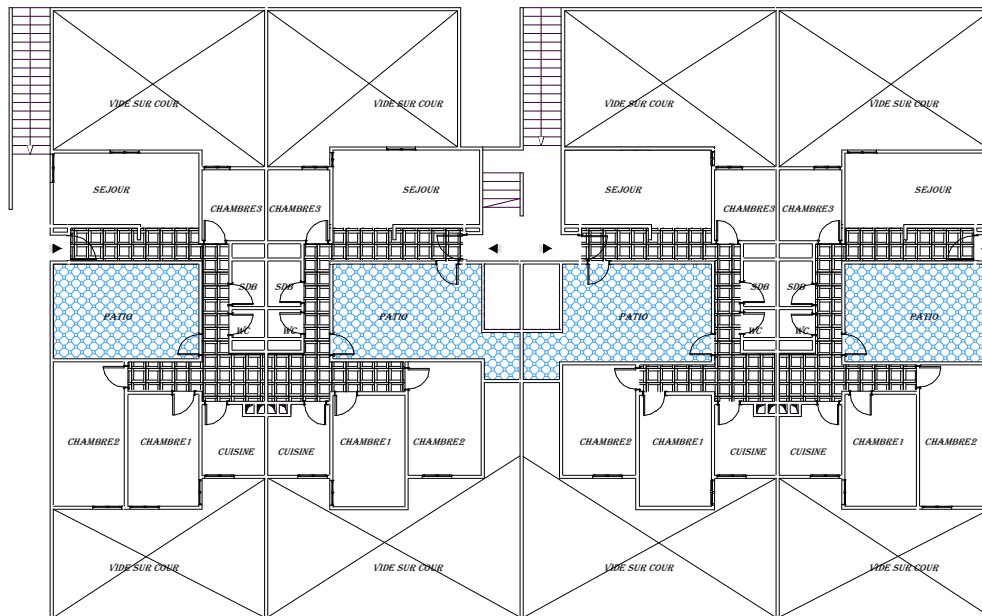
A) :La consistance : Le fait que la cité est constituée de 2/3 de F4 et F5 est une prise en considération du nombre important de membres des familles.

B): La cour : Cet espace très important, omniprésent au niveau de l'habitation traditionnelle a été réalisé au niveau de toutes les habitations de la cité et sur tous les étages (**figures 70, 71 et 72**).



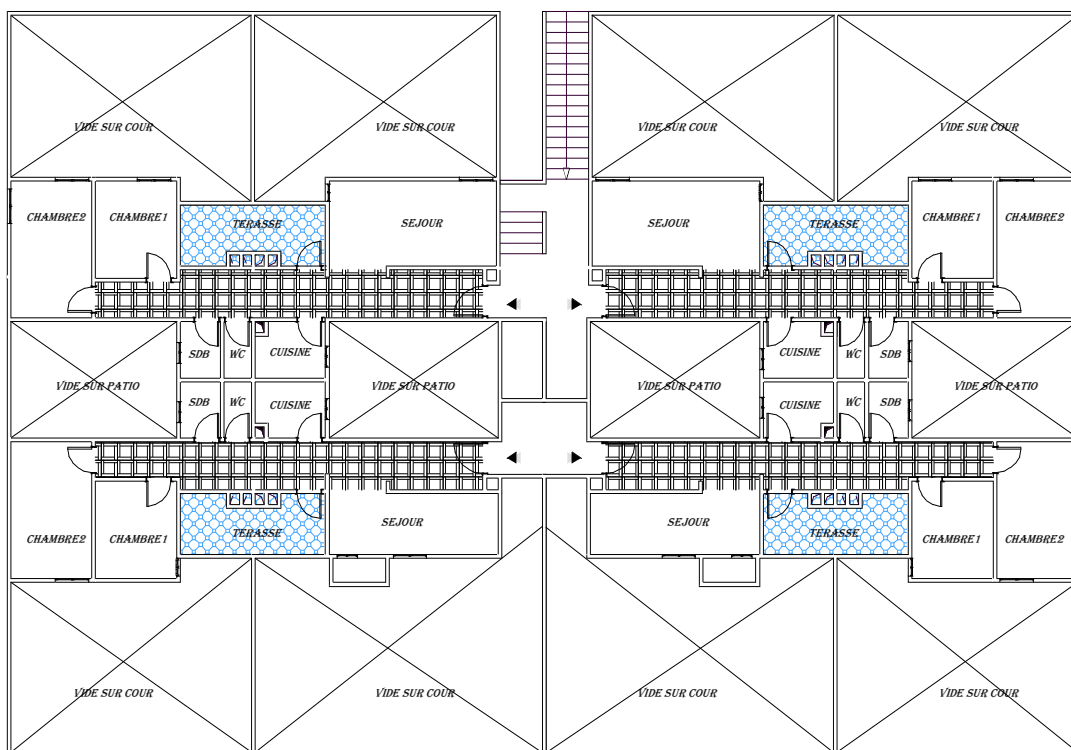
PLAN RDC

Figure 70- Source Auteur (2010)



PLAN 1ER ETAGE

Figure 71- Source Auteur (2010)



PLAN 2EME ETAGE

Figure 72- Source Auteur (2010)

C) :Le caractère introverti des habitations : La majorité des ouvertures donnent sur les cours ce qui assure une intimité des foyers (**figure 73,74 et 75**).

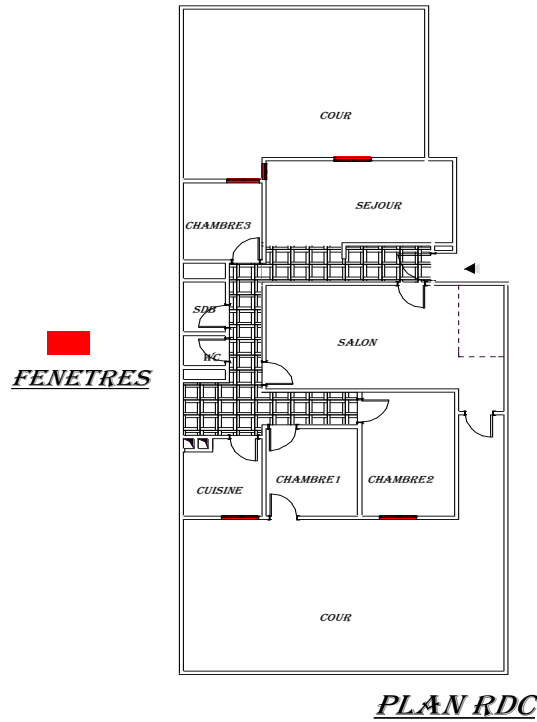


Figure 73- Source Auteur (2010)

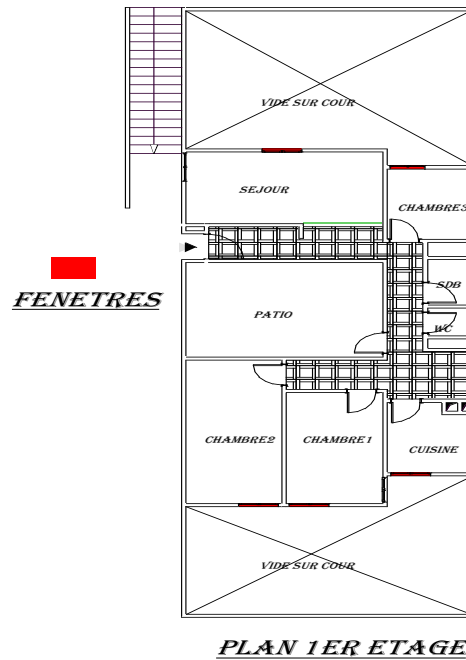


Figure 74- Source Auteur (2010)

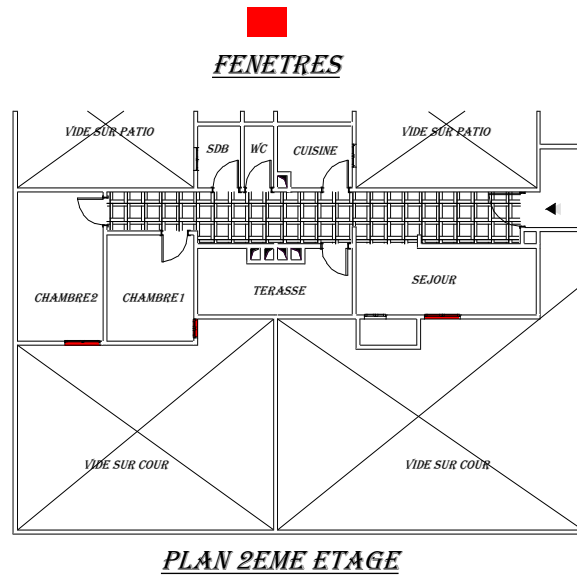


Figure 75- Source Auteur (2010)

D) : La conception intérieure : Le regroupement des séjours, des cuisines et des blocs sanitaires, limite le déplacement des invités et donne plus de libertés aux femmes (**figure 76,77 et 78**).

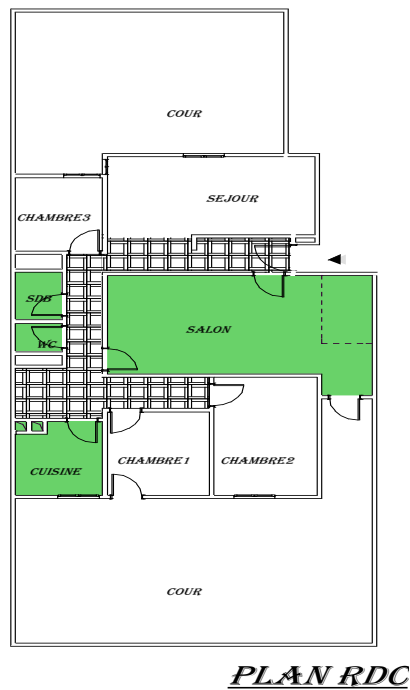
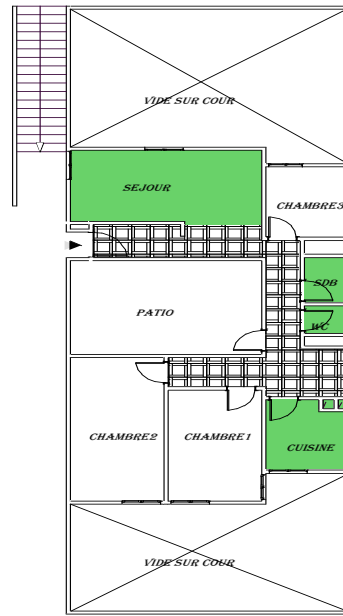
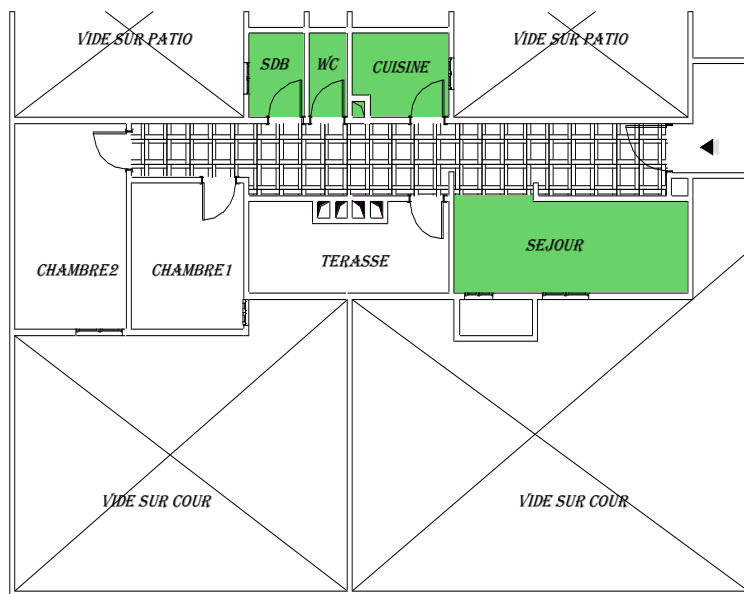


Figure 76- Source Auteur (2010)



PLAN 1ER ETAGE

Figure 77- Source Auteur (2010)



PLAN 2EME ETAGE

Figure 78 - Source Auteur (2010)

E):Forme d'ouvertures : Les ouvertures des étages supérieurs donnant sur les cours inférieures sont de formes horizontales, placées sur une hauteur dépassant la taille moyenne d'un adulte pour éviter la relation visuelle entre ces étages et ceux inférieurs,

ce qui permet une exploitation à l'aise des cours (**figure 79**).

Des ouvertures
horizontales posées à
une hauteur
empêchant le contact
visuel avec les étages
inférieurs.



Figure 79- Source Auteur (2010)

F) : Inexistence des balcons et séchoirs : Il paraît que le concepteur savait bien que leur exploitation ne se fait que rarement et dans des conditions très particulières notamment par les femmes (**figure 80**).

Habitations
sans balcons
et séchoirs.



Figure 80- Source Auteur (2010)

2-3 – Transformations

Cette cité qui faisait partie, il y'a plus de trente ans, des quartiers périphériques, appartient aujourd'hui au nouveau centre ville. L'extension importante de l'agglomération et son étalement dans toutes directions ont augmenté les besoins de la population. Ces besoins auxquels les anciennes institutions ne peuvent plus répondre ont fait naître d'autres, notamment au niveau des quartiers avoisinants.

Ceci les a valorisé et a fait d'eux la nouvelle destination des investisseurs.

Les habitants de la cité n'ont pas raté cette opportunité. Beaucoup parmi eux et à des prix exorbitants, ont carrément vendu leurs appartement pour qu'ils soient transformés en locaux destinés dans leur majorité aux prestations. L'activité médicale y est dominante (**figure 81**).

Appartement transformé en cabinet médical



Figure 81- Source Auteur (2010)

Pour le reste, notamment ceux habitants les rez de chaussée, ont transformé les cours en locaux commerciaux (**figure 82**).

Les cours des rez de chaussée transformées en locaux de commerce.



Figure 82- Source Auteur (2010)

Il y'a lieu de signaler aussi que la cité a subi comme toutes les autres de légères transformations d'ordre sécuritaire. Ces interventions apparaissent au niveau des étages supérieurs, telles que : les surélévations des cours, la mise en place de fils barbelés, la pose des grilles métalliques...etc (**figures 83 et 84**).



Figure 83- Source Auteur (2010)

Fermeture de la cour avec une grille métallique malgré sa situation au niveau de l'étage supérieur.

Surélévation du mur de la cour et la mise en place du barbelé.



Figure 84- Source Auteur (2010)

L'intégration de la cité dans le nouveau centre a fait d'elle une exception, car au lieu des transformations habituelles et ponctuelles que l'on a l'habitude de constater ailleurs, cette fois ci c'est toute la cité qui a changé de vocation.

CONCLUSION : La prise en considération des spécificités de la société lors de la conception a fait naître une certaine cohabitation entre l'habitant et son habitation. Ceci a limité les transformations au niveau de la cité.

LA CITE DES 1020

LOGEMENTS – A

BATNA

3-1-Introduction

3-2-Situation

3-3/Analyse de la cité :

3-3-1/Au niveau de l'extérieur :

A) Le plan d'aménagement :

B) Le tissu :

C) Orientation :

D) Circulation mécanique :

E) Circulation piétonne :

F) Placettes :

G) Autres espaces :

3-3-2/Au niveau de l'intérieur :

A-L'appartement :

A-1)-La consistance :

A-2)-L'exigüité des appartements :

A-3)-La conception :

A-4)-L'orientation :

A-5)-Situation des sanitaires :

A-6)-Problèmes acoustique et thermique:

B-La cage d'escalier :

B-1)-Le vis-à-vis des portes :

B-2)- L'exigüité des paliers :

B-3)- La gestion :

3-4/Transformations :

A)-Transformation du F3 en F4 :

B)-Elargissement des séjours :

C)-Transformation du F3 en F5 :

D)-Suppression des cloisons :

E)-Transformation des locaux en logements :

F)-Fermeture des balcons et séchoirs :

III - CITE DES 1020 LOGEMENTS – BATNA

3-1/INTRODUCTION : La cité des 1020 logements, 320 réellement réalisés est réalisée dans le cadre du plan quinquennal 1980 – 1984, opération n°6.722.2.124.00.18 Par l'entreprise de travaux de bâtiment Batna ex ECOTEC à partir de l'année 1982.Elle est constituée de logements de type collectif, rassemblés dans des blocs de R+4 ; la majorité contient des locaux de commerce au niveau du rez de chaussée et 8 logements de type F3 (**figure 85**).



Figure 85- Source Auteur (2010)

Chaque étage comporte 2 logements juxtaposés, accessibles à partir des paliers de la cage d'escaliers positionné en plein milieu.

Les logements sont réalisés selon le procédé table et banche (voiles et planchers en béton armé) considéré préfabriqué.

3-2/SITUATION : La cité se situe au niveau de la Z.H.U.N 2 au Sud ouest par rapport au vieux centre ville (**figure 86**).



Figure 86-Source Internet(2010)

Elle est limitée du coté nord ouest par les 33 villas O.P.G.I. et la nouvelle cité promotionnelle E.P.L.F, du coté sud est par le lotissement Erriadh, du coté nord est par une voie de circulation mécanique et un ensemble d'habitations privées (terrain meddour) et du coté sud est par une cité de type L.S.P. et la voie ferrée.

3-3 /ANALYSE DE LA CITE :

En se promenant au niveau du quartier et en consultant les différents documents (plans, façades, photos....etc) on peut faire la lecture suivante :

3-3-1/Au niveau de l'extérieur :

a. **A) Le plan d'aménagement :** l'ensemble des blocs constituant la cité sont repartis sur plusieurs groupes ; chacun est organisé autour d'une

placette de forme circulaire. Ces cercles et demi cercles se positionnent de part et d'autre par rapport à l'unique voie de circulation mécanique traversant la cité (figure 87).

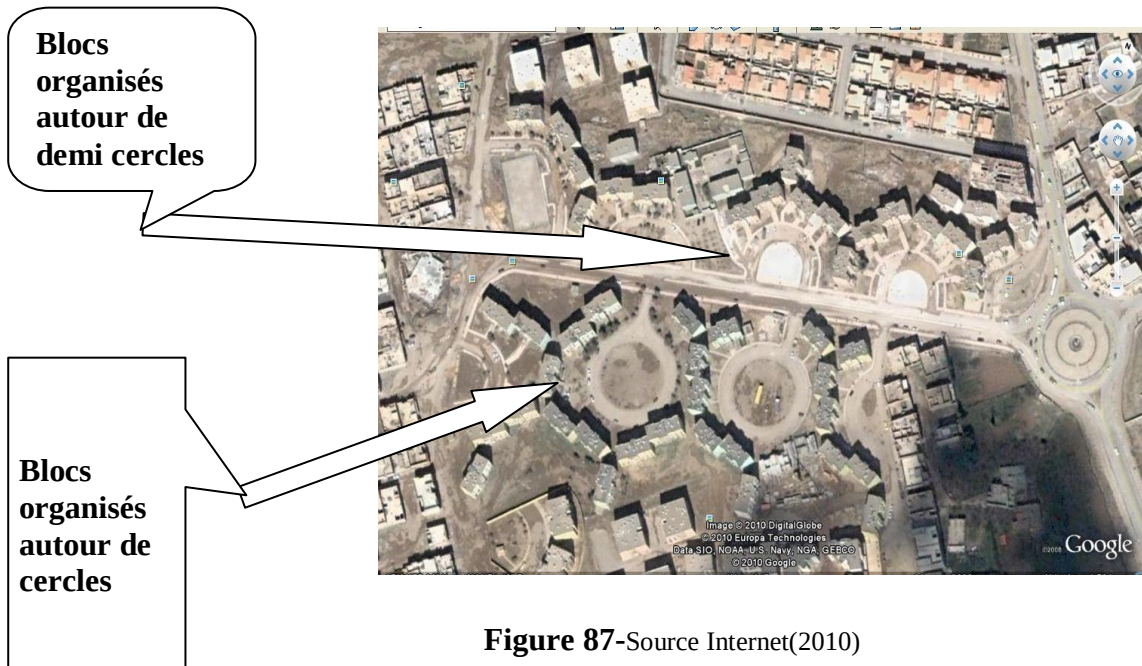


Figure 87-Source Internet(2010)

B)-Le tissu : il est très éclaté, le bâti représente un taux inférieur par rapport à la surface totale ; ce choix donne plusieurs résultats néfastes tels que :

le gaspillage du foncier et la réduction des qualités bioclimatiques des blocs.

C)-Orientation : les blocs sont orientés dans diverses directions, car vouloir obtenir la forme circulaire a eu pour résultat le sacrifice de ce facteur primordial dans les cités traditionnelles et par conséquent le sacrifice de l'intimité, ceci se traduisant par l'exploitation rare des balcons et séchoirs par la femme (figure 88).

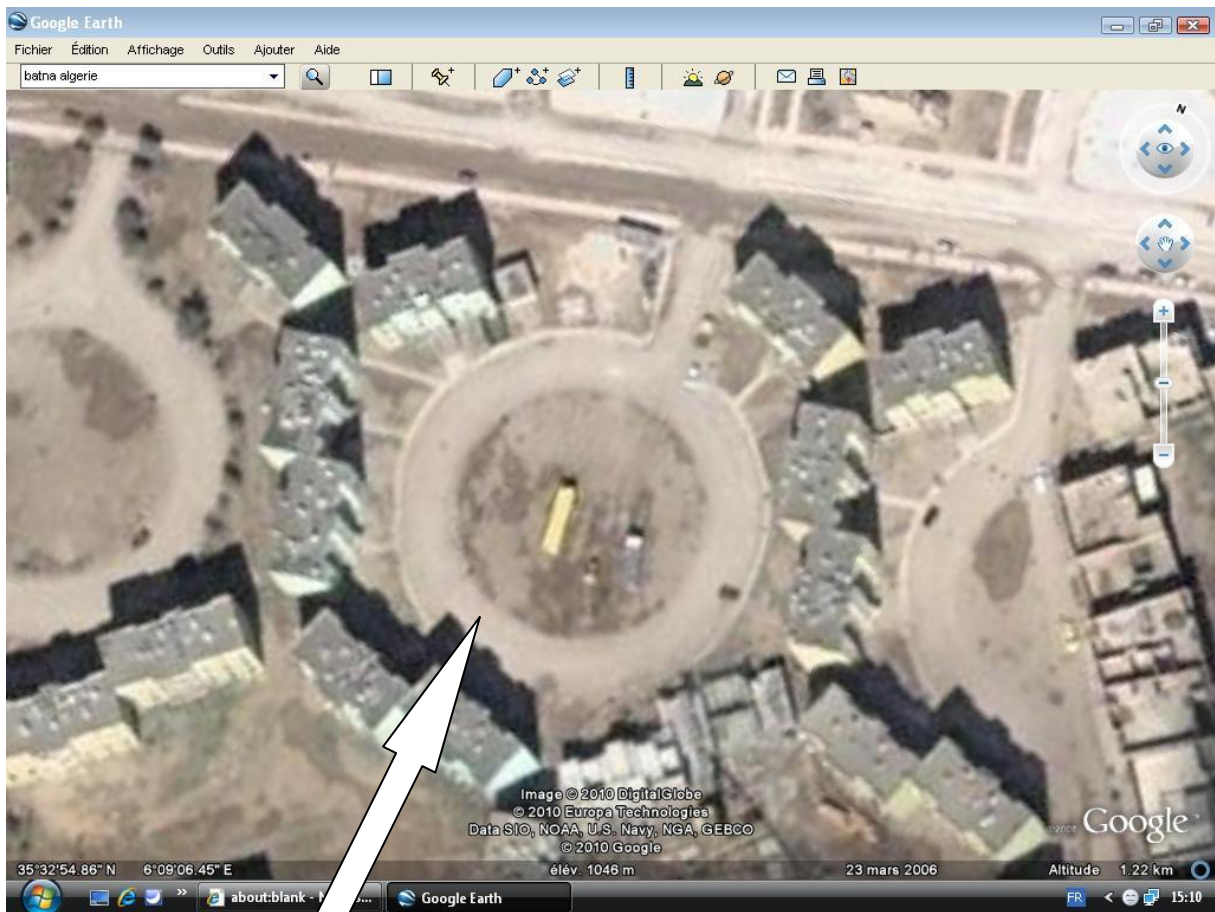


Figure 88-Source Internet(2010)

**L'orientation des
blocs dans toutes
les directions.**

D)-Circulation mécanique : la cité est desservie par une seule voie la divisant en deux parties plus ou moins équilibrées, cette voie débouche sur les placettes devant les blocs par des voies moins importantes élargies des cotés des blocs formant les parkings (**figure 89**).

L'unique voie
mécanique
traversant et
devisant la
cité



Figure 89- Source Auteur (2010)

E)-Circulation piétonne : elle se passe sur des trottoirs aménagés parallèlement aux voies mécaniques donnant directement sur les escaliers des blocs.

F)-Placettes : elles sont de forme circulaire ou demi-cercle de vocation très ambiguës, non compatibles à la majorité des jeux pratiqués par les enfants de par leurs formes et leurs situations (**figure 90**).



La forme
circulaire et la
situation
périphérique de
la voie posent
énormément de
problèmes aux
enfants du
quartier.

Figure 90- Source Auteur (2010)

G)-Autres espaces : les positions et l'orientation des blocs ont donné

plusieurs espaces, dont la situation et la forme ne permettent pas leur

exploitation ; Ils sont tout le temps désertés et non entretenus (**figure 91et 92**).

**L'état des espaces
non exploités.**



Figure 91- Source Auteur (2010)



Figure 92- Source Auteur (2010)

3-3-2/Au niveau de l'intérieur :

A- L'appartement :

b. **A-1)-La consistance** : le F3 qui ne convient pas à la famille algérienne compte tenu de la nécessité de séparation entre les filles et les garçons, est le type dominant au niveau de la cité, ce qui est derrière beaucoup de malaises des familles.

c. **A-2)-L'exigüité des appartements** : En plus des surfaces administrées relativement exigües, le procédé utilisé pour la réalisation de ces appartements aux dimensions limitées a donné des pièces très exigües.

d. **A-3)-La conception** : Le procédé table et banche a imposé une conception très rigide, résultat manque d'un espace commun permettant une continuité entre les différentes pièces et permettant ainsi les regroupements des membres des familles (**figure 93**).

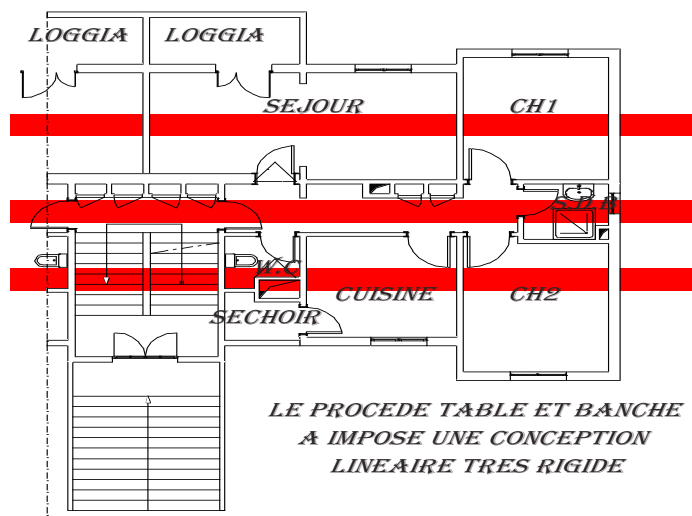


figure 93-Source Auteur (2010)

e. **A-4)-L'orientation :** La forme circulaire adoptée au niveau du

plan de masse est derrière l'orientation de plusieurs blocs et par conséquent

beaucoup de pièces vers le Nord ; ce qui empêche les rayons solaires d' y

pénétrer et les expose à l'humidité notamment en hiver.

f. **A-5)-Situation des sanitaires :** Vouloir rapprocher les sanitaires

des séjours pour limiter les déplacements des invités au sein de l'habitation a

limité plutôt leur usage notamment par les femmes, qui ne s'y rendent

qu'aux moments du sommeil ou quand les hommes sortent (**figure 94**).

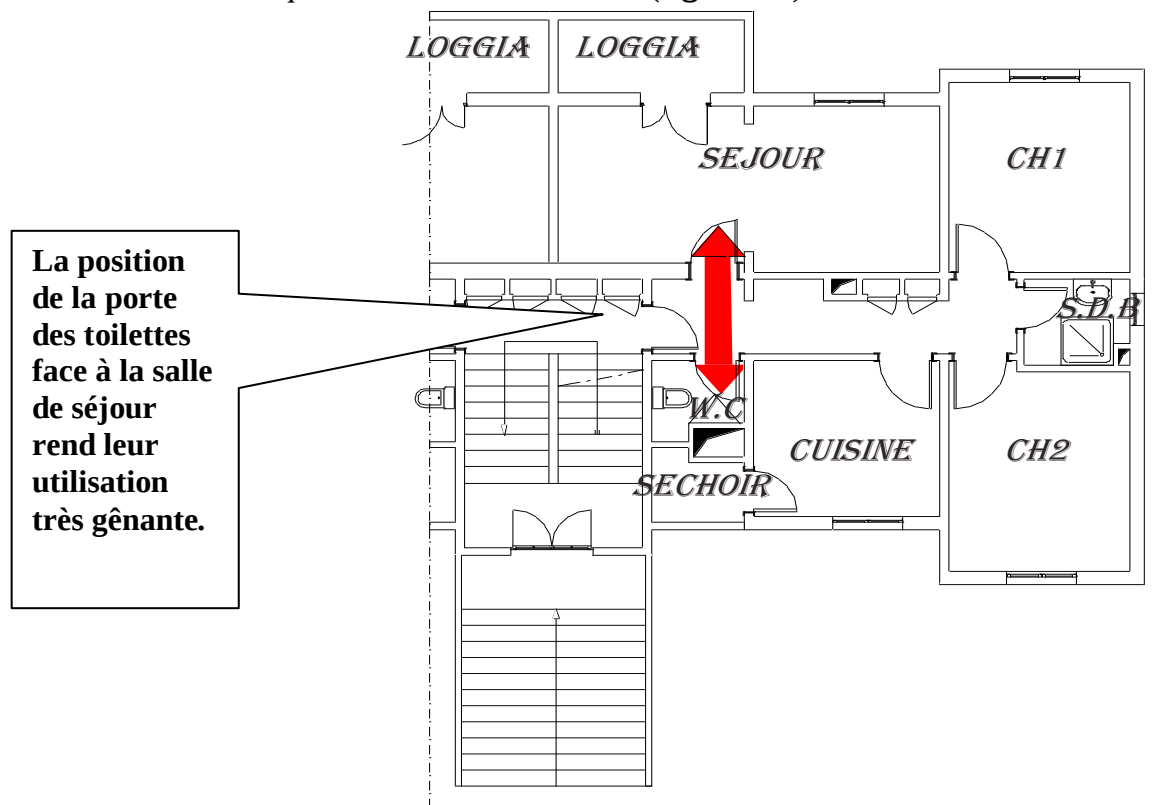


Figure 94- Source Auteur (2010)

a. **A-6)-Problèmes acoustique et thermique:** Le matériau principal

utilisé pour la réalisation de ces habitations est un bon conducteur de son ;

ce qui s'est répercuté négativement sur les relations entre beaucoup d'habitants à cause des désagréments causés par les uns aux autres en plus de chaleur, cause de malaise en été et en hiver.

B - La cage d'escalier :

b. **B-1)-Le vis-à-vis des portes :** minimise l'intimité au niveau des foyers et oblige chaque membre à prendre toutes ses précautions avant d'ouvrir la porte (**figure 95**)

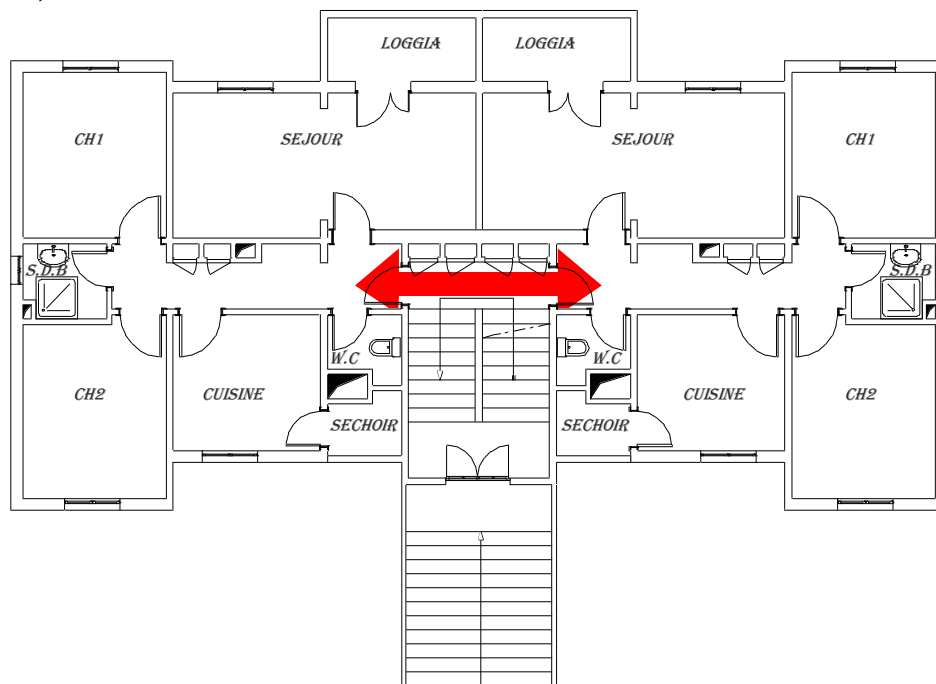


Figure 95- Source Auteur (2010)

c. **B-2)-L'exiguïté des paliers :** lieux de regroupements des enfants, a fait de ces espaces une source de nuisance.

a. **B-3)-La gestion :** Le manque d'un statut concernant la gestion de la cage en matière de nettoyage, entretien, fermeture et ouverture de la porte du

blocetc a été souvent une des causes de désaccord entre les habitants
et source de tension.

3-4/TRANSFORMATIONS :

Les transformations au niveau du logement collectif sont monnaie courante.

Dès qu'on lui attribue son logement, le citoyen y entame des travaux soit de renforcement soit d'embellissement ou carrément de transformations.

Bien qu'il soit locataire et qu'il sache pertinemment qu'il peut être expulsé du

Logement à n'importe quel moment quand il n'honore pas à ses engagements

vis-à-vis du maître de l'ouvrage, notamment en matière de loyer, le citoyen ne

s'installe au niveau de son nouveau logement qu'après une intervention ne serait ce

qu'une reprise de peinture ou pose de barreaudage. Ce genre d'opérations devenu

systématique au niveau du logement collectif d'une manière générale et du social

particulièrement n'est pas fortuit à notre avis. Plusieurs facteurs peuvent être à

l'origine de ces transformations à savoir :

a-L'exiguïté de l'appartement en comparaison avec le besoin des familles

en matière de surface.

b-Le désir de séparer entre les filles et les garçons en essayant d'assurer à

chaque catégorie sa propre chambre.

c-Dans la mesure du possible, mettre loin des regards la femme et œuvrer

dans le but de lui assurer un maximum de liberté.

d-Mettre en sécurité sa famille compte tenu du manque de confiance au

niveau du nouveau milieu auquel il est affecté. Affectation qui se fait à l'insu du

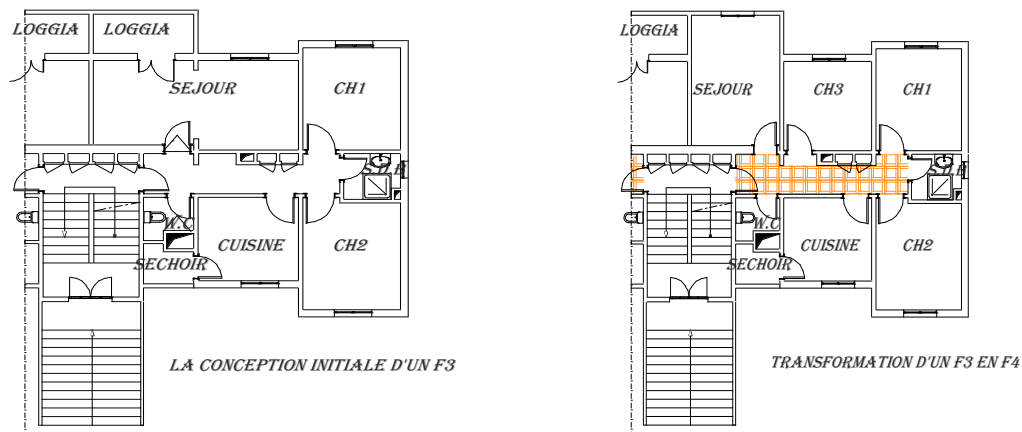
citoyen, loin de toute concertation.

Après avoir exploité les questionnaires et suite aux visites de plusieurs appartements, les transformations relevées au niveau de la cité peuvent être résumées dans ce qui suit :

A)-Transformation du F3 en F4 :

C'est le cas des transformations le plus dominant. Le propriétaire obtient le F4 en réalisant une cloison entre les deux trames constituant la salle de séjour.

Celle du côté des chambres sera accédée par une porte placée à l'endroit réservé au poêle, quant à la deuxième, en lui annexant la loggia, elle devient la nouvelle salle de séjour d'une surface plus ou moins acceptable (**figure 96 et 97**).



La suppression de la loggia et la mise en place d'une fenêtre éclairant la nouvelle salle de séjour.

Figure 97 - Source Auteur (2010)

B)-Elargissement des séjours :

Bien que le F3 reste toujours maintenu, l'opération consiste à annexer la loggia à la salle de séjour. Ceci permet l'augmentation de sa surface et le changement de sa forme très rigide, ce qui donne à l'habitant une possibilité d'aménagement relativement meilleure (**figure 98**).

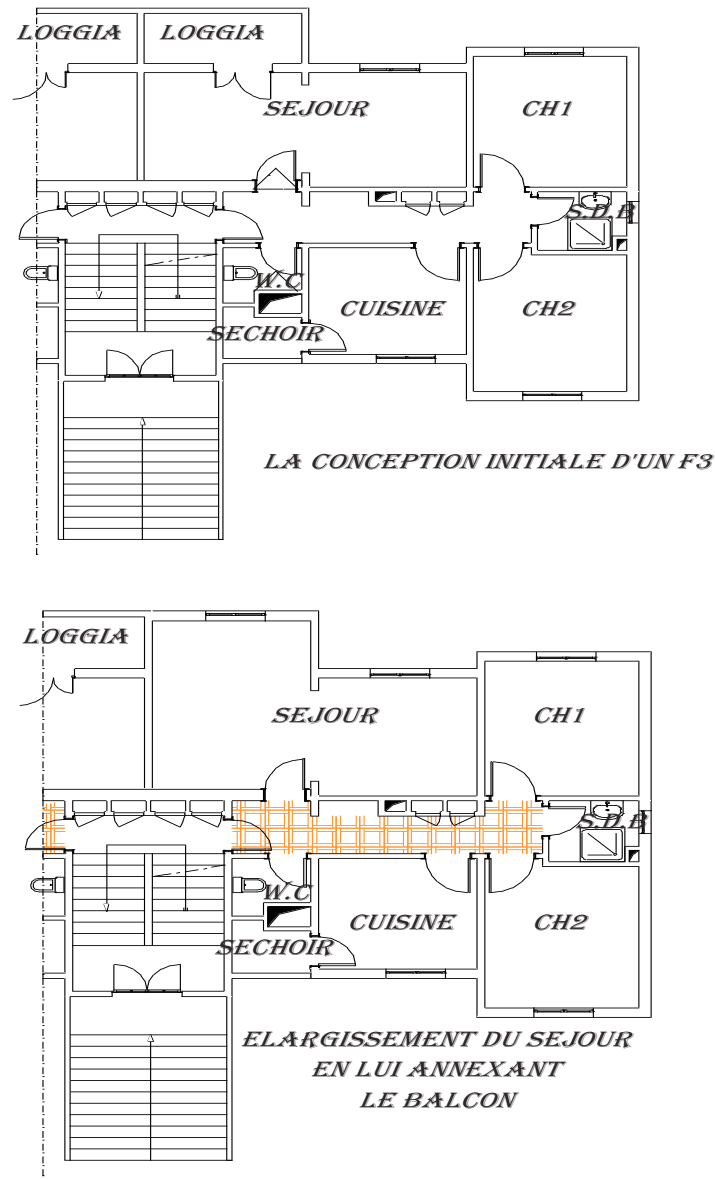


Figure 98- Source Auteur (2010)

C)-Transformation du F3 en F5 :

C'est l'un des rares cas qu'on a constaté. Il est réalisé chez une famille nombreuse.

Pour assurer une chambre à chaque catégorie, en plus des transformations citées au niveau du cas n°1 (sans annexer la loggia), l'appartement a connu l'aménagement de la salle de bain en cuisine, la cuisine en chambre et en fin le changement de vocation du séchoir en l'équipant pour qu'il devienne la nouvelle salle de bains (**figure 99**).

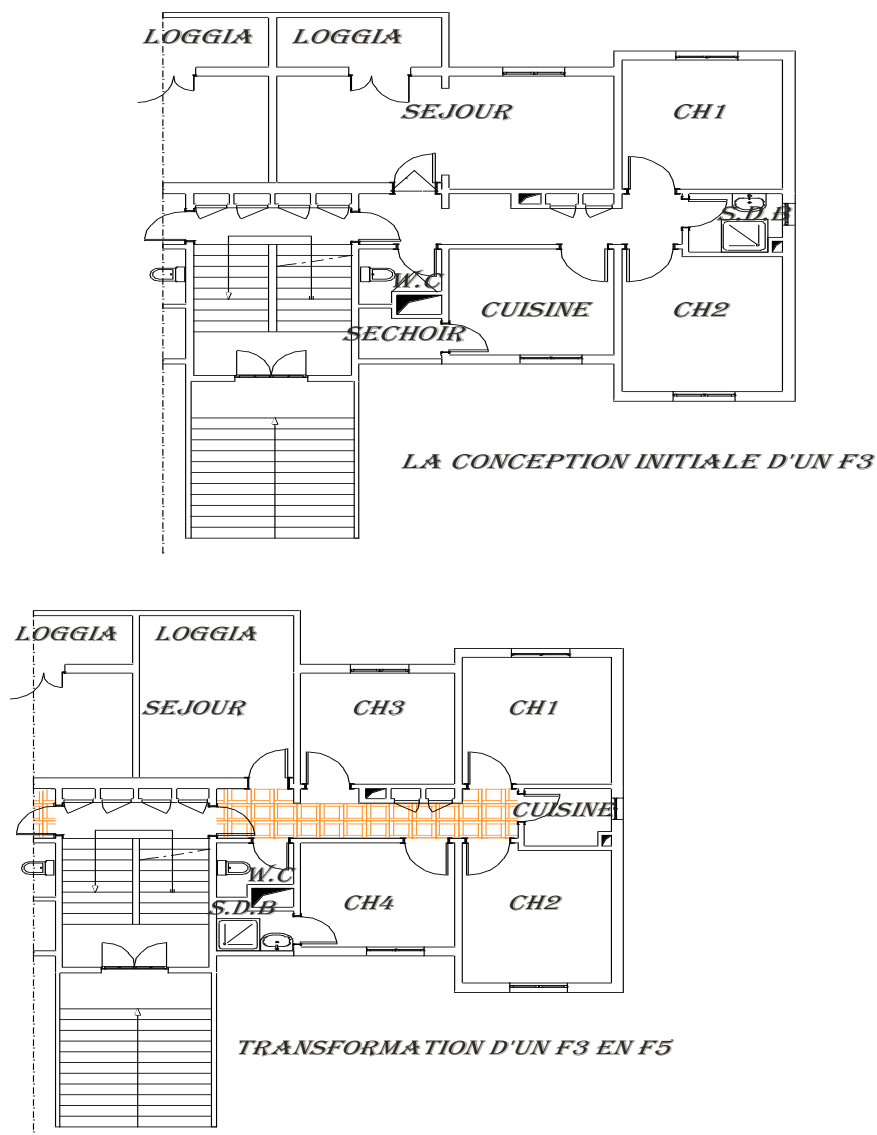


Figure 99- Source Auteur (2010)

D)-Suppression des cloisons :

Il est unique au niveau de la cité, réalisé par une famille ayant tendance à vivre à l'occidentale. Celle-ci a procédé à la démolition de la cloison séparant le couloir et la salle de séjour ainsi qu'à la suppression des placards. De cette façon, les chambres, la cuisine, la salle de bain et les toilettes donnent directement sur le nouvel espace (**figure 100**).

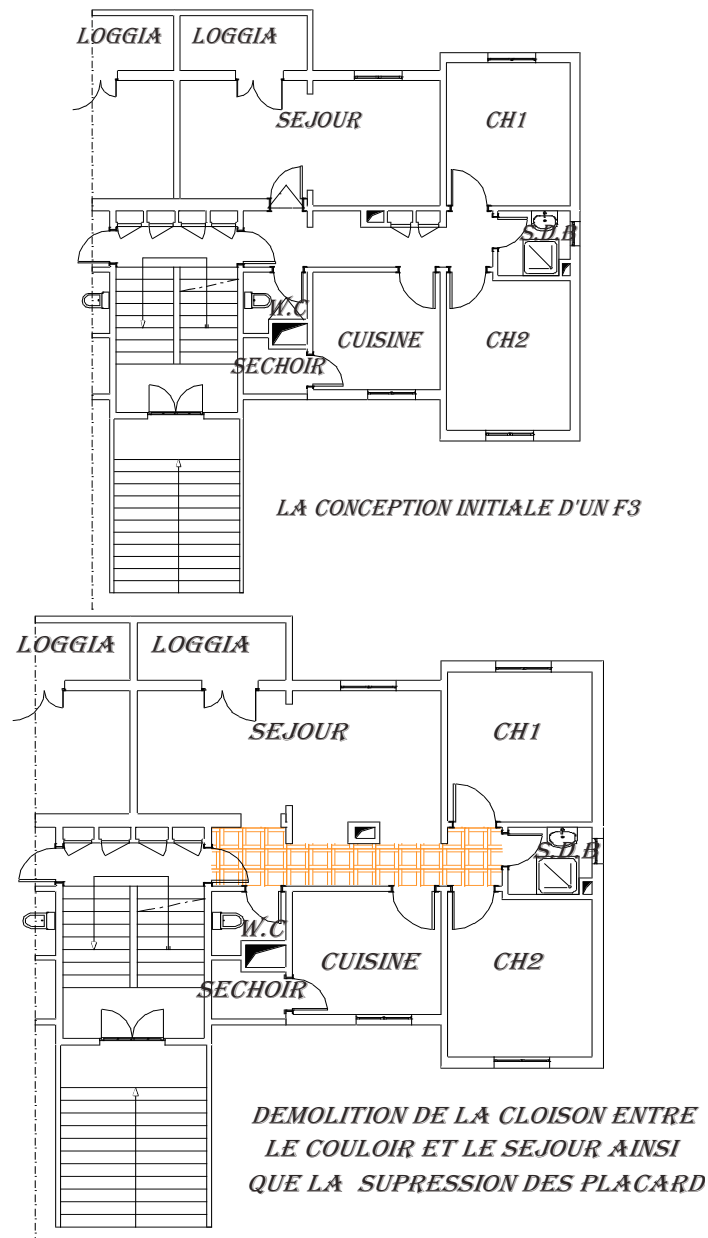


Figure 100- Source Auteur (2010)

E)-Transformation des locaux en logements :

L'acquisition relativement facile des locaux au niveau de la cité a permis à pas mal de familles d'en changer la vocation en les aménageant en studios après avoir accaparé une bonne partie du sous sol appartenant aux habitants ainsi les deux décrochements au niveau des façades principale et postérieure.

Ces habitants considèrent cette solution comme temporaire en espérant que l'Etat leur attribue un jour un véritable logement (**figure 101 et 102**).

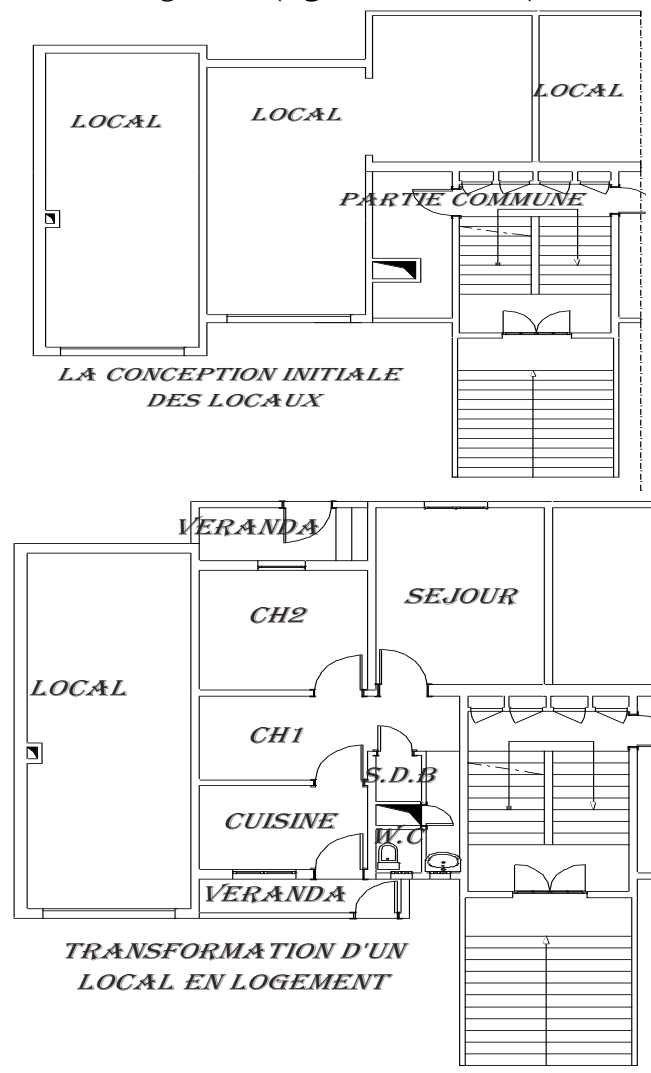


Figure 101- Source Auteur (2010)

S'accaparer d'une partie de l'extérieur et l'annexer au local commercial transformé en logement.



Figure 102- Source Auteur (2010)

F)-Fermeture des balcons et séchoirs :

Ce genre de changement est courant. Il consiste à la fermeture des séchoirs et loggias soit par des claustras, soit par des panneaux en bois ou en aluminium vitrés.

Ceci permet la libre fréquentation et exploitation de ces espaces par les femmes (figure 103).

Fermeture du séchoir avec des claustras pour permettre la vue de l'extérieure dans une intimité.



Figure103- Source Auteur (2010)

CONCLUSION :

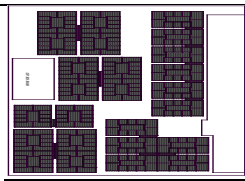
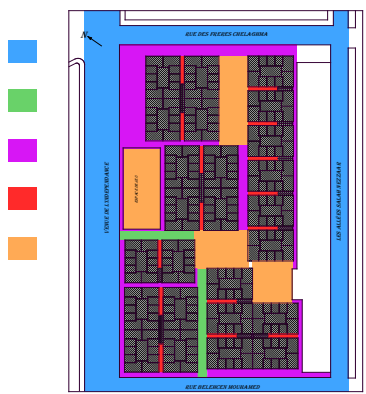
Le modèle adopté a subi énormément de transformations. Ceci exprime son rejet par l'habitant qui essayait par ses modifications de trouver un type répondant aux exigences de ses pratiques.

TABLEAU COMPARATIF ET RECAPITULATIF.

-I/PARTIE EXTERIEURE :

	150 LOGEMENTS		1020 LOGEMENTS
Situation	Au sud ouest par rapport au vieux centre ville		Au sud ouest de la ville.
Consistance	Constituée de : -50logements de type F3, -50 logements de type F4 et -50 logements de type F5.		Constituée de : -Un bloc de type F5, -un bloc de type F4, -le reste des logements (305) sont de type F3.
Système Constructif	Système poteau-poutres.		Système ; table et banche.
Hauteur	Tous les blocs sont d'une hauteur de R +2.		Tous les blocs sont d'une hauteur de R+4.
Tissu	Compact.		Très aéré.

-I/PARTIE EXTERIEURE (suite)

	150 LOGEMENTS		1020 LOGEMENTS
Forme D'ilot	La cité est constituée delots, réalisés au niveau d'un ilot de forme rectangulaire.		La cité est constituée d'un ensemble de groupements de formes circulaires, réalisés au niveau d'un terrain de forme irrégulière.
Orientation	Sur les quatre cotés du terrain ; -N/W, N/E, S/W et S/E.		A cause de la forme de base, elle est dans diverses directions.
Voies	Constituée de deux catégories de voies. <u>Mécanique</u> , constituée d'une principale ; elle est périphérique, entoure la cité sur les quatre cotés, la seconde est de dimensions moins importantes sert d'accès aux véhicules d'intervention. <u>Piétonne</u> , relativement étroites, elles mènent aux accès des blocs.		Constituée de deux types de voies, mécaniques, une principale traversant la cité dans le sens longitudinal qui dessert chaque groupement par une voie secondaire de forme circulaire ou demi-cercle.
Placettes	Situées au milieu du tissu, bien structurées et de formes régulières.		De formes circulaires ou demi-cercle, loin des blocs et entourées des voies mécaniques.

-I/PARTIE EXTERIEURE (suite)

	150 LOGEMENTS		1020 LOGEMENTS
Façades	Très simples, linéaires. A part les fenêtres elles ne comportent aucune autre ouverture ce qui, rappelle relativement l'habitat traditionnel.		Présence d'une diversité d'éléments ; fenêtres, parties en saillies, d'autres en retraits, des éléments verticaux, mais aucun de cela ne nous rappelle un style particulier.
Principes	Une combinaison entre		Cette disposition de groupements d'habitations

II/PARTIE INTERIEURE (suite) :

LA CITE	150 LOGEMENTS		1020 LOGEMENTS
Type d'ouvertures	Deux types ; verticales et horizontales posées au niveau des espaces donnant sur les cours inférieures pour permettre leur exploitation à l'aise.		Elles sont rectangulaire de grandes dimensions, qui pose aux habitants un grand problème de conduction.
Paramètres de confort	La cité est alimentée en énergie électrique, en gaz et en eau potable. Elle est également raccordée au réseau public.		La cité comporte les mêmes paramètres de confort.
Entrées	Les entrées sont éloignées les unes par rapport aux autres.		Deux entrées par paliers situées L'une face à l'autre.
Escaliers	Un escalier pour chaque logement au niveau du 1 ^{er} étage et pour deux au niveau du 2 ^{ème} .		Un escalier sert tous les appartements du bloc.

CONCLUSION GENERALE

-1-/ANALYSE DES REPONSES REMISES PAR LES CITOYENS :

-2-/RESUMES DES INTERVIEWS :

-2-1/SOCIOLOGUES :

-2-2/PSYCHOLOGUE :

-2-3/LES ARCHITECTES :

-3/ CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

BIBLIOGRAPHIE

1-/ANALYSE DES REPONSES REMISES PAR LES CITOYENS

Quelles que soient les explications qu'on donne à un phénomène, plus ou moins éloigné dont on ne fait pas partie, ces explications restent relatives et subjectives même. De ce fait il s'avère que la bonne interprétation exige de nous de vivre la situation ou à la limite se rapprocher de ceux et celles qui la vivent.

Dans cette optique et pour bien comprendre les causes des déséquilibres constatés au niveau de la majorité des familles habitant le logement collectif et ceci sur tous les plans : psychologique, social, économique..., on a jugé utile de prendre attache avec des familles occupant ce genre de logement.

Pour réaliser cette mission, un questionnaire a été conçu pour avoir une idée claire et des réponses objectives concernant la relation entre la famille et le logement sur les plans : occupation, exploitation durant le jour, la nuit et l'année, exercice des différentes activités quotidiennes, saisonnières, permanentes ou occasionnelles, les relations avec les voisins....etc .

Deux cités ont été choisies pour la réalisation de ce travail à savoir : la cité des 1020 logements et la cité des 150 logements à Batna.

Les deux cités sont constituées des logements collectifs, mais il existe plusieurs points de divergences entre elles. Ces différences apparaissent au niveau de la consistance, de la conception, de l'assemblage, la hauteur, du système constructif et du temps de réalisation.

Ce choix volontaire nous a permis de faire une comparaison entre le logement traditionnel d'une part et les différents types adoptés après l'indépendance pour faire face à la crise et par conséquent comprendre les causes de ce disfonctionnement entre la société et ce genre d'habitation, objet de notre travail.

Après la lecture et l'examen des différentes réponses qui nous ont été remises par les citoyens à qui nous avons demandé un certain nombre de renseignements à travers des questionnaires, nous les avons résumées de la manière suivant :

-La taille moyenne des familles est de six (06) membres.

-La moyenne d'âge des chefs des familles est cinquante (50) ans.

-Les fonctions exercées sont :

-A)- Les hommes : (figure 104).

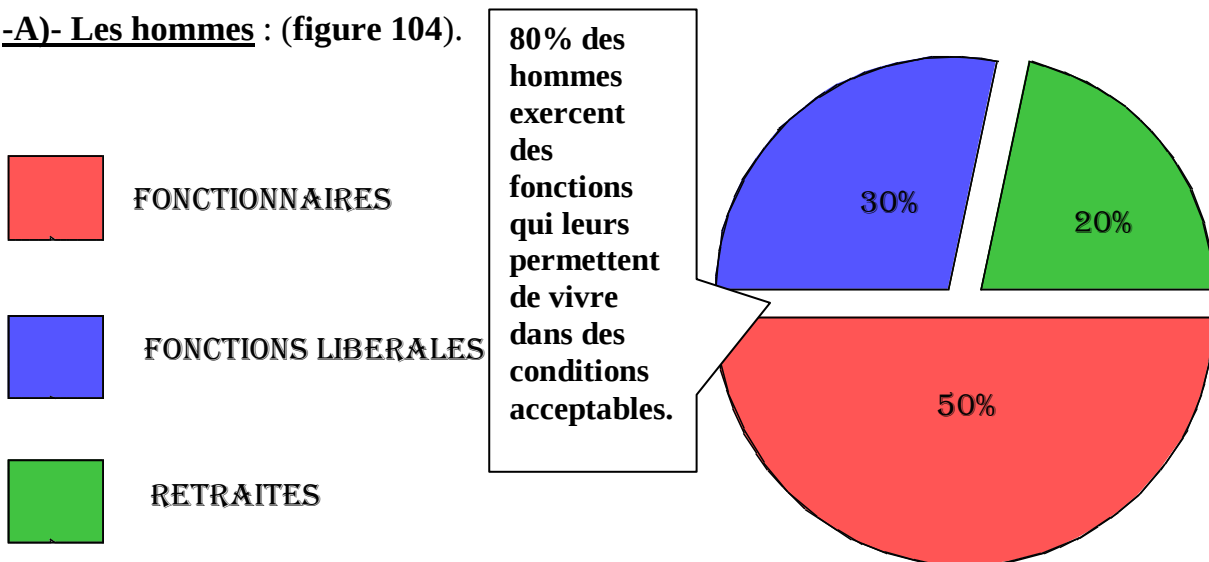


Figure 104- Source Auteur (2010)

-B)- Les femmes : (figure 105).

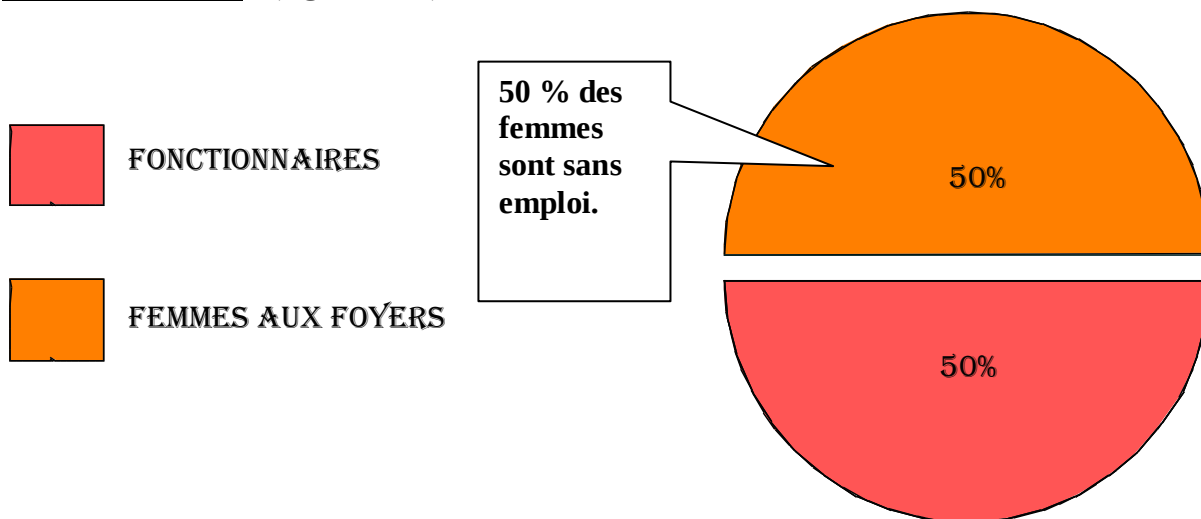


Figure 105- Source Auteur (2010)

-Le niveau d'instruction

-A)-Les hommes : (figure 106).

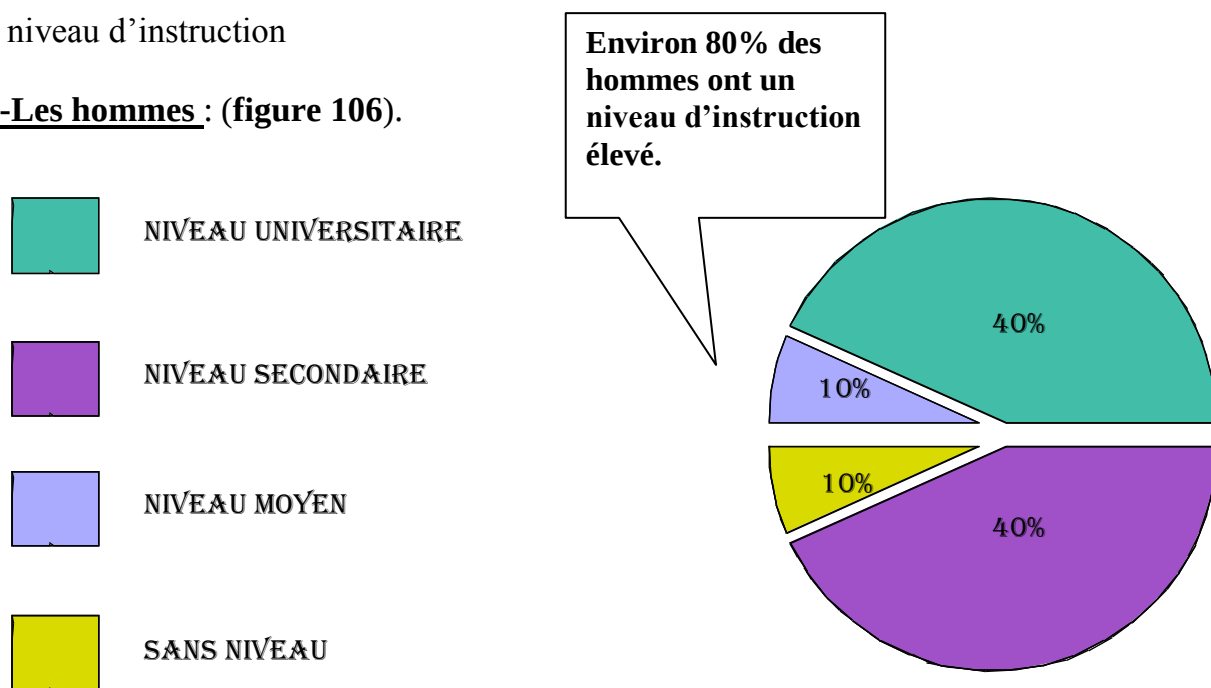


Figure 106- Source Auteur (2010)

-B)-Les femmes : (figure 107).

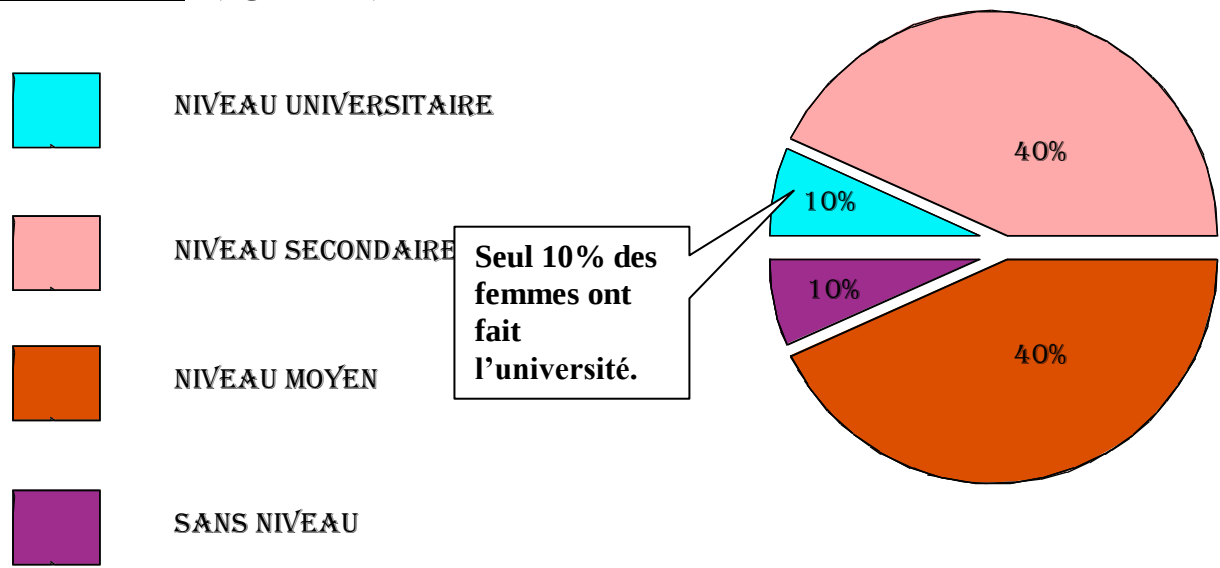


Figure 107- Source Auteur (2010)

-90% des familles constituées des parents et leurs enfants, autrement dit sont des familles nucléaires.

- La cité peut être considérée récente car la première occupation s'est passée en 1991.

-70% des familles habitaient chez les parents avant d'acquérir leurs logements dans Le cadre du social.

-Les propriétaires ne dépassent pas 20% de la totalité des habitants bien que la cité soit cessible, ceci est dû au prix de cession relativement cher.

-50% des chefs des familles considèrent que l'acquisition de ces logements leur donne une autonomie et leur permet de gérer leurs familles avec une certaine liberté.

-60% des habitants ont procédé aux modifications.

-30% des 60% uniquement considèrent que les transformations ont réglé leurs problèmes.

-La cité ne contient ni espace de jeux, ni espace de détente, en revanche elle est

revêtue, éclairée et sécurisée.

-80% des parents préfèrent passer leur temps au niveau des séjours.

-50% des femmes préfèrent les cuisines.

-90% des enfants le passent au niveau des chambres.

-30% des parents préfèrent être seuls.

-90% des habitants prennent leurs repas ensemble.

-80% de ces habitants mangent au niveau des cuisines.

-100% des habitants utilisent les espaces comme suit :

- * Séjour : pour détente, regarder la télévision et recevoir les invités et les visiteurs.

- *Cuisine : pour préparation des repas et manger.

- *Chambre : pour étudier et dormir.

- 70% des habitants déclarent que l'aménagement ne change pas avec le changement d'activité.

-60% ne voient pas d'autres activités à exercer.

-40% souhaitent exercer d'autres activités mais l'exigüité des espaces les en empêche.

-90% des habitants considèrent que leurs activités s'arrêtent aux seuils de leurs appartements.

-90% déclarent qu'ils entretiennent des relations avec les voisins.

-67% les qualifient de bonnes.

-33% les considèrent moyennes.

-40% déclarent que ces relations se limitent au bloc.

-30% au bloc voisin.

- 30% s'étendent sur toute la cité.
- 50% des habitants déclarent que les femmes se rencontrent.
- 60% des rencontres se passent chez elles.
- 30% se passent au niveau des paliers.
- 70% disent que les habitants ne s'entraident pas.
- 30% déclarent que les habitants s'entraident en cas d'extrême nécessité.
- 100% des habitants se sentent bien dans leurs appartements et dans la cité aussi.
- 40% souhaitent déménager.
- 80% préfèrent un logement individuel doté d'un jardin, d'une cour et d'un garage.

-CONCLUSION :

La cité est récente, constituée de familles nucléaires. La majorité des parents sont relativement jeunes, instruits dans l'ensemble, ceci les laisse préférer le modèle occidental qu'ils considèrent comme parfait. La majorité des pratiques traditionnelles sont absentes au niveau des ces habitations, notamment sur le plan extérieur. Bien que la majorité exprime leur satisfaction l'acquisition d'un logement individuel reste leur souhait.

2- /RESUMES DES INTERVIEWS.

2-1/SOCIOLOGUE :

A mon sens cette inadéquation entre le cadre bâti et les pratiques sociales est dûe au fait que la société algérienne dans sa majorité n'est pas en mesure de s'adapter au schéma de modernité tel qu'il est proposé par l'Etat. Ceci peut être observé dans la réalité.

Le nouveau logement, vertical a obligé la famille algérienne de passer de l'étendue au nucléaire, faute d'espace, et à abandonner plusieurs pratiques.

Les différentes transformations constatées au niveau de ces habitations expriment un rejet de ce modernisme qui ne permet pas à la famille algérienne d'évoluer de façon conforme à ses traditions.

Malgré ces modifications, l'administration continue toujours à ignorer cette situation. Ce modèle suggéré est dominant même chez les architectes à qui ils font référence, acquis pendant leur formation.

Aussi sous prétexte d'économie, ce modèle continue –t-il de gagner du terrain aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural, donc nous sommes dans une phase de rupture avec le modèle traditionnel et par conséquent un sérieux problème d'identité se pose.

L'exiguïté de l'espace ainsi que les nuisances de voisinage qui peuvent être causées par quelques pratiques sont derrière l'abandon de la femme de plusieurs activités ; ce qui l'oblige à rentrer de plain pied dans la modernité en faisant appel à tout ce qui est extérieur. Ceci a porté un coup fatal à l'identité algérienne, notamment sur le plan

solidarité et coopération. Le triomphe du capitalisme a engendré la généralisation de tous les modèles de consommation.

S'il n'y a pas une prise de conscience du danger de cette dominance du modèle de consommation, on ira vers une uniformisation de société.

Ce manque de sociabilité au niveau des familles que la cour assurait jadis est l'un des résultats de ce phénomène.

Se mettre tout le temps à l'ère de la technologie va engendrer des conséquences dramatiques sur notre société à long terme en produisant des individus déconnectés de la réalité.

A propos de l'espace et pour que l'algérien puisse intégrer les valeurs de l'habitat collectif, il doit prendre soin de l'espace extérieur au même titre que l'intérieur, sur le plan : nettoyage, entretien, conservation.....etc.

A mon sens , pour essayer de sauver ce qui peut être sauvé de cette identité et de ces pratiques, il y'a lieu d'adapter les traditions à la modernité en introduisant au niveau de ce genre d'habitations, à titre d'exemple, des courettes, des cuisines plus spacieuses.....etc, ceci va permettre à la famille de vivre en harmonie avec ses valeurs.

Pour pouvoir réaliser cela, un diagnostic est nécessaire dans le domaine du bâti en lisant attentivement ces modifications et proposer le modèle adéquat.

2-2/PSYCHOLOGUE :

Les pratiques sociales signifient que l'habitat doit prendre en considération la culture et la psychologie de l'habitant.

L'être humain doit occuper un espace qui lui permet de se mouvoir en toute liberté et dans une intimité. Cet espace doit être fonctionnel et répondre à sa psychologie.

Si cet espace va avec l'attente de son utilisateur, il lui permet d'être à l'aise, mais dans le cas contraire, l'utilisateur va être déstabilisé.

Le citoyen algérien habitait même avant l'indépendance le logement collectif (haouch) sauf que l'organisation était autre. A titre d'exemple, les familles cuisinaient dans un seul endroit dit cuisine, le premier repas préparé est distribué à tout le monde, mais avec l'évolution qui est naturelle et le passage à la citadinité un certain individualisme est instauré, ce qui a fait disparaître beaucoup de traditions et de coutumes tels que les liens sociaux.

La nouvelle conception a beaucoup contribué à ce nouveau phénomène. Elle encourage l'égoïsme et la solitude par le fait que ces cités sont des cités dortoirs dépourvues d'équipements d'accompagnement permettant les rencontres des habitants. Ces modifications qu'on constate couramment signifient que ces logements ne sont pas adaptés aux besoins de l'occupant d'une part, d'autre part ils ne prennent pas en considération certaines spécificités psychologiques, sociologiquesetc.

A titre d'exemple la séparation entre les enfants notamment entre les deux sexes à partir de 11 ans, ce qui sous entend que chacun a besoin de sa chambre, cela remet en cause le F3.

La persistance de la crise ne doit pas nous faire oublier nos spécificités.

Associer les psychologues, les sociologues pour mieux adapter le logement aux utilisateurs.

Le passage à la famille nucléaire est inévitable, néanmoins il y'a lieu d'œuvrer pour préserver ces traditions et ces pratiques tout en avouant que cela n'est pas facile.

2-3/LES ARCHITECTES :

La pratique sociale est une série ou une addition d'activités qu'exerce chaque individu que se soit au niveau de la société ou au niveau de sa cellule familiale.

La famille algérienne à mon avis est à 80% d'origine rurale et 20% citadine.

Chaque mode a ses spécificités et ses manières de vivre.

Sur le plan espace et compte tenu de ce conflit entre les deux mentalités qui caractérisent la société algérienne, il est souvent mal occupé. Venant du monde rural à la société citadine, le citoyen veut d'un côté plaire à la société et d'un autre plaire à sa structure familiale, donc à son intimité, ce qui engendre un conflit interne.

Jadis pour le citadin, il n'y avait pas de limites privées à cause de ces contacts familiaux très faciles issus d'une culture ancestrale. Aujourd'hui il y'a un renversement de nos mentalités, c'est pour cela qu'il y'a toujours une mauvaise réponse à ce que nous faisons, en plus de cette mondialisation qui commence à faire disparaître les repères de cette société y compris les cadres.

En tant qu'architecte et pour permettre aux citoyens occupant ce genre d'habitations d'être ensemble, on propose des espaces communs pour fêtes, mariages....etc, ce qui permettra l'entraide, la sauvegarde les liens entre les familles.....etc.

Outre l'apparition de l'esprit lucratif au niveau du secteur privé et public qui a sacrifié ce genre d'espaces encourageant ainsi l'individualisme, la mentalité rurale des néo citadins a complètement défiguré l'espace en le clôturant dans l'esprit d'assurer son intimité et son élargissement.

Le basculement rapide et brutal des ruraux vers les villes a non seulement empêché

leur prise en charge par les citadins mais il a obligé ces derniers à se retirer et à se replier sur eux même.

Au lieu de s'investir d'abord dans une réflexion humaine à l'échelle individuelle ou collective pour pouvoir donner des réponses aux différents besoins, le pouvoir public continue à produire le prêt à porter contrairement à l'architecte qui produit le sur mesure sur tous les plans, néanmoins la perte des repères par la société laisse cet architecte dans une situation critique, car il ne sait plus quel modèle lui proposer et quelles traditions doit-il prendre en considération.

-3/CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS :

SYNTHESE DU TRAVAIL PAR RAPPORT AUX HYPOTHESES

La présente recherche ayant pour objet l'étude des relations entre les pratiques sociales et le logement collectif a permis d'aboutir aux résultats suivants:

*Par rapport à la 1^{ère} hypothèse: confirmation du fait que la culture de l'algérien soit une des causes de cette inadéquation;

-Pratiques nuisibles aux voisins.

-Pratiques issues du milieu rural.

- L'intimité.

*Par rapport à la 2^{ème} hypothèse : confirmation que le logement collectif ne soit pas adapté aux pratiques de la société;

-L' exiguïté des espaces.

-La rigidité des conception.

-L'absence de quelques espaces fondamentaux.

*En plus de la confirmation des deux hypothèses, la recherche nous a permis de conclure que l'évolution de la société soit parmi les causes de l'abandon de beaucoup de pratiques:

-Le passage de la famille étendue à la famille nucléaire.

-L'orientation de la société vers les secteurs secondaire et tertiaire.

-L'introduction de la femme dans le monde du travail.

-L'amélioration du pouvoir d'achat des familles.

-La disponibilité des produits.

-L'acquisition des moyens technologiques.

***CONTRIBUTION DU TRAVAIL**

Le travail a contribué à:

-La combinaison de plusieurs niveaux d'analyse.

-La connaissance de la structure de la société à travers les pratiques.

-L'importance de la conception dans la stabilité de la société et la durabilité des pratiques sociales.

***PERSPECTIVES**

-Le présent travail nous donne la possibilité d'analyser la relation entre la société et le logement à partir des concepts bien définis. A titre d'exemple:

-La solidarité.

*** LIMITES**

Pour que les résultats obtenus soient fiables compte tenu de la complexité du thème, il est préférable que l'étude englobe d'autres régions.

RECOMMANDATIONS :

Pour permettre aux habitants de ce type de logement d'exercer ces activités, les recommandations suivantes sont proposées.

- Programmer un F4 et plus, ce type offre la possibilité de séparation entre les filles et les garçons.
- Vu l'importance des cours et dans l'impossibilité de les réaliser, prévoir des terrasses de surfaces suffisantes .La concrétisation de cette proposition sera possible superposant ces terrasses sont et en les clôturant avec des claustras.
- Réserver des espaces pour les rencontres féminines, ceci s'avèrent nécessaire. Les sous sol et les terrasses des blocs peuvent offrir cette possibilité si on les aménage en conséquence.
- Accorder plus d'importance aux espaces extérieurs et impliquer le citoyen dans leur gestion et entretien. Cela peut créer chez lui le sens de responsabilité, instaurer une coopération entre les habitants et encourager le contact et le dialogue qui conduisent à une véritable cohabitation.
- Rendre ces cités vivables en les animant par la réalisation d'un minimum d'équipements et d'espaces permettant aux habitants d'y trouver ce qu'ils cherchent et d'exercer toute activité impossible à pratiquer au niveau des appartements. Ceci leur permettra d'y passer le maximum de leur temps et d'y être plus attachés.
- Instauration une gestion rationnelle et efficace des parties communes et des espaces collectifs précédemment proposés dont le citoyen doit être la partie prenante.

BIBLIOGRAPHIE

- HACHETTE, Dictionnaire de Français, Editions Hachette, Paris, 2008.
- Amos Rapoport**, Pour une anthropologie de la maison, Edition Bordas, Paris, 1972.
- Andre Ravereau**, La casbah d'Alger, et le site créa la ville, Editions Sindbad, Paris, 1989.
- André Ravereau**, Le m'zab, une leçon d'architecture, Editions Sindbad, Paris, 1981.
- C et P Donnadieu / H et J.M Didillon**, Habiter le désert « les maisons mozabites », Pierre Mardaga Editeur, 1986.
- Codes du Foncier et de L'Urbanisme, Berti Edition, Alger, 2000.
- Collection dirigée par **Karim Mehta**, Maghreb-architecture urbanisme- patrimoine, tradition et modernité, Edition Publisud, Paris.
- **Djilali Benamrane**, CRISE DE L'HABITAT « Perspectives de développement socialiste en Algérie ».
- Françoise Choay – L'urbanisme utopies et réalité** une anthologie, Editions du seuil, Paris VIe
- Gabriel Moser – Karine Weiss**, Espaces de vie
« aspect de la relation homme – environnement », Armand Colin Editeur, Paris, 2003.
- Hassan Fathy**, Construire avec le peuple, Edition Sindbad, Paris, 1970.
- Lewis Mumford**, La cité à travers l'histoire, Editions du seuil, Paris VIe
- Michel Beaud**, L'art de thèse-comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence, Edition Casbah, Alger, 1999.
- **Nacira Maghraouiuiat**. « La nouvelle ville de Constantine »

- **Nadir Abdullah Benmatti**, L'HABITAT DU TIERS – MONDE

« Cas de l'Algérie »

-QUEL HABITAT POUR L'ALGERIE ?

- **Rachid Hamidou**, LOGEMENT – UN DEFIT, Coédition O.P.U-E.N.A.L, Alger.

-**Thérèse Riviere, Fanny Colonna**, Aurès/Algérie 1935-1936, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris.

-رجاء مكي، اجتماعية للمجال السكن-مقاربة نفس، المؤسسة الجامعية للدراسات والنشر والتوزيع، بيروت.

-جميل عبد القادر أكبر، عمارة الأرض في الإسلام، مؤسسة الرسالة ناشرون، بيروت لبنان، 1992.

-محمد موسى بابا عمي، مقاربة في فهم البحث العلمي، نشر معاهد المناهج، 2007.

-MEMOIRES ET THESES

-**Amar Bennadji**.(1999), Adaptation climatique ou culturelle en zones arides. Cas du sud est algérien, thèse de doctorat, université d'aix-Marseille1-université de Provence.

-**Djamel RAHAM** .(2001),Les structures spatiales de l'Est algérien - Les maillages territoriaux, urbains et routiers, thèse de doctorat d'Etat, Université Mentouri-Constantine, département d'Aménagement du Territoire.

-**Hugues BAUDRY**. (2007), Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter, thèse de doctorat, université François Rabelais de Tours, faculté de droit, d'économie et de sciences sociales.

-**Ali Khodja Mehdi**. Espace architectural entre mutations et pratiques sociales. cas de la société mozabite, mémoire de magistère, université Ferhat Abbas Sétif, département d'architecture.

- Aiche Aicha.** (2010), Les espaces extérieurs intermédiaires dans les ensembles résidentiels collectifs, entre conception et approbation. Cas d'étude : Batna, mémoire de magistère, université mohamed khider Biskra, département d'architecture.
- Dambri Mabrouk .**(2006), Prépondérances des principes générateurs sur la genèse de l'environnement bâti. Cas du principe de l'intimité dans le patrimoine bâti islamique, mémoire de magistère, université Mohamed khider Biskra, département d'architecture.
- Filali Mohamed.**(2006), Le décalage entre le produit architectural du logement collectif et sa dimension sociale « mutations sociales et transformations spatiales » .Cas des logements sociaux locatifs à la ville d'el oued, mémoire de magistère, université Mohamed khider Biskra, département d'architecture.
- Hocine Si Fodhil.**(2000),Conception de l'habitat urbain collectif en référence aux modèles culturels. Algérie, région nord, mémoire de magistère, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger, université de Stuttgart.
- Nouani Benali Nadjia.**(2001), L'avenir dans la tradition ? Contribution à la recherche des conditions d'une mise en adéquation dans l'habitat social, mémoire de magistère, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger.
- Saighi Ouafa.** Le phénomène de transformation du cadre physique au niveau du logement Collectif .cas de la ville nouvelle « Ali Mendjeli » Constantine, mémoire de magistère, université Ferhat Abbas Sétif, département d'architecture.
- Youcef Kamel .**(2007),Transformation des espaces urbains dans les tissus traditionnels. Cas des agglomérations du versant sud de l'Aurès (vallée de l'oued abdi), mémoire de magistère, centre universitaire de Bechar.

- حاجي محمد. (2007)، مساهمة الجانب الاجتماعي للسكن في التوسع العمراني، دراسة حالة مدينة بوسعادة، أطروحة ماجستير، جامعة محمد خيثر بسكرة، دائرة الهندسة المعمارية.
- مدور وليد. (2010)، التحولات الحضرية في منطقة جبلية حالة مراكز منطقة وادي عدي (الأوراس) - (ثنية العابد-شير-منعة-تيغراغ)، أطروحة ماجستير، قسم التهيئة العمرانية، جامعة قسنطينة.
- قواس مصطفى، الواقع المجالي والعمراني للتخصيصات السكنية في مدينة باتنة، أطروحة ماجستير، قسم التهيئة العمرانية، جامعة قسنطينة.

-Gouas mostafa.(), El ouakaa el madjali oua el oumrani littahsissat essakania fi madinet batna, mémoire de magistère, kism ettahyiaa el oumrana, djamiaat casantina.

-PERIODIQUES

- Revue « ALBAHIT AL-IJTIMA'I », département de sociologie Université Mentouri, Constantine, Alger, n°04, Avril, 2003.
- H.T.M. Habitat Tradition et Modernité, Revue d'architecture et d'urbanisme, Editions Arcco, n°03, Avril, 1995.
- A A L'Architecture d'aujourd'hui, n°225, Février, 1983.
- العمران والتقنيات الحديثة، مخبر البيئة والعمران، الجزائر، منشورات مؤسسة الحضنة للطباعة والنشر والبرمجيات، المسيلة، رقم، 01، 2009.

-ARTICLES ET PUBLICATIONS CONSULTES SUR LE WEB

- Abbaoui messaoud- Azizi noureddine et Djemili abderezak,**
- « Les mixités sociale, urbaine et de l'activité à l'échelle domestique : le cas de la Harat de Sétif –Algérie-», Revue Perspectives Scientifiques et Société, n°01, Septembre, 2008, <http://www.oaedhd.org>

- Abla Rouag - Barbara Bonnefoy - Hamoudi Rouag - Noufel Bahri**, Femmes et habitat dans les grands ensembles :étude comparée France-Algérie,Khenchela, Algerie, 2008.
- Ahmed Chebchoub**, Manuel d'écriture scientifique, Université de Tunis, 2006.
- **Ahmed Chebchoub**, Références bibliographiques, livre, Tunis, 2005.
- Association tunisienne de recherche didactique**, Comment rédiger une publication ou une communication scientifique ? <http://www.atured.org.tn>, novembre 2006.
- Bernardo Secchi**, Les transformations de l'Habitat Urbain, Corso Porta Ticinese 65, Milan, Italie.
- Demongeot**, Références bibliographiques, article, revue française de pédagogie, 143, p :34-56, 2007.
- Eleonora Elguezal, Anne Lambert et Helene Steinmetz**, Les pratiques sociales autour du logement : construire, loger, habiter, 9juillet 2009.
- Fabrice Ripoll**, S'approprier l'espace...ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains, Norois, environnement, aménagement, société, 2005.
- Gilles Barbey**, Vers une Phénoménologie du Chez Soi..., Département d'Architecture, Ecole Polytechnique Fédérale, Lausanne, Suisse.
- Haddad Mostefa**, Tradition orale, mémoire collective et quelques repères historiques dans l'Algérie Coloniale :le cas des Aurès et pays chaoui, Université Mentouri, Constantine, Juin 2006.
- Hadjidj el djounid**, Habitat et modèles culturels- le logement collectif comme cadre de vie,université d'Oran.

- Houcine Rahoui**, Les Formes d'Adaptation de l'Espace Urbain Tlemcenien aux Epoque Précoloniale et Coloniale et Durant la Période Contemporaine, *UrbaMag*, Revue Maghrébine de Recherche en Urbanisme et Aménagement, n° 02, 07 Juillet 2007.
- Jean Pierre Deconchy**, Description Systématique, Transformation des Représentations, Pratiques Sociales, Université de Paris-X Nanterre, France.
- Laurence Person**, Méthode de recherche sur internet-méthodes, ressources et astuces, janvier 2005.
- Maria villela-Petit**, Le chez – soi : espace et identité, Centre de Recherches Phénoménologiques, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, France.
- **Moncef Ben Slimane**, - Conception et Usage du Logement Public à Tunis, « le cas de la Cité ibn khaldoun », *UrbaMag*, Revue Maghrébine de Recherche en Urbanisme et Aménagement, n° 02, 29 Juin 2007.
- Mustapha gahlouz**, Caractérisation des Techniques et Exploitation Didactique des Concepts technologiques : le concept de paroi dans les pratiques de construction de la maison kabyle.
- N.Kerdoud**, Ville Vénérée ou Ville Mal Aimée ? Exemple de Constantine (Algérie), Département d'Architecture, Faculté des Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Constantine, Algérie.
- Omar Bessaoud**, Paysans algériens, *insaniyat*, n°07, janvier – avril, 1999.
- Pratiques maghrébines de la ville, *Insaniyat*, n°22, octobre –décembre, 2003.
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs, Unesco. Org.

- **Terisse**, Références bibliographiques, livre collectif, Bruxelles, 2004.

-**Vincent veschambre**, Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion, université d'Angers.

-ARTICLES DIVERS.

-Livre I, Recueil de Textes Relatifs à la Promotion Immobilière, Séminaire sur la Promotion Immobilière – la Vente sur Plans et Logement Social Participatif.

ANNEXE

I - QUESTIONNAIRES

QUESTIONNAIRE N°01

QUARTIER : CITE DES 150 LOGEMENTS A BATNA

I Partie :

- Nombre de membre :
- Père : vivant décédé -Mère : vivante décédée
- Nombre d'enfants -Garçon : -fille
- Age du chef de famille :..... -Fonction du chef de famille :.....
- Fonction du conjoint :..... - Niveau d'instruction du père :.....
- Niveau d'instruction du conjoint :.....
- Nombre d'enfants scolarisés :
- Primaire : - moyen : - secondaire : -universitaire :
- Formation professionnelle :
- Autres personnes habitant le logement à part les parents et leurs enfants :
- oui : - non :
- Si oui lesquelles ?.....
- Date d'installation :
- Êtes-vous :-propriétaire : -locataire :
- Ou habitaient vous avant ?.....
- Quel était le type de logement ?
- Individuel : -semi collectif : -collectif :
- Motif de changement d'appartement :

II PARTIE

- Type de logement : -F5 -F4 -F3

-Etage: -R.D.C. ☐ -1^{er} ☐ -2eme ☐

-Quelles sont les surfaces des pièces ?

-séjour : ☐ -chambre1 : ☐ -chambre2 : ☐ - chambre3 : ☐

-chambre4 : ☐ -cuisine : ☐ -salle de bain : ☐ w.c : ☐ -couloir : ☐

-cour : ☐

-Est-ce que votre appartement contient des placards ? -Oui : ☐ - non : ☐

-Si oui combien ? ☐

-Est-ce que vous avez procédé à quelques modifications au niveau de votre appartement ?

-Oui : ☐ -non : ☐

-Si oui

lesquelles ?.....

.....

.....

.....

Pourquoi ?.....

-Est-ce que la nouvelle organisation (conception) vous a réglé le problème ?

-Oui : ☐ -non : ☐

-Comment ?.....

-Est-ce que votre cite contient ?

- Espace vert: -oui : ☐ -non : ☐

- Espace de jeux :- oui : ☐ -non : ☐

- Si non ou jouent vos enfants ?.....

- Espace de détente : -oui : ☐ -non : ☐

- Parking : -oui : ☐ - non : ☐

- Si non ou vous garez vos véhicules ?.....

-La cite est elle éclairée ? -Oui : ☐ - non : ☐

-La cite est elle revêtue : -oui : ☐ -non : ☐

-Si oui de quelle matière ?.....

-Est-ce que la cite est gardée ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si non est ce qu'elle est sécurisée ? -Oui : ☐ -non : ☐

III PARTIE

-Dans quelle pièce vous passez la plus part de votre temps ?

- Le père :.....

-La mère :.....

- Les garçons :.....

-Les filles :.....

-Vous préférez être seul ou avec quel membre de la famille ?.....

-Est-ce que vous prenez vos repas ensemble ou individuellement ?

-Ensemble : ☐ -individuellement : ☐

-Où ?.....

-Quelles sont les activités qui se passent au niveau de chaque espace :

-Séjour :- (jour).....

:(nuit).....

-chambre1 :-(jour).....

:- (nuit).....

-chambre2 : -(jour).....

:- (nuit).....

-chambre3 : -(jour).....

:- (nuit).....

-chambre4 : -(jour).....

:- (nuit).....

-Cuisine : -(jour).....

:- (nuit).....

-Hall ou Couloir : -(jour).....

:- (nuit).....

-cour : -(jour).....

:- (nuit).....

-Est-ce que les aménagements changent avec les activités ? -oui : ☐ - non : ☐

-Si oui comment ?

.....

-Y'a-t-il d'autres que vous voulez pratiquer et que l'organisation spatiale vous

empêche ?

-Oui : ☐ - non : ☐

-Si oui : citez les :

.....

-Quelles sont les contraintes qui empêchent ces activités d'être pratiquées ?

.....

.....

-Lesquelles de ces pratique vous qualifiez de traditionnelles ?

.....

.....

.....

-Est-ce que vos activités s'étendent au delà du seuil de votre appartement ?

-Oui : ☐ - non : ☐

-Si oui : quels sont les espaces extérieurs que vous exploitez ?

.....

.....

-Est-ce que vous tenez des relations avec vos voisins ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si oui est ce qu'elles sont :- bonne : ☐ -moyenne : ☐

-Où se limite votre voisinage ? -Au même palier : ☐

-Au même bloc : ☐

-Au bloc voisin : ☐

-Toute la cite : ☐

-Est-ce que les femmes se rencontrent :- oui : ☐ -non : ☐

-Si oui –quand ?.....-et où ?.....

-Est-ce que les habitants de la cite s'entraident : -oui : ☐ -non : ☐

-Si oui : quand ?.....et comment ?.....

Est-ce que vous vous sentez bien dans votre appartement ? Oui : ☐ non : ☐

-Dans votre cite ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si non est ce que vous souhaitez déménager ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si oui quel type de cité et logement que vous souhaitez habiter ?

-Cite :

-Logement :-individuel : ☐ -semi collectif : ☐ -collectif : ☐

-Quel type d'espace que vous souhaitez y trouver ?.....

.....

-Pourquoi ?.....

.....

QUESTIONNAIRE N°02

QUARTIER : CITE DES 1020 LOGEMENTS A BATNA

I Partie :

- Nombre de membre :
- Père : vivant décédé -Mère : vivante décédée
- Nombre d'enfants -Garçon : -fille
- Age du chef de famille : -Fonction du chef de famille :
- Fonction du conjoint : - Niveau d'instruction du père :
- Niveau d'instruction du conjoint :
- Nombre d'enfants scolarisés :
- Primaire : - moyen : - secondaire : -universitaire :
- Formation professionnelle :
- Autres personnes habitant le logement à part les parents et leurs enfants :
- oui : - non :
- Si oui lesquelles ?.....
- Date d'installation :
- Êtes-vous :-propriétaire : -locataire :
- Ou habitaient vous avant ?.....
- Quel était le type de logement ?
- Individuel : -semi collectif : -collectif :
- Motif de changement d'appartement :

II PARTIE

- Type de logement : -F5 -F4 -F3
- Etage: -R.D.C. -1^{er} -2eme -3eme -4eme

-Quelles sont les surfaces des pièces ?

-séjour :

-chambre1 :

-chambre2 :

- chambre3 :

-chambre4 :

-cuisine :

-salle de bain :

w.c :

-séchoir :

-loggia :

-couloir :

-Est-ce que votre appartement contient des placards ? -Oui :

- non :

-Si oui combien ?

-Est-ce que vous avez procédé à quelques modifications au niveau de votre appartement ?

-Oui :

-non :

-Si oui

lesquelles ?.....

.....

.....

.....

Pourquoi ?.....

-Est-ce que la nouvelle organisation (conception) vous a réglé le problème ?

-Oui :

-non :

-Comment ?.....

-Est-ce que votre cite contient ?

- Espace vert : -oui :

-non :

- Espace de jeux :- oui :

-non :

- Si non ou jouent vos enfants ?.....

- Espace de détente : -oui :

-non :

- Parking : -oui : ☐ - non : ☐

- Si non ou vous garez vos véhicules ?.....

-La cite est elle éclairée ? –Oui : ☐ - non : ☐

-La cite est elle revêtue : -oui : ☐ -non : ☐

-Si oui de quelle matière ?.....

-Est-ce que la cite est gardée ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si non est ce qu'elle est sécurisée ? -Oui : ☐ -non : ☐

III PARTIE

-Dans quelle pièce vous passez la plus part de votre temps ?

- Le père :

-La mère :

- Les garçons :

-Les filles :

-Vous préférez être seul ou avec quel membre de la famille ?.....

-Est-ce que vous prenez vos repas ensemble ou individuellement ?

-Ensemble : ☐ -individuellement : ☐

-Où ?.....

-Quelles sont les activités qui se passent au niveau de chaque pièce :

-Séjour :- (jour).....

- (nuit).....

-chambre1 –(jour).....

-(nuit).....

-chambre2 : -(jour).....

-(nuit).....

-chambre3 : -(jour).....

-(nuit).....

-chambre4 -(jour).....

-(nuit).....

-Cuisine -(jour).....

-(nuit).....

-Hall ou Couloir -(jour).....

-(nuit).....

-Est-ce que les aménagements changent avec les activités ? -oui : ☐ - non : ☐

-Si oui comment ?

.....

-Y'a-t-il d'autres que vous voulez pratiquer et que l'organisation spatiale vous empêche ?

-Oui : ☐ - non : ☐

-Si oui : citez les :

.....

-Quelles sont les contraintes qui empêchent ces activités d'être pratiquées ?

.....

.....

-Lesquelles de ces pratique vous qualifiez de traditionnelles ?

.....

.....

.....

-Est-ce que vos activités s'étendent au delà du seuil de votre appartement ?

-Oui : ☐ - non : ☐

-Si oui : quels sont les espaces extérieurs que vous exploitez ?

.....
.....

-Est-ce que vous tenez des relations avec vos voisins ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si oui est ce qu'elles sont :- bonne : ☐ -moyenne : ☐

-Où se limite votre voisinage ? -Au même palier : ☐

-Au même bloc : ☐

-Au bloc voisin : ☐

-Toute la cite : ☐

-Est-ce que les femmes se rencontrent :- oui : ☐ -non : ☐

-Si oui -quand ?.....-et où ?.....

-Est-ce que les habitants de la cite s'entraident : -oui : ☐ -non : ☐

-Si oui : quand ?.....et comment ?.....

Est-ce que vous vous sentez bien dans votre appartement ? Oui : ☐ non : ☐

-Dans votre cite ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si non est ce que vous souhaitez déménager ? -Oui : ☐ -non : ☐

-Si oui quel type de cité et logement que vous souhaitez habiter ?

-Cite :

-Logement :-individuel : ☐ -semi collectif : ☐ -collectif : ☐

-Quel type d'espace que vous souhaitez y trouver ?.....
.....

-Pourquoi ?.....
.....

II- INTERVIEWS

2-1/PSYCHOLOGUE :

- Est-ce qu'il y'a une définition des pratiques sociales propre à la psychologie ?
- Y'a-t-il une relation psychologique entre l'espace et l'être humain ?
- Si oui comment l'espace contribue t-il à la stabilité de l'homme ou l'inverse ?
- Dès que la famille Algérienne commence à occuper le logement collectif un bon nombre de pratiques disparaît, comment expliquez vous ce phénomène ?
- Quelle est son impact sur l'homme ?
- Tout le monde constate les modifications au niveau des habitations, qu'est ce que cela signifie pour vous ?
- L'Habitat collectif a obligé la famille Algérienne de passer d'une famille étendue à une famille nucléaire ; à votre avis cela n'a t-il pas contribué à la rupture entre les générations et par conséquent minimisé le transfert des pratiques sociales entre elles ?
- En plus du résultat matériel, l'individu trouve t-il une satisfaction morale en exerçant une pratique ?
- Si oui comment ?
- En changeant l'espace, est ce que la personne peut exercer une pratique de la même manière et par conséquent obtenir le même résultat ?
- L'homme, l'espace et la pratique sont un trio très solidaire, comment expliquez vous cette relation ?
- Est-ce que le changement d'un de ces éléments influe sur le résultat ou le produit ?
- Comment un psychologue peut-il contribuer avec l'architecte pour permettre à

l'homme de se familiariser avec ce nouveau type d'habitat et de trouver son équilibre ?

2-2/SOCIOLOGUE :

- Est-ce qu'il y'a une définition des pratiques sociales propre à la sociologie ?
- Quels sont les particularités dûes à un long voisinage dans une cité ?
- Comment l'espace contribue à la stabilité de la société ou l'inverse ?
- Un bon nombre de pratiques se fait collectivement, comment ce mode contribue t-il au renforcement des liens sociaux ?
- En plus du profit matériel, est-ce que ces pratiques ont d'autres conséquences sur la société ?
- Si oui lesquelles et comment ?
- En changeant l'espace, est ce que la société peut exercer une pratique de la même Manière et par conséquent obtenir le même résultat ?
- Des que la famille Algérienne commence à occuper le logement collectif un bon nombre de pratiques a disparait, comment expliquez vous ce phénomène ?
- Quel est son impact sur la société ?
- Tout le monde constate des modifications au niveau des habitations, qu'est ce que cela signifie pour vous ?
- L'Habitat collectif a obligé la famille Algérienne de passer d'une famille étendue à une famille nucléaire, à votre avis cela n'a-t-il pas contribué à la rupture entre les générations et par conséquent minimisé le transfert de ces pratiques ?
- L'homme, l'espace et la pratique sont un trio très solidaire, comment expliquez vous cette relation ?
- Est-ce que le changement d'un de ces éléments influe sur le résultat ou le produit ?

-Comment le sociologue peut-il contribuer avec l'architecte pour permettre à la société de se familiariser avec ce nouveau type d'habitat et de trouver son équilibre ?

2-3/ARCHITECTE :

-Que signifie pour vous une pratique sociale ?

-Si on considère que l'architecte prend en considération plusieurs facteurs et paramètres pour concevoir une habitation, est-ce que les pratiques sociales en font partie ?

-Si oui peut on savoir leur degré d'importance ?

-Tout le monde sait que la conception faite par l'architecte doit répondre aux exigences du maître de l'ouvrage. Ce dernier mentionne –t-il dans ses exigences ces pratiques.

- Dans un travail dressé par les enseignants : ABBAOUI-AZIZI et DJEMILI de l'université de Sétif publié sur internet au mois de septembre 2008, ces enseignants se sont posé une question complexe que je vais vous poser intégralement et qui est la suivante : « Les maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage et les pouvoirs publics, quand ils réfléchissent à l'habitat, prennent-ils en considération l'expérience de vie des habitants ? Prennent –ils en compte des dispositions efficaces, des appropriations faciles qui permettront une vie sociale organisée ? Peuvent –ils le faire ou bien se contentent –ils des modèles et des standards faute de connaître les pratiques ? ».

-Des que la famille Algérienne commence à occuper le logement collectif un bon nombre de pratiques disparaît, comment expliquez vous ce phénomène ?

-Quel son impact sur l'homme ?

-Tout le monde constate les modifications au niveau des habitations, qu'est ce que cela signifie pour vous ?

-L'Habitat collectif a obligé la famille Algérienne de passer d'une famille étendue à une famille nucléaire, à votre avis cela n'a-t-il pas contribué à la rupture entre les générations et par conséquent minimisé le transfert de ces pratiques ?

- L'homme, l'espace et la pratique sont un trio très solidaire, comment expliquez vous cette relation ?

-Est-ce que le changement d'un de ces éléments influe sur le résultat ou le produit ?

-Comment l'architecte peut-il contribuer pour permettre à l'homme de se familiariser avec ce nouveau type d'habitat et de trouver son équilibre ?

RESUME

A l'instar de toutes les villes du monde, la ville Algérienne a subit dès l'indépendance une pression terrible due à deux facteurs essentiels à savoir :

la croissance démographique et l'exode rurale.

Dès l'apparition de ce phénomène, les pouvoirs publics se sont mobilisés pour faire face au problème.

L'habitat collectif était le choix préféré pour abriter ces citoyens néanmoins une inadéquation de ce type de logement aux pratiques sociales est apparue d'une manière nette et ceci dès le début de son occupation.

Partant de deux hypothèses dont au moins une peut être la cause de cette incompatibilité qui sont soit ; la culture de l'algérien, ou la nouvelle conception ignorant ses spécificités culturelles, un travail de recherche a été entamé sur différents plans. Après études de deux cas, traditionnel et récent en utilisant différents moyens et techniques, il s'est avéré qu'en plus des hypothèses précédentes, l'évolution de la société sur tous les plans fait partie des causes de cette inadéquation et par conséquent de l'abandon de plusieurs pratiques sociales.

الملخص:

إن المدينة الجزائرية وعلى غرار كل مدن العالم عاشت منذ الاستقلال ولا تزال تعيش ضغطا رهيبا يعود في مجمله إلى عاملين أساسيين وهما: النمو الديمغرافي والنزوح الريفي. هذه الظاهرة أدت بالسلطات المعنية إلى الإسراع من أجل إيجاد الحلول الملائمة واحتواء الأزمة. السكن الجماعي كان الحل المتبنى للمشكلة. منذ استغلاله تجلت اختلالات كبيرة بين الفضاء ومستعمليه تسبب في إختفاء الكثير من النشاطات الاجتماعية التي كانت تميز هذا المجتمع. انطلاقا من فرضيتين قد تكون إحداهما أو كليهما سببا في هذا الإختلال وهما عدم استطاعة المواطن التأقلم مع هذا النمط الجديد وذلك لإرثه الثقافي أو التصميم الذي لم يراعي خصوصيات المجتمع الثقافية تم الشروع في البحث وذلك على أصعدة مختلفة منها عمل ميداني من خلال دراسة حالتين قديمة وحديثة. بعد الملاحظة الإستقراء المقارنة وكذا بعد تحليل المعطيات تبين وزيادة على الفرضيتين الموضوعتين سلفا أن التطور الذي يشهده المجتمع على جميع الأصعدة كان ولا يزال أحد أسباب هذا الإختلال ومن خلاله فقدان الكثير من النشاطات الاجتماعية.